

Marie-Élisabeth Belpaire
(1853-1948)

Un aspect flamand du « féminisme chrétien »



Hedwige Peemans-Poulet

Université des Femmes

MARIE-ÉLISABETH BELPAIRE

(1853-1948)

*Un aspect flamand
du « féminisme chrétien »*



MARIE-ÉLISABETH BELPAIRE

(1853-1948)

*Un aspect flamand
du « féminisme chrétien »*

Hedwige PEEMANS-POULLET

Collection 'Vies de femmes'





INTRODUCTION

MARIE-ÉLISABETH (DITE MAMIEKE) BELPAIRE
(1853-1948)





Marie-Élisabeth, dite Mamieke Belpaire, est une figure marquante du « féminisme chrétien » en Flandre. Bien qu'elle refuse de porter l'étiquette « féministe », elle l'attribue à ceux qui, comme elle, prônent l'indépendance des organisations sociales de femmes. La plupart des « féministes chrétiennes » adoptent une position égalitariste au regard des institutions politiques, sociales, économiques, juridiques ou culturelles et une position différentialiste au regard des relations interpersonnelles et familiales.

Personnalité très connue en Flandre, à Anvers surtout, Mamieke Belpaire fait l'objet de nombreux travaux qui mettent en valeur, non seulement sa production littéraire, mais surtout sa création d'institutions scolaires pour les filles tant néerlandophones que francophones, son engagement au sein du mouvement flamand, sa passion pour la culture générale, dont la musique avec sa dévotion pour Beethoven en particulier.

Ces travaux négligent trop son projet, non abouti, de créer pour les femmes un véritable « pilier social chrétien », nettement plus complet mais différent des actuels piliers (ACW/MOC) et (Enseignement catholique). Son pilier social chrétien de femmes devait être totalement autonome par rapport aux tuteurs patriarcaux qu'ils soient ecclésiastiques, politiques ou sociaux. Sa lucidité à cet égard nous interpelle aujourd'hui encore.

Mais comment présenter une auteure qui a si souvent écrit sur sa famille, sur son vécu et les événements ? Il y a là un piège pour les historiens. En effet, en récapitulant ses souvenirs, Mamieke explique comment s'entremêlent son vécu, ses souvenirs et ses récits familiaux : « *Quand les souvenirs s'estompent, il est doux de revenir sur les matins d'autrefois, ce temps de mon enfance d'un bonheur si naïvement tranquille... Je partageais mon temps entre la rédaction de l'histoire de ma famille et ce que j'y découvrais était précisément ce qui me poussait à rédiger ces souvenirs [...]. C'était une période fondamentalement romantique, le romantisme de la période de mes parents, celui du début du mouvement flamand ; naturellement je ne l'ai pas vécu personnellement, mais je l'ai si souvent entendu raconter, que c'est comme si je l'avais connu personnellement... C'est la vie antérieure des parents dans les enfants...* ».¹

¹ M.E. Belpaire, *Gestalten in't verleden*, éd. Desclée De Brouwer, 1947, p. 15 et 17. (traduction libre).

Un regard mélancolique



(Date et auteur non connus. Original dans nos archives)

Comment distinguer, chez Mamieke, les souvenirs de l'époque romantique, la nostalgie de son enfance, ou la mélancolie propre aux Belpaire ? Elle pense avoir hérité de la mélancolie de son père, ce véritable « *West-Vlaming* » d'Ostende, marqué par le paysage infini de la mer du nord avec ses sables tourbillonnants... Or, elle-même, n'a vibré de cette âme des polders que lors de son exil à La Panne, elle avait alors plus de 60 ans... Enfin, lorsqu'elle évoque l'émotion suscitée par un paysage, elle pense avant tout à celui de la Lei d'autrefois... Sa mélancolie est sans doute proche de celle de Beethoven qu'elle décrit comme l'ombre du bonheur, indissociable de toute vie d'amour terrestre même quand l'allégresse et la gratitude dominant...² Sa nostalgie entremêle la joie d'une enfance au bonheur ensoleillé et la mort d'un père qui n'a pas eu le temps de lui manifester son paternel amour... Sa mère est certainement du côté de la joie de vivre mais Mamieke a aussi une tout autre image de l'amour maternel...³

² M.E. Belpaire, « Beethoven's gemoed... » dans *DW&B*, 1910, p. 154-183.

³ Par ex., Madame Van den Bergh.



CHAPITRE I

HÉRITAGES ET LIEUX DE VIE



Marie-Élisabeth est la fille de Alphonse Belpaire (1817-1854)
et d'Élisabeth (dite Betsy) Teichmann (1821-1900).
Trois autres enfants sont nés avant elle : Marie-Cécile (dite Lilile) (1846-1924),
Théodore (1848-1893) et Alphonse (1850-1935).
Le père de Mamieke est décédé 18 mois après la naissance de sa fille.
Un double héritage tant matériel que moral est promis à Marie-Élisabeth.

Côté matériel, par son père, elle héritera d'une partie des terrains Belpaire. Mais elle n'en connaît pas l'origine et en sous-estime l'importance. Ainsi, elle semble longtemps ignorer que la maison de son enfance en fait partie. Par sa mère, elle héritera d'une part des bénéfices provenant de la Poudrerie Royale de Wetteren dont sa grand-mère, Mimi Cooppal, avait été l'unique héritière.

Côté moral, elle hérite des préoccupations pédagogiques et des interventions scolaires des Belpaire. Elle avoue vouloir suivre cette tradition. Du côté maternel, elle admire les engagements philanthropiques et sociaux de sa grand-mère Mimi Teichmann-Cooppal, que partagent ses filles dont Betsy, sa mère, qui dirige les « *Dames de la Charité* », et Constance, sa tante, qui crée un hôpital pour enfants pauvres.

Revenons à l'héritage Belpaire : avant 1827, il n'y avait pas de Belpaire à Anvers. Antoine Belpaire, grand-père de Mamieke, est le premier à s'y installer, bientôt suivi, en 1828, par sa sœur Marie. Ces deux ostendais de naissance, sont les aînés du ménage de Sidron Belpaire et Antoinette Harlebeke. Au moment du décès de Sidron, sa veuve est tenue de faire une déclaration des biens dont hériteront les enfants encore mineurs.⁴

⁴ Sans biens propres, leur contrat de mariage était basé sur la communauté des biens. Sidron, homme d'affaires, a fait fortune. Lors de son décès en 1818, deux enfants, Antoine et Marie, sont majeurs (29 et 26 ans) et mariés. Sa veuve, Antoinette, âgée de 53 ans, ayant encore quatre enfants mineurs à charge, est tenue, en vertu du code civil, de faire rapidement un inventaire de leur futur héritage, sans quoi elle en perdrait la 'jouissance'. D'où le texte d'une « Déclaration de la succession » de feu sieur Sidron-Joseph Belpaire qui décrit en 16 pages les biens soumis à Déclaration. La liste de ces biens (terres, rentes, créances, etc...) est extrêmement importante et évaluée en florins. Tous les biens sont situés dans les deux Flandres, aucun n'est situé à Anvers. La copie de ce testament nous a été aimablement transmise par Frans Belpaire et l'original se trouve probablement chez un descendant de Luc Hertoghe.

Au moment du décès d'Antoinette, la succession est donc mise en œuvre et nous savons ce dont héritent les mineurs d'autrefois. Mais pour les deux aînés, Antoine et Marie, nous ne savons pas de quoi ils héritent au moment du décès de leur mère.⁵ Toutefois, Antoine et sa sœur arrivent à Anvers en 1827 et 1828 et se trouvent d'emblée propriétaires d'un vaste ensemble de terrains sur lesquels nous reviendrons. Ils ont probablement enménagé à Berchem.⁶

Quand le ménage d'Antoine, arrive à Anvers, il a déjà deux fils, Alphonse et Alfred ; le troisième, Frédéric, naîtra sous peu. Antoine, ce grand-père de Marie-Élisabeth, n'est pas n'importe qui. Après avoir interrompu ses études à Polytechnique (Paris) parce que sa mère ne voulait pas qu'il soit affecté à l'artillerie, il était devenu maître d'études, successivement, aux lycées de Bruges et de Bruxelles. En même temps, à Bruxelles, il avait fait ses études de droit, son stage et avait été reçu avocat en 1814. Puis, il était revenu à Ostende, sa ville natale, comme notaire et comme greffier. Il y réalise des travaux scientifiques de géographie historique couronnés par l'Académie dont une notice historique sur la ville et le port d'Ostende. Il est très présent dans la vie politique et sociale d'Ostende où il avait fondé une école de musique et une école latine. En 1827, il avait été nommé membre de la commission de statistique de la Flandre occidentale. Après le décès de sa mère, il s'installe donc à Anvers où il est nommé greffier au tribunal de commerce. Pendant quelques années, il dresse effectivement les dossiers de contrôle des navires et en signe les procès-verbaux. Ce poste est socialement modeste malgré le niveau de compétences qu'il implique. À Anvers, Antoine n'est pas isolé, il retrouve bientôt un ami, Théodore Teichmann avec qui il avait fait une partie de ses études à Polytechnique. Comme d'habitude, il s'investit dans le système scolaire, est nommé à la direction de l'Athénée et devient inspecteur d'une partie des écoles de l'arrondissement. En 1831, il fait partie de la commission spéciale créée par le gouvernement pour préparer un projet de Loi sur l'enseignement (projet déposé en 1832).

⁵ Ils peuvent avoir hérité soit de la maison familiale d'Ostende, soit du tiers qui avait été attribué en pleine propriété à leur mère, soit des deux. Il semble que ce dossier ait fait l'objet d'une procédure où Antoine est intervenu comme avocat et où il a obtenu gain de cause. Il peut s'agir soit du retard de la rédaction de la « Déclaration », soit d'un contenu découvert par la suite et non déclaré.

⁶ En effet, en 1895, l'administration d'Anvers ayant décidé, de nommer « Belpaire » la rue qui joint la chaussée de Malines aux rues Saint-Lambert et Bind, justifie cette décision par le fait que ce terrain appartenait à Frédéric Belpaire, le troisième fils d'Antoine Belpaire. On peut donc supposer que ceux-ci s'étaient fixés là, en 1827, et que Frédéric y avait vécu avec sa mère devenue veuve jusqu'au décès de celle-ci, en 1843.

Être connu et respecté scientifiquement n'assure pas nécessairement une source de revenus.⁷ Aucune des activités d'Antoine ne suggère qu'il puisse, avec sa sœur, devenir propriétaire, d'un vaste ensemble de terrains dans le quartier de la Lei.

Quant à Marie Belpaire, peu après le décès de son mari Philippe Hertoghe, elle avait rejoint son frère Antoine à Anvers (Berchem ?). Les Hertoghe, avaient eu 6 enfants.⁸ Dont Hippolyte, père des Hertoghe d'Anvers, cousin et parrain de Mamiekie Belpaire.

Ainsi, à partir de 1827 et 1828, les terrains Belpaire dans le fameux quartier de la Lei sont répartis entre, d'une part, Antoine Belpaire (ép. Cirez) et ses trois fils et d'autre part, Marie Belpaire (Veuve Hertoghe) et son fils Hippolyte.

► Ces terrains s'étendent *au minimum* depuis la rue Karel Ooms jusqu'à *Den Toren*, au n° 86 Markgravelei en face de la rue Van Schoonbeke.

► Et *au maximum*, depuis la rue Général Leman jusqu'en face de la rue Van Trier et forment alors un ensemble comprenant le *Torenhof* et le domaine *Hertoghe* au-delà de la rue Karel Ooms donc.⁹ Une partie de ces terres forme le *Torenhof*, un enclos non clôturé de terrains potagers et horticoles avec des habitations paysannes et bourgeoises. Au sein du *Torenhof* figurait *Den Toren*, le n° 86 de la Markgravelei, au fond d'une ruelle en cul-de-sac pavée, en face de la rue Van Schoonbeke et de l'église Saint-Laurent.

⁷ Dans un répertoire d'adresses professionnelles Antoine est mentionné comme électeur : ce qui implique une importante propriété foncière si elle concerne la période du vote censitaire...

⁸ L'aîné, Philippe est précocement décédé. Marie épousera un Royon d'une famille d'armateurs d'Ostende. Eugène mourra à Bombay en 1845. Hippolyte deviendra professeur à l'École de Navigation d'Anvers et à l'Académie des Beaux-Arts, bibliothécaire de la Société Royale de Géographie d'Anvers ; enfin, Adèle, 4 ans, restera célibataire et Louise, 2 ans, deviendra religieuse.

⁹ On apprend, en effet, qu'en 1925, le triangle qui se situait entre la rue Karel Ooms et la rue Général Leman avait fait l'objet d'un conflit. La ville voulant y établir une nouvelle artère, la Commission Royale des Monuments et des Sites s'y était opposée en ces termes : « Il y a lieu de prendre en considération que l'établissement d'une avenue sur la propriété de la famille Hertoghe-Belpaire ne peut être justifié par la nécessité de pouvoir [sic] aux exigences de la circulation... ».

Propriété foncière des Belpaire au maximum



(<http://www.openstreetmap.org>)* (<https://onroenderfgoed.be>)

C'est dans cette maison familiale d'Alphonse et Betsy que se déroule la prime enfance de Mamieke. Bien qu'elle n'ait guère connu son père, décédé quelques mois après sa naissance, Mamieke rédigea sur lui une biographie.¹⁰ De style rural, l'habitation est dotée d'un beau jardin qui fait le bonheur de Marie-Élisabeth : « *O gelukkige Kindsheid !* » s'écrie-t-elle à 68 ans ... Parmi leurs voisins figuraient les Van den Bergh, un deuxième 'chez soi' pour les bambins Alphonse jr et Mamieke ; ils n'avaient qu'à passer par le trou de la haie pour y rester des journées entières sans même devoir en avertir leur mère... Mamieke voit dans Mme Van den Bergh une figure maternelle.

¹⁰ M.-E. Belpaire, *Alphonse Belpaire door zijne dochter*, Antwerpen, Buschmann, 1922, 207 p. Cette biographie a donc été rédigée bien après la mort de la mère de Mamieke.

¹¹ (illustration p. 14) M.-E. Belpaire, « Daar achter woonde 't geluk... » dans *DWB*, 1921, p. 545.

Den Toren encadré dans le Torenhof



(Agentschap Onroerend Erfgoed 2019 :Het Torenhof (online))



Den Toren : « Daar achter woonde 't geluk.. »¹¹

Marie-Élisabeth Belpaire, dans *DWB*, 1921, p. 543

La gestion des terres Belpaire est longtemps demeurée en indivision. C'est Betsy Belpaire-Teichmann, mère de Mamieke, qui s'en occupe.

Lors du décès de son mari en 1854, Betsy avait décidé de rester dans la maison *Den Toren* ; elle estimait que la « communauté » devait payer les droits de succession. Avec son beau-frère Frédéric, elle fait un décompte des parts des entreprises artisanales des Belpaire, qui devaient revenir à son défunt mari : « *Nous sommes arrivés à cette triste conclusion que du reste tu¹² me prédisais toujours qu'il n'y avait à distribuer que 4 500 fr entre nous. Il faudra vivre avec économie et travailler. Je voudrais tant que l'on put commencer à imprimer ton mémoire mais je n'ose le demander parce que les frères Belpaire ont déjà tant de frais extraordinaires à supporter [...] J'ai fini par arriver à cette conclusion [...] je vendrais l'une ou l'autre chose de façon à pouvoir payer les frais d'enterrement, alors il me paraît juste que la communauté supporte les frais de succession et l'impression de ton mémoire...* ». ¹³ À ce moment, Betsy a seulement la 'jouissance' des biens fonciers de son mari, elle manque sans doute d'argent liquide, ¹⁴ toutefois, n'ayant n'a pas encore hérité de sa part de la Poudrerie de Wetteren, elle sait parfaitement que cette fortune l'attend.

En 1859, elle se demande ce qu'on ferait si son beau-frère Alfred devait se marier : « *... puisque [Alfred] marié, il fallait lui rendre des avantages dont je jouis à l'aise, entre autres les sommes accordées à la caisse des pauvres que je distribue à ma guise au nom des frères Belpaire et le loyer de notre campagne que la communauté ne nous fait pas payer à [Frédéric] et à moi...* ». ¹⁵

En 1862, lorsqu' Alfred épouse Élise Dufour, Betsy écrit à nouveau : « *... il me semblait positif aussi que pour ce contrat, [Alfred] devait pouvoir désigner avec certitude quels biens il apportait à sa future. Donc, il s'ensuivrait qu'il nous faudrait séparer nos intérêts restés en commun et opérer entre nous un partage* ».

Enfin, en mars 1863, après ce mariage, Betsy écrit encore : « *... [Alfred] vient de nous quitter. Je lui avais demandé de venir causer avec nous de la vente des propriétés et nous sommes enfin arrivés à une décision définitive. On vendra le plus qu'on pourra en perdant le moins.* » ¹⁶

¹² Dans son journal intime, elle s'adresse fictivement à son mari...

¹³ Notes copiées et dactylographiées en 1944 par Maurice Belpaire à partir des carnets de Betsy en date de juin 1854, p. 4. (en nos archives).

¹⁴ La rémunération de son mari.

¹⁵ Notes... *Ibidem*, en octobre 1859, p. 19.

¹⁶ Notes... *Ibidem*, en date du jeudi 19 mars 1863.

La propriété Belpaire aboutit à la création d'une « *Maatschappij Belpaire & C°* ». Les terrains sont progressivement utilisés par des membres de la famille Belpaire/Hertoghe, ou vendus à des outsiders. ¹⁷ Une bonne parcelle de ce terrain a été consacrée à l'implantation du nouveau bâtiment de l'hôpital Louise-Marie, fondé autrefois par Constance Teichmann et qui comptait cette fois quelques 200 lits.

1980 : Hôpital Louise-Marie (entre la rue Karel Ooms et la Desguinlei)



(extrait de : *Dr. Med. Theo Costy, De romantische geschiedenis van Constance Teichman en de Kliniek Louise-Marie, éd. De Bie, p. 31*)

¹⁷ L'actuel *Hof van Leysen* est probablement le résultat d'une telle transaction.

En 1920, Mamieke offrira à August Van Cauwelaert, qu'elle allait nommer rédacteur en chef de son *Dietsche Warande en Belfort*, la maison du n° 153 Markgravelei.

Plus tard, en 1933, quatre membres de la famille Hertoghe, petits-enfants de Frédéric et Marie Belpaire-Teichmann, se sont fait construire, à côté de chez Mamieke, des maisons adjacentes aux numéros 159-163 A de la Markgravelei dont le 28 de la rue Korte Lozana.

Parallèlement, les Belpaire disposent toujours, à la Markgravelei, de la « *grande maison* », ¹⁸ maintenue en fonction, pour les réunions de famille, l'accueil d'Alfred et d'Élise et de leurs enfants bientôt orphelins de mère, dont Mamieke s'occupe si souvent. C'est dans cette « *grande maison* » qu'en 1893, les Woeste sont invités lors des fiançailles de leur fille Jeanne avec Alfred Belpaire jr. ¹⁹ À cette époque, la mobilité de Betsy, mère de Mamieke, est très réduite : « *L'après midi, j'ai pu me lever et m'habiller [écrit-elle] et grâce à ma petite voiture que Zusu et Jan poussent à travers le jardin, j'ai pu me rendre à la grande maison pour attendre nos convives* ». ²⁰

En 1895, Betsy évoque encore une réunion à la « *grande maison* » pour annoncer le mariage de Marthe Belpaire : « *Je n'avais pas voulu m'exposer aux fatigues de ce repas mais le soir Mamie m'a amené le jeune homme* ²¹ *qui me plaît beaucoup par son air doux et sans prétention* ».

En 1898, lors du mariage d'Édouard Belpaire avec Hedwige Rieth, Betsy écrit aussi qu'Édouard devra loger à la « *grande maison* ». Mamieke qui faisait partie de la suite, habitait encore avec sa mère. Les deux sœurs Betsy et Marie n'ont pu aller à l'église mais à la sortie de la messe les jeunes mariés sont venus les embrasser.

Avant de parler de l'enfance de Mamieke, il y a lieu de présenter l'autre branche de son ascendance, celle de sa mère Betsy, née Teichmann, partiellement héritière des substantiels revenus de la Poudrerie Royale de Wetteren. Les Teichmann ont des caractères très différents des Belpaire mais ils impressionnent plus Marie-Élisabeth que sa famille paternelle.

¹⁸ Terme utilisé en famille.

¹⁹ Fils d'Alfred et cousin germain de Mamieke.

²⁰ Notes dactylographiées, p. 37, en date du jeudi 23 février 1893. Une photo publiée dans l'article de Ria Christens montre Betsy en chaise roulante au cours d'une réunion de famille (entre 1889 et 1897) commémorant sa défunte belle-fille Anna Klausener *Marie-Elisabeth Belpaire. Een vrouw met impact* [red. Karl Scheerlinck, Helga Van Beeck, Rita Vanderheyden), Academia Press, 2019, p. 27.

²¹ Jules de Mahieu

En effet, Mamieke est très attachée à la personnalité de son grand-père maternel Théodore Teichmann. Allemand d'origine hollandaise, Théodore Teichmann (1788-1867), fait des études d'ingénieur à Polytechnique (Paris). Sa carrière d'ingénieur se situe principalement à Anvers, comme inspecteur des ponts et chaussées et ingénieur du *Waterstaat*, mais il a été élu député par l'arrondissement de Bruxelles en 1832-1835, désigné comme ministre de l'intérieur *ad interim* en 1831, gouverneur *ad interim* de la province d'Anvers en 1833-34 (pendant qu'il est député de Bruxelles ?) puis nommé officiellement gouverneur de la province d'Anvers de 1845-1862.

Autrefois protestant, il s'était converti au catholicisme pour son mariage, en premières noces, avec Jenny Cooppal. Ce mariage fera bientôt passer la fortune Cooppal aux mains de ses quatre filles. En effet, Jenny décède peu après la naissance de son fils et Théodore Teichmann fait appel à sa belle sœur Mimi pour s'occuper de celui-ci, qui décède bientôt lui aussi. Mimi Cooppal épouse alors son beau-frère veuf. Elle est, à ce moment, l'unique héritière de la Poudrerie Cooppal.

Fragment d'une lettre envoyée par les membres de l'A.G. de la Poudrerie Royale de Wetteren à Mamieke (mars 1945)



Fragment du document présenté dans *Marie-Elisabeth Belpaire. Een Vrouw met impact*, op. cit. p.273. À cette date, le siège social de Cooppal est à Bruxelles, 13, rue d'Arenberg.

Les Coopal, anversois, étaient des grossistes en matériaux de construction, dont du salpêtre, utilisé comme explosif. À point nommé, ils sont passés de la vente à la production de salpêtre. En 1778, Jean-François Coopal, a créé à Wetteren une fabrique d'explosifs à l'usage des mines, de la chasse puis surtout à usage militaire, d'où une croissance exceptionnelle jusqu'à sa fusion, en 1966, avec les Poudreries Réunies de Belgique.

Le fils de Jean-François Coopal avait eu deux filles, Jenny et Mimi dont nous venons d'évoquer le mariage, successivement, avec Théodore Teichmann. Au décès de son père, Mimi Teichmann-Coopal, devenue propriétaire de la poudrerie, en a confié la direction à un ingénieur de l'entreprise, Constant van Cromphaut. En 1847, la poudrerie reçut du Roi Léopold I^{er} le droit de s'adjoindre le titre de « Royale ». Elle occupait à ce moment quelque 250 travailleurs et de nombreux chevaux pour faire tourner les roues à salpêtre. Elle a connu trois explosions, 1817, 1880, 1901 dont les deux dernières avec morts et blessés. En 1880, elle s'est transformée en société anonyme mais les actions restaient aux mains de la famille.

Théodore Teichmann et Mimi Coopal mènent une vie super-aisée. Théodore est passionné de musique, il joue souvent du violon (un stradivarius...) ²² et sa fonction de gouverneur se prête à une brillante vie culturelle et sociale. Il a l'art de créer autour de lui une atmosphère familiale chaleureuse et joyeuse grâce notamment, à la musique. Leurs filles, les quatre sœurs Teichmann, ²³ forment un incomparable noyau de vie caritative et artistique. Elles parviennent à articuler ces deux aspects de leur vie notamment en organisant pour leurs œuvres des collectes de fonds via leurs concerts. Créées en 1844, *Les Dames de la Charité*, récoltent l'argent nécessaire à la fondation par Constance Teichmann d'un petit hôpital pour enfants pauvres. ²⁴ La présidence des *Dames de la Charité* est assumée par la mère de Mamieke, Betsy Teichmann. Très présentes dans la « guerre scolaire », elles permettent d'ouvrir en 1877 une école professionnelle pour filles, l'*Anna Bijsschool*, dans une maison de la rue Everdij qui avait été achetée par Mimi Teichmann-Coopal pour l'hôpital de Constance. En 1888, *Les Dames de la Charité* soutiendront encore le vicaire Karseleers pour la création de sa paroisse Saint-Éloi.

²² Son frère est installé comme luthier à Bruxelles.

²³ Jenny, Betsy, Constance et Marie.

²⁴ Hedwige Peemans-Poulet, « Soigner l'enfant pauvre : l'hôpital Louise-Marie d'Anvers (1846) » dans *Mères et nourrissons. De la bienfaisance à la protection médico-sociale (1830-1945)* [sous la dir. de Geneviève Masuy-Stroobant et Perrine Humblet], Bruxelles, éd. Labor, 2004, p. 119-139 et X-XI.

Mamieke est fascinée par l'atmosphère Teichmann. Elle présente de manière peu équilibrée les deux branches de sa famille. Les Belpaire, elle les voit comme des hommes laborieux, obligés de turbiner pour gagner leur vie, alors qu'en réalité, ces solides propriétaires fonciers, sont des agents de l'État, généralement absorbés par leurs travaux scientifiques. Ils ont aussi le goût des entreprises artisanales (fabrication de toile cirée, huilerie, papeterie, tissus pour manteaux, minoterie) ²⁵ qui ne 'rapportent' pas grand chose selon le père de Mamieke, Alphonse, qui se montre toujours si pessimiste...

Pour Mamieke, les Teichmann, tiennent le haut du pavé, ils sont brillants, joyeux, doués pour les arts et les lettres, admirés de tous, vivant dans l'aisance, avec une nombreuse domesticité... Elle considère ses grands-parents Teichmann comme des « *rijke welstellende lieden* » et pour les biographes, ils sont aussi d' : « *un niveau de haute bourgeoisie* ». ²⁶ Haute bourgeoisie ? C'est à voir. ²⁷ Ce qui est certain, par contre, c'est que les quatre filles des Teichmann-Coopal ont une aisance de vie et une autonomie de décision étonnantes pour l'époque. ²⁸ Cette fortune Coopal est associée à des engagements philanthropiques. La grand-mère de Mamieke, Mimi Coopal-Teichmann se signalait dès 1847, par ses nombreuses interventions sociales et charitables. Au cours de la crise, elle avait organisé, à Anvers, des ventes de tissus des Flandres. Elle a multiplié les « œuvres » pour les veuves, les mères chrétiennes, les écoles gardiennes, les écoles dominicales, les écoles de dentellières, ainsi qu'un orphelinat pour les jeunes filles en danger... Au cours de sa petite enfance, Mamieke a pu observer les files de déshérités qui attendaient le passage de sa grand-mère et manifestaient leur gratitude.

²⁵ Alfred, cherche les applications de la vapeur comme principe moteur.

²⁶ Comme l'écrit Benoît A. Roose qui oublie que la fortune leur vient des Coopal.

²⁷ En réalité, à cette époque, il semble qu'il y ait un fossé entre les familles aristocratiques de rentiers et les familles qui gagnent leur vie. Constance, en tant que fille du gouverneur, ayant été invitée à un bal d'une famille noble, dit qu'elle n'y connaîtra personne... Quand Betsy, cherche une jeune fille à marier pour son beau-frère Alfred, les noms qu'elle évoque ne sont pas inconnus à Anvers mais certainement pas de « haute » bourgeoisie.

²⁸ Observons l'autonomie que procure la propriété et l'usage que les femmes riches en font. Voir : Hedwige Peemans-Poulet, « Les femmes philanthropes. Autonomie de la richesse et richesse de l'autonomie », dans *Femmes et Autonomie* [sous la dir. de Claudine Liénard], coll. Pensées Féministes, éd. Université des Femmes, Bruxelles, 2011, p. 161-197.

Plus tard, lorsque les héritières de Cooppal, sont confrontées aux accidents de la production de poudre,²⁹ elles font construire à Wetteren un réseau d'orphelinats et d'écoles professionnelles pour prendre en charge les enfants des victimes et mettent aussi sur pied quelques œuvres patronales d'assurances sociales (caisse d'épargne, caisse d'emprunt à taux réduit, caisse de pension, primes de risques, etc.). Elles ont fait appel aux Frères Scheppers³⁰ spécialisés dans l'enseignement professionnel, qui ont mis au point des formations performantes en horticulture, brasserie, mécanique, etc., de telle sorte qu'au début du XXI^e siècle, le dit Institut Scheppers, devenu mixte, compte toujours 1571 élèves et 242 membres du personnel.

Il y a un parallèle frappant entre les réalisations de Wetteren et celles de Mamieke à Anvers. Les relations entre le style néo-gothique et l'ultramontanisme sont souvent évoquées.³¹ Mamieke, elle aussi, a compris le rôle de la protection sociale dans la vie des travailleurs. Si les œuvres scolaires de la poudrerie sont aux mains d'un ordre religieux, Mamieke, cherchera, au contraire, à échapper au paternalisme ecclésiastique et s'occupera exclusivement de la formation des femmes.

Comment alors expliquer l'engouement des trois frères Belpaire³² pour les quatre sœurs Teichmann ?³³ À l'origine, se trouve l'amitié qui s'était nouée entre Théodore Teichmann et Antoine Belpaire lorsqu'ils effectuaient leurs études à l'École Polytechnique. Antoine, arrivé à Anvers, y avait retrouvé Théodore. Ses fils ont respectivement 10 et 7 ans, le troisième naît sous peu. Les Teichmann, de leur côté, ont trois filles, âgées de 8, 6, et 3 ans ; la quatrième naît bientôt. Ces jeunes ont des caractères très différents mais forment une joyeuse bande comme le décrit Betsy : ces frères Belpaire sont des « *West-Flamands, plutôt taciturnes, timides mais cependant froidement passionnés, [ils] entraient bien quelquefois en conflit avec le camp féminin des Teichmann, exubérant et méprisant des conventions, mais c'étaient généralement les Belpaire qui mordaient la poussière et devaient s'incliner devant la variété des dons de l'autre parti. N'empêche que cette jeunesse s'amusait de bon cœur car malgré leur retenue les Belpaire étaient folâtres, mais par à coups* ». ³⁴

²⁹ En 1880 : l'explosion de ± 35 tonnes de poudre cause au moins 13 décès et provoque la destruction de 13 maisons ouvrières... Lors de l'explosion de 1901, les quatre filles Teichmann héritières de Cooppal sont décédées mais Mamieke Belpaire vient à son tour d'hériter de sa part des actions de Wetteren.

³⁰ Aussi appelés Frères de Notre-Dame de Miséricorde.

³¹ Par ex. dans Jan De Maeyer, *De rode baron. Arthur Verhaegen (1847-1917)*, KADOC-Studies 18, UPers Leuven, 1994.

³² Ils sont souvent ainsi réunis dans les commentaires, Chevalier Lagasse de Loch, *Hommage à la mémoire des ingénieurs Alphonse Belpaire, Alfred et Frédéric Belpaire*, Anvers, imprimerie Buschmann, 1925, 14 p.

Cette joyeuse bande se retrouve souvent dans la jolie propriété Cooppal à Wetteren. Pendant, les mois d'été, les grands-parents Teichmann-Cooppal, fuient le centre ville pour louer puis acheter une résidence de campagne qui jouxte la propriété des Belpaire. Et ce qui devait arriver... arriva.

Alphonse Belpaire (1817-1854) reconnaît, dans son journal intime, s'être emmouraché de Constance Teichmann au cours de son adolescence (Constance en parle aussi). Or, à 25 ans, il s'éprend de sa sœur Élisabeth (dite Betsy) qu'il épouse en 1842.

Alfred Belpaire a éprouvé secrètement pendant de nombreuses années un amour non réciproque pour Marie Teichmann. Il finira par y renoncer. Théodore Teichmann avoue qu'il avait souhaité avoir Alfred comme gendre. Plus tard, Alfred, déjà âgé de 42 ans et installé à Bruxelles, rencontra Élise Dufour, une jeune montoise de 24 ans, qu'il décida rapidement d'épouser (1862).

Enfin, Frédéric Belpaire a, lui aussi, été longtemps amoureux, sans succès, de Marie Teichmann. Finalement, après le mariage de son frère, il aura gain de cause : Marie accepte de l'épouser en 1864. Il a alors 31 ans et elle, 35.

Deux des trois frères Belpaire, sont ainsi mariés à des héritières de la Poudrerie Cooppal.

Revenons à l'enfance de Marie-Élisabeth, dite Mamieke.³⁵

Jusqu'à ses 9 ans, sa vie se déroulait, selon les saisons, entre la lumineuse *Den Toren* et le sombre palais du Gouverneur de la Province, maison de fonction de son grand-père. Elle y participait³⁶ de loin à la joyeuse vie artistique et mondaine des Teichmann-Coppal.

³³ M.-E. Belpaire, De families Teichmann en Belpaire, 3, *De vier zusters*, Antwerpen, Buschmann 1934.

³⁴ C'est Betsy Teichmann qui le dit ! Notes dactylographiées par Maurice Belpaire en copie des carnets de Betsy (en nos archives).

³⁵ Sa mère l'appelle souvent Mamie ; l'ajout d'un Ke ou Tje à un prénom d'enfant est très fréquent en pays flamand.

³⁶ Ses descriptions donnent l'illusion qu'elle participe, mais souvent elle est seule, où se trouvent sa sœur et ses frères... ? Là, sur le haut du palier, elle est avec les enfants du personnel de la maison...

Ancien hôtel du gouvernement provincial d'Anvers (XIX^e s.)³⁷



Les Dames de la Charité invitent au concert du 18 avril 1858 (Mamieke a 5 ans)



D'en haut, sur le palier, elle pouvait admirer, le concert annuel donné par les « *Dames de la Charité* » au profit de l'hôpital des enfants de sa tante Constance. Sa mère, comme présidente et maîtresse de cérémonie recevait avec aisance tout ce beau monde en tenue de soirée. Si sa tante Constance y chantait, le public applaudissait avec ravissement.

(extrait de : Dr. Med. Theo Costy, *De romantische geschiedenis van Constance Teichman en de Kliniek Louise-Marie*, éd. De Bie, p. 6.

Une autre joyeuse activité de l'hôtel du Gouverneur, était la préparation de la pièce jouée annuellement par la troupe familiale, « *L' Accord parfait* ». Betsy, mère de Mamieke, en est vice-présidente mais, en même temps, une actrice joyeuse et débordante de vie. La petite Mamieke peut jouer à la répétitrice mais au moment du spectacle, une professionnelle officie. Alors, la bande des enfants est placée au premier rang sur des banquettes. Lors de la kermesse annuelle, « *L' Accord parfait* » jouait aussi sa pièce à Wetteren, dans la jolie propriété du bord de l'Escaut. La dernière représentation a lieu en 1864. Mamieke y participe-t-elle ?³⁸ Elle a 11 ans à ce moment.

Betsy, est veuve depuis dix ans mais elle est restée très active. Très liée à ses deux beaux-frères, Alfred chef de famille et Frédéric.³⁹ Elle écrit régulièrement dans son journal intime, rédige des romans⁴⁰ qu'elle tente de faire publier, visite des expositions, voyage et, plutôt mondaine, s'intéresse aux déplacements des « têtes couronnées ».⁴¹

Son beau-frère Frédéric, qui vivait chez elle depuis 1843, a épousé Marie Teichmann-Cooppal en 1864 et s'est installé avec sa femme au n° 40 de la Markgravelei. Cette adresse mentionne aussi : « Cooppal & Cie, fabricants d'huiles ». Au nom de sa femme, Frédéric, devenu président du Conseil de Direction de « Cooppal & Cie », décide de fonder une école secondaire à Wetteren, il y achète une maison de notaire avec un bon parc.⁴² Les cours s'y donnent dès 1895.

Par ailleurs, en 1862, les grands-parents Teichmann-Cooppal, ayant du quitter le gouvernorat provincial, avaient acheté une maison de campagne à la Markgravelei près de la rue Lokkaert. Cette précoce mise à la retraite affecte Théodore Teichmann, et pour le consoler, ses filles, lui organisent un petit programme de convivialité. Le matin, c'est souvent Betsy qui vient lui faire la lecture ; puis Marie-Cécile, sa petite-fille, en fait autant. En soirée, toute la famille se réunit et joue de la musique. En fin de journée, Betsy rassemble ses quatre enfants « chez elle ».

³⁷ Photo reprise à J. Bungeneers et L. Van Langendonck dans le Bulletin du Crédit Communal.

³⁸ Le décès en 1864 du neveu de Jules Strens, acteur majeur de la troupe a mis fin à la vie de « *L'Accord parfait* » et aux expéditions à Wetteren. Mamieke a 11 ans.

³⁹ Betsy dit qu'elle le traite comme un fils mais un jour Mamieke a demandé à sa mère si ce Frédéric n'était pas réellement son propre père ...

⁴⁰ Elle avait envoyé au journal *l'Émulation*, un roman intitulé *Le Château de Bec-Vaucquelin* ? pour le faire publier en feuilletons.

⁴¹ Comme disent ses proches : c'est un trait de caractère qu'elle transmet à sa fille Mamieke !

⁴² Voir le carton d'invitation à la pose de la première pierre, p. 44.

En 1863, Mamieke âgée de 13 ans fait « sa communion » à l'église Saint-Laurent, sa paroisse. Avec ses frères, elle a partagé la vie des descendants Belpaire/Hertoghe installés dans ce quartier résidentiel. Elle y avait reçu une formation éclectique à base de cours particuliers donnés par des instituteurs ou des membres de la famille. Les jeunes, sans distinction de « genre », suivaient ces cours de lettres classiques, langues et littératures étrangères, arts, musique... C'était un milieu fermé... mais une famille étendue peut aussi devenir une source de relations durables. Ainsi en est-il de son neveu, Jan Belpaire, fils de son frère.⁴³ Malgré une différence d'âge de 28 ans, il joue un rôle important dans la vie de Mamieke, bien qu'il la détourne, finalement, de son projet initial, c'est à dire, de la création d'un « pilier social chrétien féminin », complet, aux mains des femmes et pour les femmes.⁴⁴

En 1864, des événements familiaux bousculent cette harmonie. Son oncle, Jules Strens, mari de Jenny, décède. En 1867, ses grands-parents Teichmann-Cooppal décèdent l'un et l'autre.⁴⁵ C'est un peu la fin d'un monde, mais les filles Teichmann-Belpaire continuent à habiter à la Markgravelei autour de la « grande maison » où se tiennent les réunions de famille. Au décès des grands-parents Teichmann-Cooppal, Betsy, mère de Mamieke, ayant alors hérité de sa part de la Poudrerie de Wetteren, se fait construire « notre bonne nouvelle maison » dans laquelle elle s'installe en 1869, au n° 38 de la Markgravelei.⁴⁶ Elle habite ainsi à côté du ménage de sa sœur Marie. En 1871, Marie-Cécile, la sœur de Mamieke, épouse Paul Mansion, professeur à l'Université de Gand ; celui-ci exerce bientôt⁴⁷ une profonde influence sur toute la famille Belpaire. À partir du mariage d'Alphonse jr. son frère, Mamieke est seule à y vivre avec sa mère.⁴⁸

⁴³ Ce Jan Belpaire, abbé et vicaire de Nivelles, était en 1910, le principal organisateur du congrès de la *Ligue Démocratique Belge* (LDB). Mamieke y assistait comme simple spectatrice et son action était centrée, à ce moment, sur la création de la *Ligue Constance Teichmann*, ce fameux projet de pilier sur lequel nous reviendrons.

Or, Jan Belpaire se rallie au projet soutenu par la LDB et la hiérarchie ecclésiastique qui aboutira, en 1921, à la fondation de la *Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens* (LNTC) ancêtre de l'ACW-MOC. Dans ce pilier les organisations socio-économiques des femmes (syndicats, coopératives, mutualités) sont absorbées par les fédérations masculines, dites mixtes, tandis que les femmes sont regroupées dans des associations séparées habilitées seulement en animation, éducation permanente, sociale et culturelle. Voir chapitre 6.

⁴⁴ Voir chapitre 6.

⁴⁵ Mamieke a 14 ans.

⁴⁶ Où elle est mentionnée, comme « veuve, rentière » dans un répertoire d'adresses de 1877.

En 1900, la vie de Mamieke a pris un nouveau tournant. Betsy, sa mère et Marie, sa tante sont décédées en cette année. Mamieke hérite alors à la fois de sa part des terres Belpaire et de sa part de la propriété de la poudrerie. Elle confie aux architectes Duvivier et Van Coppennolle la réalisation de sa propre maison sur une parcelle de terrain dont elle a hérité, au n° 157 de la Markgravelei. Cette maison devient son domicile à partir de 1912. C'est là qu'elle se trouve au moment de la déclaration de la première guerre et là qu'elle revient après son séjour en exil à La Panne, là qu'elle co-habite désormais avec sa fidèle amie Louisa Duykers.

Terminée en 1912, la maison personnelle de Mamieke Belpaire au n° 157 Markgravelei



(<https://inventaris.onroederfgoed.be/erfgoedobjecten/7283>)

⁴⁷ Voir plus loin, ch. 3

⁴⁸ La photo qui représente une réunion de la famille en mémoire de Anna Klausener, femme d'Alphonse jr, décédée en 1889, a probablement été prise dans cette maison de Betsy Belpaire-Teichmann. (voir « Marie-Elisabeth Belpaire. Een vrouw met impact », *op. cit.*, p. 27).

Résumons brièvement les lieux de vie de Mamieke

→ De 1853 à 1869, elle vit avec sa famille à *Den Toren*. Jusqu'à ses 9 ans, la famille ⁴⁹ fait régulièrement des séjours chez les grands-parents Teichmann- Cooppal, au Palais du Gouverneur ou, en été, dans leur résidence de « camapagne ». En 1862, après la mise à la retraite du gouverneur, cette alternance se poursuit autrement, grâce à une maison achetée par ces grands-parents à proximité de *Den Toren* et ce jusqu'à leur décès en 1867.

→ En 1867, Betsy ayant hérité de sa part de la Poudrerie de Wetteren, décide de se faire construire une « *belle nouvelle maison* » où en 1869, elle s'installe avec ses enfants.

→ De 1869 à 1900, Mamieke vit là, avec sa mère, au n° 38 de la Markgravelei. Sa mère décède en 1900.

→ Ayant alors hérité de sa part des terrains Belpaire et de sa part de la Poudrerie Cooppal, elle s'est fait construire sa propre maison, terminée en 1912 au n° 157 de la Markgravelei, qui devient son domicile privé jusqu'à son décès en 1948.

En 1920, Mamieke a offert à August Van Cauwelaert, futur rédacteur en chef du *DWB*, une maison au n° 153.

En 1933, à côté de chez elle, aux n° 159 à 163A, quatre des petits enfants de Frédéric et Marie Belpaire se feront contruire leur propre maison.

→ Mamieke disposera aussi du siège de son périodique, le *DWB* qui a été fixé successivement à Gand, chez Alfons Siffer, éditeur de feu *Het Belfort*, puis au n° 174 de la Markgravelei, maison qui appartient probablement à sa sœur Marie-Cécile, puis enfin au n° 168 de la Markgravelei où elle peut disposer de son secrétariat, réunir son comité de rédaction et recevoir les personnalités. Ce n° 168 est probablement celui de ce que la famille appelait couramment la « grande maison ».

→ Pendant la guerre de 1914-1918, elle vit provisoirement à La Panne, au *Swiss Cottage*, villa qui lui a été prêtée et où elle prend la direction rédactionnelle de *De Belgische Standaard*.

⁴⁹ Sa mère devenue veuve en 1854, sa sœur Marie-Cécile, ses deux frères, Théodore et Alphonse jr. et temporairement, son oncle Frédéric.



CHAPITRE II

LES AMIES INDÉFECTIBLES HILDA RAM ET LOUISA DUYKERS LES PREMIERS ÉCRITS



Marie-Élisabeth Belpaire peut compter sur deux fidèles amitiés dont le rôle est déterminant pour ses engagements et ses travaux. La première, Hilda Ram l'initie au bon néerlandais et aux exigences du mouvement flamand. La seconde, Louisa Duykers sera véritablement son bras droit dans toutes ses activités. Elles forment avec Mamieke un trio de femmes engagées dans un « féminisme chrétien » au sein du mouvement flamand.

Hilda Ram (1858-1901), pseudonyme de Mathilda Ramboux, est née dans une famille de bonne bourgeoisie anversoise. Elle suit l'école normale de Wavre pour devenir institutrice et se forme également dans les langues étrangères et le latin. À peine plus jeune que Mamieke Belpaire, elle est déjà une auteure connue lorsqu'elles se croisent. Cette rencontre se produit en 1884, peu après la publication par Hilda Ram d'un poème : « *Een klaverken uit's levens akker* ».

Belpaire lui propose un entretien.⁵⁰ Mamieke avait découvert⁵¹ que les Belpaire se contentent d'un parler populaire assez peu présentable mais ils en sont conscients. Déjà, sa grand-mère Mimi Teichmann-Cooppal, avait honte lorsqu'elle accueillait des hôtes hollandais de devoir utiliser son « *abominable flamand* ». ⁵² Même Constance Teichmann qui, outre ses contacts dans l'hôpital, fréquentait tant d'artistes, parlait encore toujours un dialecte à l'anversoise. Marie-Élisabeth Belpaire, pensant se mettre à traduire ou rédiger des contes pour enfants, découvre donc qu'elle doit apprendre à parler et écrire convenablement le néerlandais.⁵³ Sa rencontre avec Hilda Ram/Mathilda Ramboux lui a permis de faire ce pas. Hilda en acceptant ne se contente pas de la former au bon langage et à une écriture cultivée, elle lui fait aussi comprendre la nature et l'importance du mouvement flamand. De son côté, Mamieke la conforte dans ses sentiments religieux qui aideront Hilda à supporter sa mauvaise santé. L'une et l'autre articulent désormais fermement

⁵⁰ Marie-Élisabeth Belpaire a 31 ans et Hilda Ram 26. Cette petite différence d'âge ne justifie pas la condescendance un peu mondaine que manifeste Belpaire en parlant d'elle : « *J'ai fait la connaissance de l'auteur [une jeune fille d'Anvers] qui est aussi charmante que ses œuvres. C'est une personne de 25 à 27 ans, simple, modeste, intelligente. Elle m'a infiniment plu et j'espère cultiver sa connaissance. Ses parents appartiennent à la bonne bourgeoisie d'Anvers et sont d'une famille foncièrement catholique* ». Cité d'après Geraldine Reymenants, *op. cit.*, note 25, p. 36.

⁵¹ Elle avait d'abord écrit en poésie mais certaines personnes lui conseillaient de préférer la prose.

⁵² Pas de problème pour Théodore Teichmann qui était d'origine hollandaise. Mimi Teichmann-Cooppal a été soulagée de voir que les invités en question s'adressaient à elle en français...

⁵³ « *Ik [...]was beschaamd de taal zoo gebrekkig en onbeholpen te spreken* », avoue-t-elle dans *DWGB*, « *Gestalten in 't verleden* », [III] 1938, p. 411.

la culture flamande, le peuple flamand et le catholicisme. Elles collaboreront dans des écrits (les *Wonderland...*), des projets culturels (le groupe *Eigen Leven*) ; les idées pédagogiques pour les filles (une *Extension universitaire pour les jeunes filles...*), ainsi que dans des responsabilités éditoriales (*Dietsche Warande en Belfort*). Au contact de Hilda, Mamieke améliore son écriture,⁵⁴ son parler néerlandais et s'engage intensément dans une approche culturelle du mouvement flamand. Deux ans après cette rencontre, elle publie, pour le Davidsfonds, un recueil poétique *Uit het Leven*. Hilda Ram meurt précocement à Anvers.⁵⁵ Elle aussi était une grande admiratrice de Constance Teichmann dont elle avait fait l'éloge, en 1871, lors de la célébration du 25^e anniversaire de la fondation de l'Hôpital Louise-Marie.⁵⁶

Louisa Duykers (1869-1952) provient d'une famille libérale francophone, elle avait fait ses études à l'école normale de Liège et, jusqu'à sa rencontre avec Marie-Élisabeth Belpaire, elle écrivait exclusivement en français. Elles se sont rencontrées, sans doute, par l'intermédiaire de la famille Van Beers, mais, selon les mémoires de Mamieke, le début de leur amitié remonte à 1896. Marie-Élisabeth entreprend alors une profonde conversion de son amie ; elle amène Louisa à connaître et écrire en néerlandais, à soutenir le mouvement flamand dont son catholicisme viscéral, ainsi qu'à s'engager en féminisme. En échange, Louisa Duykers secondera concrètement Marie-Élisabeth Belpaire dans toutes ses initiatives dont, particulièrement, la lutte contre l'immoralisme public.⁵⁷ Les écrits de Duykers sont assez nombreux⁵⁸ mais peu appréciés à cause de leur ton trop engagé et moralisateur. Au cours de la guerre de 1914, au *Swiss Cottage*, elle cohabitait avec Belpaire qui lui confie la responsabilité de deux publications, *Omhoog* et *Aujourd'hui et Demain*,⁵⁹ destinées aux femmes néerlandophones et francophones actives à l'arrière-front.

⁵⁴ Il est difficile pour nous aujourd'hui d'apprécier si le style littéraire de Belpaire est plutôt marqué par le tutorat de Hilda ou par son souci de conférer au néerlandais une certaine « beschaafdheid ».

⁵⁵ Leur correspondance a été étudiée par Elke Brems dans *Zacht Lawijd*, 2011/3, p. 2-23. Servaas Daems a publié un In memoriam approfondi dans *Dietsche Warande en Belfort*, 1901, p. 261-296.

⁵⁶ Méfions-nous de cette affirmation car Hilda n'avait que 13 ans lors de cette célébration...

⁵⁷ Duykers sera secrétaire du *Bond ter Bestrijding van Openbare Zedeloosheid*.

⁵⁸ Elle écrit une dizaine de romans, des impressions de voyage, tout comme M.-E. Belpaire ou avec elle, elle effectue des traductions de Jörgenssen, publie plusieurs volumes de *Wonderland*, et publie aussi des articles.

⁵⁹ Signalons le travail de 2^{ème} candi FUSSt-Louis, réalisé en 2004 par Jean-Benoît Motte dit Falisse, (sous la dir. de J.P. Nandrin et V. Piette) consacré à « Représentation de la femme. Morale, sexualité et famille au travers de *Aujourd'hui et Demain*, organe de la Ligue Constance Teichmann (1916-1926) ». L'auteur a dépouillé cette publication, mais n'a pas mesuré l'importance de la LCT, ni l'ampleur de la lutte contre l'immoralisme public.

Après la guerre, Duykers s'installe définitivement chez Mamieke et poursuit avec elle les grandes initiatives entamées par le trio depuis la fin du siècle passé : l'*Extension universitaire pour les femmes*, la *Katholieke Vlaamse Hoogheschool voor Vrouwen*, et l'initiative du groupe *Eigen Leven*.⁶⁰ En 1938, Belpaire confirme le rôle d'indéfectible « amie de compagnie » de Louisa [*mijn trouwe gezellin, in alles en overal*]. Marie-Élisabeth Belpaire est la figure de proue de ce trio de « féministes chrétiennes » engagées dans le mouvement flamand et dans le mouvement social mais elle n'occulte pas la personnalité de ses deux amies.

Les premiers écrits de Mamieke correspondent à son propre vécu familial. Elle avait souvent été mise à contribution pour s'occuper et former ses cousins orphelins de mère. Elle a 19 ans lors du décès de sa tante Élise Belpaire-Dufour qui laisse une ribambelle d'enfants à charge de leur père. Ce veuf doit souvent se déplacer à cause de ses responsabilités aux chemins de fer et se montre assez maladroit dans l'organisation de la vie familiale quotidienne. Lorsque les enfants sont en séjour à Anvers, Mamieke était invitée à s'occuper d'eux, à leur raconter des histoires, à leur donner une formation. Mamieke manifestait alors ses sentiments pédagogico-maternels. Elle, qui souhaitait avoir des enfants, se découvre un peu comblée par cette forme d'adoption morale. Il n'est donc pas étonnant que, parmi ses premiers écrits, figurent des œuvres pour la jeunesse : les *Wonderland*. Ces recueils de traductions de contes (Andersen, Grimm ...) et de légendes flamandes sont le fruit de sa récente collaboration avec son amie, Hilda Ram.

⁶⁰ Voir plus loin dans le paragraphe sur l'accompagnement du mouvement flamand.



CHAPITRE III

LA GUERRE SCOLAIRE⁶¹ :
DU CATHOLICISME LIBÉRAL AU CATHOLICISME SOCIAL
EN PASSANT PAR L'ULTRAMONTANISME⁶²



La vie politique anversoise, bien que parfois excentrée par rapport à celle du reste du pays,⁶³ est cependant pleinement concernée par la guerre scolaire des années 1870.

Rappelons qu'Antoine Belpaire, grand-père de Mamieke, avait été membre de la commission qui avait préparé un projet de loi général sur l'enseignement public en Belgique (en 1832). Une loi organique sur l'enseignement primaire avait été votée presque à l'unanimité en 1842, traduisant bien les concessions réciproques que se faisaient les libéraux et les catholiques dans une période d'unionisme.

Or, depuis le congrès libéral de 1846, les libres-penseurs, puis la Ligue de l'Enseignement s'étaient mis à contester cette loi organique.

À Anvers, au « meetingpartij », l'union contre l'élargissement des fortifications⁶⁴ avait favorisé un rapprochement entre des démocrates pro-flamands et des catholiques anti-libéraux. Mais en 1872, pour la première fois, des libéraux doctrinaires et radicaux⁶⁵ participaient au gouvernement d'Anvers dont, à l'échevinat de l'Instruction Publique, un franc-maçon militant, Evariste Allewaert. Celui-ci s'était fait connaître par la diffusion des idées pédagogiques de Fröbel et la création de jardins d'enfants appliquant ces nouvelles conceptions.⁶⁶ Il s'appliquait aussi à déconfectionner l'enseignement primaire tant pour les filles que pour les garçons.

En juin 1878, les élections législatives avaient assuré une majorité aux libéraux parmi lesquels des radicaux, anticléricaux, bien décidés à en découdre avec l'unionisme de la Loi de 1842. Lors de son discours du Trône, Léopold II avait annoncé que la scolarité aux frais de l'État devait être placée sous la direction et la surveillance exclusive de l'autorité civile. Le nouveau gouvernement en est conforté et Frère-Orban crée le Ministère de l'Instruction Publique qu'il confie à van Humbeek avec pour mission d'élaborer une nouvelle Loi organique de l'enseignement primaire. Ce projet est accompagné d'une campagne de presse dénonçant le « péril clérical », l'« ultramontanisme » des évêques, la nécessité de barrer la route à la fraction « intransigeante » des catholiques.

⁶¹ Gita Deneckere, « Les Turbulences de la Belle Époque (1878-1905) » dans *Nouvelle Histoire de Belgique*, vol 1 : 1830-1905 [sous la dir. d'E. Witte, É. Gubin, & J.-P. Nandrin, G. Deneckere], Éd. Complexe, 2005, p. 1-223 et le toujours utile livre de Pierre Verhaegen, *La lutte scolaire en Belgique*, Gand, 1905 ainsi que les publications de Jacques Lory dont *Libéralisme et instruction primaire 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1979.

⁶² Voir les publications de et sous la dir. de Emiel Lamberts, comme *De kruistocht tegen het liberalisme*, éd. KADOC, KU-Leuven 1984 ; *Een Kantelend Tijdperk. Une époque en mutation...*KADOC-STUDIES, 13, KULpress, 1992 ; et la thèse de R. Rezsohazy, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique (1842- 1909)*, éd. PULouvain, 1958.

⁶³ Nous faisons allusion aux conditions de formation du *meetingpartij*.

⁶⁴ Élargissement que soutenaient les libéraux.

⁶⁵ Belpaire adopte le vocabulaire de l'époque et les traite de « geuzen, franschkiljons », elle les accuse d'avoir truqué les élections...

⁶⁶ Pour une lecture favorable à Allewaert, voir : Dieter Byttebier, *Evarist Allewaert (1835-1889) en de invoering van de kindertuinen in Antwerpen ten tijde van de Schoolstrijd*, Masterproef in de Geschiedenis, KULeuven, 2011-2012. Notons-y l'absence de comparaison avec les pratiques des jardins d'enfants d'orientation catholique qui existaient alors.

Cette nouvelle Loi sur l'enseignement primaire, votée en 1879, adopte les principes suivants : obligation pour chaque commune de posséder une école publique, suppression de la subsidiation par le pouvoir communal de toute école libre, obligation pour les enseignants des écoles publiques de disposer d'un diplôme d'école normale officielle, enfin, dans le réseau public, si cours de religion il y a, ils seront dispensés en dehors des heures de classe et des locaux scolaires.

Les catholiques, en s'appuyant sur les libertés constitutionnelles et la loi de 1842, avaient acquis un rôle prépondérant dans l'organisation des divers niveaux de l'enseignement et de la formation des enseignants au point que, dans les faits, l'enseignement primaire communal était le plus souvent catholique. La suppression de la subsidiation et de l'adoption d'une école catholique comme école de la commune, la non reconnaissance des formations acquises par les enseignants des écoles catholiques leur est apparue comme une véritable déclaration de guerre.

Les Belpaire (Betsy et ses enfants dont Mamieke ainsi que Marie-Cécile et son mari Paul Mansion, Frédéric et sa femme Marie), vont alors faire bloc avec les catholiques hostiles au libéralisme.⁶⁷ En effet, depuis 1871, suite au mariage de Marie-Cécile avec Paul Mansion,⁶⁸ ils s'étaient déjà familiarisés avec le radicalisme catholique. En 1873, à l'occasion du « *Nederlands Taal-en Letterkundig Congres* » d'Anvers, ils avaient rencontré le Dr. Schaepman, ecclésiastique hollandais, archevêque d'Utrecht, fervent défenseur de l'émancipation des catholiques dont il soutenait les écoles. Au cours de ce Congrès, Frédéric Belpaire, président du Cercle Catholique d'Anvers, avait accueilli chaleureusement, à la table des Belpaire, ce Dr. Schaepman, et d'énergiques discussions s'étaient déroulées, entre autres, avec Émile de Laveleye, protestant, qui avait publié un ouvrage sur « *Le parti clérical en Belgique* ». Schaepman devient un familier des Belpaire. Marie-Élisabeth Belpaire, âgée maintenant de 20 ans, participe à ces débats ; elle écrira sur Schaepman des articles très élogieux.

Partout dans le pays, les catholiques se mobilisent et s'empressent de récolter des fonds pour continuer à faire vivre les écoles catholiques ou pour en créer de nouvelles. À Anvers, les catholiques s'organisent autour de l'*Antwerpsch Catholiek Schoolverbond*. Les Belpaire, acquis aux idées de

⁶⁷ Marie-Élisabeth Belpaire dit qu'elle se percevait auparavant comme « libérale ».

⁶⁸ Sur les discussions autour de l'ultramontanisme entre Paul Mansion et les Verhaegen, père et fils, : voir *Jan De Maeyer, Arthur Verhaegen (1847-1917). De rode baron*, éd. KADOC-Studies n° 18, KUL Pers, 1994.

Paul Mansion et de Schaepman, sentant la menace de ce libéralisme radicalisé voire franc-maçon, glissent vers un catholicisme militant de type ultramontain. Frédéric Belpaire, plongé dans les œuvres paroissiales (Saint-Vincent de Paul, etc.), s'était depuis longtemps occupé de l'éducation des enfants pauvres ; il avait organisé des écoles du dimanche, des écoles gardiennes, divers patronages comme celui des « Condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés » et, à la tête du Cercle Catholique d'Anvers, il s'efforçait de coordonner la résistance des catholiques.

Cette guerre scolaire s'est soldée par une victoire électorale du parti catholique⁶⁹ qui gardera une majorité absolue au parlement de 1884 jusqu'aux lendemains de la guerre de 1914-1918, ce qui lui a permis de faire adopter en mai 1914, la Loi sur l'enseignement obligatoire et gratuit pour les enfants de 6 à 14 ans,⁷⁰ ainsi que, en 1912, la quasi adoption d'une loi sur l'assurance maladie-invalidité obligatoire, la déclaration de guerre ayant empêché la Chambre de voter le projet déjà adopté par le Sénat. Suite aux émeutes de 1886, de nombreuses lois sociales ont été adoptées par ces gouvernements catholiques disposant de la majorité absolue au Parlement.⁷¹

En 1892, Marie-Élisabeth Belpaire, comme présidente de la section paroissiale de l'*Association des Saints-Anges Gardiens*, se trouve encore à collecter des fonds pour les écoles paroissiales.

L'atmosphère ultramontaine est toujours bien présente dans la famille Belpaire. Ainsi, en 1893, Jeanne Woeste, fille du Ministre Woeste, épouse Alfred Belpaire jr,⁷² neveu de Frédéric et cousin germain de Mamieke. Frédéric, devenu président du Cercle Catholique d'Anvers, avait participé à certains Congrès de Malines où il avait fréquenté Charles Woeste, président de la Fédération des Cercles Catholiques.

⁶⁹ Sur la complexité des relations entre les catholiques, le rôle de la *Confrérie Saint-Michel* et la mise sur pied de l'*Union nationale pour le redressement des griefs*, voir Jean-Luc Soete, « Les catholiques et la question du programme (1878-1884) », dans *1884 : Un tournant politique en Belgique*, éd. PUSaint-Louis, Bruxelles, [sous la dir. d'E. Lamberts et J. Lory] (n^{elle} éd. 2019/Internet).

⁷⁰ Ce qui, soit dit en passant, était particulièrement favorable aux filles.

⁷¹ Voir Gitta Denecker, *Les turbulences de la Belle Époque, 1878-1905*, op. cit. passim et [sous la dir. des Ministères de l'Emploi et du Travail et de la Prévoyance sociale...] *Cent ans de droit social en Belgique*, éd. de la CGER, 1987.

⁷² Il est le fils aîné d'Alfred Belpaire, alors célèbre dans l'administration des Chemins de fer, décédé avant le mariage de son fils. Les fiançailles avaient rassemblé les deux familles chez les Belpaire à la Markgraevelei.



CHAPITRE IV

LA CRÉATION D'INSTITUTIONS SCOLAIRES POUR LES FILLES



Le rôle de Marie-Élisabeth Belpaire dans la formation scolaire des filles est bien connu.⁷³ À la fin du XIX^e siècle, ses préoccupations pédagogiques et les discussions qu'elle avait engagées avec ses deux amies, s'étaient déroulées dans le contexte de la guerre scolaire et en sont marquées.

Pour Mamieke, comme pour toute l'intelligentsia du XIX^e siècle, l'enseignement est l'atout principal de l'émancipation des femmes.⁷⁴ Que signifie cette émancipation pour elle ? Elle n'a pas connu mais rejette d'avance les formes 'typiquement féminines' de l'enseignement qui sont orientées vers le « rôle » traditionnel de la femme au sein de son ménage et de sa famille. Elle éprouve même une sorte d'*a priori* méprisant pour les pensionnats de filles affichant ces principes. Ses projets pédagogiques se veulent féministes, d'un « *féminisme chrétien* » bien entendu, articulant fermement religion catholique et culture flamande. Elle s'adresse aux femmes de toutes les classes sociales en espérant que les plus bourgeoises d'entre elles assumeront leurs responsabilités philanthropiques et sociales dans la société de demain.

Elle n'avait encore que 22 ans, lorsque son oncle Frédéric Belpaire mobilisait, entre autres, les quatre « dames Teichmann »⁷⁵ en vue de fonder une association pour développer l'enseignement professionnel des filles. Cette association avait pris le nom d'*Anna Bijns*.⁷⁶ Peu après, cette association transformait une école de midi où se donnaient des cours de coupe et couture, en une école d'enseignement secondaire professionnel pour les jeunes filles. Cette école, toujours sous le nom d'*Anna Bijns*, a pu s'installer dans une maison autrefois achetée par Mimi Teichmann-Cooppal pour offrir des locaux plus spacieux à l'Hôpital Louise- Marie.⁷⁷

⁷³ Voir les travaux de Lutgarde Govaerts, parmi lesquels, en dernier lieu, « De scholen van Marie-Elisabeth Belpaire » dans *Marie-Elisabeth Belpaire. Een vrouw met impact*, [red. Karl Scheerlinck, Helga Van Beeck, Rita Vanderheyden], Academia Press, Gent, 2019.

⁷⁴ Les libéraux aussi sont persuadés que l'enseignement est un facteur d'émancipation mais, pour eux, cette émancipation doit se traduire par un détachement à l'égard de la religion.

⁷⁵ M.-E. Belpaire, « Gestalten... », V, dans *DWGB*, 1938, p. 583.

⁷⁶ Fait référence à une enseignante et femme de lettres anversoise, célèbre à l'époque des chambres de rhétorique, devenue très critique à l'égard de Luther. Le choix de cette référence est imputé à Mamieke Belpaire.

⁷⁷ L'Hôpital Louise-Marie y avait séjourné de 1851 à 1877 avant de s'établir au n° 23 de la Meistraat.

Comment ne pas évoquer la parenté entre les interventions scolaires créées à Wetteren, pour les enfants des victimes des explosions et celles dont s'occupe Mamieke ? Il y a d'abord l'architecture néo-gothique/renaissance flamande. En 1876, en effet, la poudrerie invitait à la pose de la première pierre de l'orphelinat Sainte Barbe⁷⁸ plus tard Institut Scheppers. Le projet est dessiné par l'architecte Arthur Verhaegen, un ami de Théodore Belpaire, frère de Mamieke. Verhaegen est un fervent de l'ultramontanisme.



1876 : invitation à la pose de la première pierre de l'orphelinat Ste Barbe. (Mamieke a 23 ans)

Extrait de : Jan De Maeyer, *De rode baron. Arthur Verhaegen (1847-1917)*, op. cit., p. 121

Les interventions philanthropiques socio-culturelles de Marie-Élisabeth sont plus tardives. Car, c'est 'seulement' en 1900, lorsque, à la suite du décès de sa mère, elle aura hérité à la fois de sa part de la Poudrerie de Wetteren et des biens fonciers de son père, qu'elle pourra mettre en œuvre ses propres projets.

Elle a plus de 47 ans, lorsqu'elle peut commencer à réaliser ses projets personnels. Elle se fait construire sa propre maison, nous l'avons évoqué, plus haut. En 1900, avec l'assentiment du groupe *Eigen Leven*, elle rachète et fait fusionner les deux revues *Belfort* et *Dietsche Warande* qui deviennent sa propriété sous le titre *Dietsche Warande en Belfort*. Nous y reviendrons dans un prochain chapitre.

⁷⁸ Qui développera tout un réseau de formations professionnelles d'abord réservé aux enfants des ouvriers de la Poudrerie mais plus tard accessible aux externes.

En 1901-1902, c'est aussi le début, de ses interventions financières en vue de créer un réseau scolaire pour les filles : « *comme suite au décès de ma mère, [écrit Mamieke] je disposais de mon propre argent, j'ai voulu reprendre les initiatives familiales, j'ai acheté un terrain contigu aux deux rues De Bom et Sanderus pour y faire construire les locaux d'une école moyenne* ». ⁷⁹ Cette action spectaculaire : l'achat de terrains dans les rues De Bom et Sanderus et la construction de bâtiments scolaires dans ces rues en vue d'y rassembler les divers niveaux de l'enseignement pour les filles tant néerlandophones que francophones, devient, en 1902, l'*Institut Belpaire* et marque encore toujours les mémoires. Belpaire finance personnellement achat de terrains, bâtiments, secrétariat et personnel enseignant (cycles de cours, conférences, etc...).

Emplacement des constructions scolaires aux rues Joseph De Bom et Sanderus



<https://id.erfgoed.net:erfgoedobjecten/6966>

⁷⁹ M.-E. Belpaire, « Gestalten... », V, dans *DW&B*, 1938, p. 583 : « Toen ik, door 't afsterven mijner moeder, over eigen geld kon beschikken, wilde ik de vroegere poging der familie weer hervatten. Een grond werd aangekocht, palend aan twee straten, de De Bomstraat en de Sanderusstraat, en daarop rezen weldra de schoollokalen der middelbare school ».

Mamieke Belpaire souhaitait ainsi rassembler toute la filière scolaire depuis l'enseignement primaire jusqu'au *Cours supérieur pour Jeunes Filles* (1905) ainsi que l'*Extension Universitaire pour les femmes*.

Certains cours sont nécessairement donnés en néerlandais. En fait, à l'*Institut Belpaire*⁸⁰ l'enseignement est principalement en français ; le néerlandais, utilisé par les enseignants néerlandophones, apparaît comme un banc d'essai d'immersion.

Façade néo-gothique/renaissance flamande des bâtiments rue Joseph De Bom



[https:// id.erfgoed.net/erfgoedobjecten/6966](https://id.erfgoed.net/erfgoedobjecten/6966)

⁸⁰ Pour tout ce passage, voir : Lutgarde Govaerts, « Marie-Elisabeth Belpaire en haar onderwijsinitiatieven tot 1914 » dans *Marie-Elisabeth Belpaire (1853-1948)*. Facetten van een levenswerk, [sous la dir. de Aline Dereere et Helga Van Beeck], éd. Stichting..., 2002, p. 31-68.

En effet, depuis 1897, Belpaire et ses deux amies, Hilda Ram et Louisa Duykers, projetaient de créer une *Extension universitaire pour jeunes filles*⁸¹ ce qui s'est concrétisé partiellement en 1905 par l'*Institut Supérieur pour jeunes filles* ou *Cours supérieur pour Jeunes filles* et, en 1919, par un pendant flamand, la *Katholieke Vlaamse Hogeschool voor Vrouwen [KVHV]*.⁸² Cette « Hogeschool voor Vrouwen », solennellement inaugurée par le Ministre d'État Van de Vyvere, poursuivait divers buts : d'abord, fournir aux femmes un enseignement de niveau universitaire en néerlandais, ensuite préparer les jeunes femmes de la bonne bourgeoisie à assumer leurs responsabilités en tant qu'épouse, mère, voire future électrice, mais aussi comme responsables d'œuvres sociales, voire comme engagées simplement dans la vie professionnelle. Autrement dit, former des femmes qui, comme Maria Baers,⁸³ Victoire Cappe⁸⁴ ou Louise van den Plas,⁸⁵ pourront plus tard, prendre en néerlandais, le relais à la tête des mouvements sociaux de femmes. L'émancipation et la responsabilisation des femmes de la bourgeoisie devait correspondre à la langue du peuple comme l'exposait le jésuite A. Verheyen lors de la conférence « *De christene vrouw* » tenue, en août 1901, aux anversoises du *Mariakrans*. De son côté, Mamieke Belpaire insistait sur l'intime articulation qui relie Dieu et la beauté ou l'art. Ses articles « *Christen ideaal* »⁸⁶ invitent à analyser les œuvres littéraires, musicales ou picturales, en mettant en évidence cette intimité entre la beauté et Dieu. L'initiation aux arts aura d'ailleurs sa place à l'*Institut Belpaire*. Et, à partir du moment où l'auditoire Beethoven servira aux répétitions du *Vlaamsch Kwartet* ou accueillera des concerts comme celui des *Vlaamsche Troubadours*, les élèves pourront assister aux répétitions. De son côté, une enseignante en arts plastiques, ouvrira un atelier de peinture où les élèves pourront s'initier. Belpaire tenait à ce qu'une formation de ce niveau soit particulièrement chrétienne pour que les femmes deviennent un roc contre la déconfectionnalisation de la société.

⁸¹ Veulent-elles explicitement se situer dans le mouvement des « extensions universitaires » de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle ?

⁸² Irene Smets, « De Katholieke Vlaamse Hogeschool voor Vrouwen » dans *Marie-Elisabeth Belpaire (1853-1948)*. Facetten van een levenswerk, (sous la dir. De Aline Dereere et Helga Van Beeck), Stichting M.-E. Belpaire, 2002, p. 69-83.

⁸³ Voir note 112.

⁸⁴ Voir chapitre VI.

⁸⁵ Voir chapitre VI.

⁸⁶ M.E. Belpaire, « Christen ideaal », notamment dans *Het Belfort*, 1899, p. 176-190.

L'accès à la *KVHV* est réservé aux jeunes filles diplômées des humanités classiques. Tous les enseignants sont universitaires. Le premier cycle de cours se présente comme une candidature en philosophie et lettres. Il compte d'emblée 120 inscriptions. L'Université Catholique de Louvain lui assure sa protection et le recteur co-signe même les premiers diplômes. Mais la *KVHV* ne parvient pas à se faire reconnaître un titre légal de candidatures... Les jeunes filles qui accèdent à la *KVHV* n'auraient pas, dit-on, le niveau suffisant et d'ailleurs, il n'y aurait pas assez de jeunes filles néerlandophones possédant le diplôme requis. Plus tard, lorsque les Universités ouvriront leurs portes aux femmes (1920 pour l'UCL) et y enseigneront en néerlandais, elles attireront chez elles, les plus diplômées. La *KVHV* poursuivra sa route en tant que haute école en journalisme et en traduction ; elle accueillera des jeunes gens à partir de 1969 et sera absorbée dans la « Lessius Hogeschool » en 2000. Elle était alors devenue le pendant de l'école Marie Haps à Bruxelles.

Ces réalisations correspondent-elles réellement à l'émancipation des femmes que voulait Marie-Élisabeth Belpaire ? L'émancipation socio-économique des femmes des classes sociales modestes semble mieux rencontrée par les formations professionnelles dispensées. Mais celles des classes moyennes qui accédaient souvent à la vie professionnelle par une formation d'institutrices ou d'infirmières, voire d'employées ? Après la guerre, ces jeunes filles vont être affrontées à la grande offensive contre le travail professionnel des femmes mariées à laquelle contribuera si énergiquement Maria Baers, autrefois pilier de l' *Institut Belpaire* et rédactrice engagée dans *Omhoog!*⁸⁷ Seront-elles capables de résister à cette offensive ? Les cours donnés à l' *Institut Belpaire* ou à la *KVHV* contribuent-ils à l'émancipation et à l'autonomisation intellectuelles des jeunes filles ? Comment Maria Verstraeten, si fidèle à Mamieke Belpaire pendant les 37 ans qu'elle dirige la *Katholieke Vlaamse Hogeschool voor Vrouwen (KVHV)* a-t-elle perçu cette émancipation pour les femmes ? Tous ces professeurs, certes très diplômés et connus, mais presque exclusivement masculins enseignent tels quels des savoirs acquis à l'Université sans s'adapter aux élèves qui sont censées avoir un rôle spécifique dans leur vie de femmes ?

⁸⁷ Maria Baers qui semblait se situer dans le même état d'esprit que Mamieke Belpaire lorsqu'elle faisait partie de la Ligue Constance Teichmann finira par s'identifier totalement aux tendances masculines du Mouvement Ouvrier Chrétien avec son intégration aux Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes. Pour nourrir cette discussion, voir : Ria Christens, « Sociaal geëngageerd en ongehuwd. Sociale werksters in Vlaanderen in de jaren 1920-1930 » dans *BEG-CHTP*, n° 4, 1998, p. 65-81 ; Loes Willems, *Maria Baers (1883-1959) : de constructie van een vrouwbeeld ten opzichte van een manbeeld. Genderdiscours in de Belgische katholieke zuil*, Mémoire pour l'obtention du Master en Histoire, RUGent, 2010-2011. Autrement dit, Maria Baers a choisi l'option Jan Belpaire plutôt que celle de Mamieke Belpaire.

Et comment est perçue l'adoption de la loi sur l'enseignement obligatoire et gratuit pour les enfants de 6 à 14 ans dans le secondaire et avec éventuellement le 4^e degré ? En 1910, Mamieke met sur pied sa *Ligue Constance Teichmann* dont nous parlerons dans un prochain chapitre. Dans le programme de la *Ligue Constance Teichmann*, apparaît clairement la nécessité d'instaurer un 4^e degré destiné à compléter l'instruction primaire des femmes des classes laborieuses. En fera sans doute partie : l'enseignement ménager et professionnel et l'enseignement professionnel complémentaire pour les ouvrières. Le programme de la *Ligue*, est sur la même longueur d'onde que la loi ; il prévoit en effet, la généralisation de l'instruction moyenne et supérieure pour les femmes des classes aisées.

L'obligation scolaire n'est pas perçue comme une forme de démocratisation.

Quant au projet de co-éducation entre les filles néerlandophones et francophones, il semble avoir échoué. Le mouvement flamand est critique à cet égard. La sociologie des élèves mériterait plus d'analyse. S'agit-il d'élèves de la bourgeoisie francophone qui se contentent d'une touche de néerlandais ? Ou d'élèves néerlandophones auxquelles les parents désirent donner une formation ascensionnelle en français ? Marie-Élisabeth voulait instaurer une mixité basée sur un égal respect des deux cultures. Cet objectif n'a manifestement pas été atteint.

Ce fut donc une déception pour elle, de faire face à un groupe de parents d'élèves se plaignant de la ségrégation entre les élèves francophones et néerlandophones qui demandaient la création d'une école exclusivement néerlandophone. Ce qui aboutira à la création en 1911 de la *Sint-Lutgardeschool*. Après la guerre, sous l'impulsion de l'association des parents d'élèves de cette école, association dont Mamieke avait été exclue, la *Sint-Lutgardeschool* exigera d'abord des cours de récréation séparées, puis elle s'écartera de plus en plus de l'ensemble scolaire des rues De Bom et Sanderus, et finalement, elle sera adoptée par la ville d'Anvers (en 1922) et recevra de nouveaux locaux (1928). Dans ses souvenirs publiés en 1947, Mamieke Belpaire évoque ce conflit et les réactions de quelques personnalités du mouvement flamand comme Frans Van Cauwelaert, Jules Persyn ou le Dr. Van de Perre qui jugeaient son projet pédagogique peu conforme à ses options dans le mouvement flamand.⁸⁸ Ces auteurs considèrent que le projet de Belpaire était trop « belge » . Mamieke pensait probablement adopter les positions du « programme minimal » de Frans Van Cauwelaert alors que l'application de celui-ci entraînait déjà la scission linguistique de l'enseignement...

⁸⁸ M.-E. Belpaire, *Gestalten in't Verleden*, éd. De Kinkhoren&Desclée De Brouwer, Brugge, 1947, p. 93-94.

En outre, le mouvement flamand et le catholicisme social flamand n'attendaient rien des femmes de la bourgeoisie de Flandre, si féministes, engagées et « vlaamsgezinden » soient-elles.

Les projets pédagogiques de Mamieke Belpaire avaient été conçus à la fin du XIX^e siècle, en période de guerre scolaire et à un moment où elle approchait le mouvement flamand comme un problème linguistique. Les choses ont changé, ces projets n'étaient plus réellement de mise après la première guerre. Sa conviction en une articulation indéfectible entre 'peuple flamand' et 'catholicisme social' était fragilisée voire marquée par une certaine forme de naïveté.



CHAPITRE V

LA LIGUE SOCIALE D'ACHETEURS D'ANVERS



L'existence éphémère des *Ligues sociales d'acheteurs* (d'acheteuses !) peut faire oublier leur histoire. Depuis quelques années cependant, la *Ligue sociale d'acheteurs française* (1902-1914) créée par Henriette Jean Brunhes a refait surface.⁸⁹Un ouvrage collectif a consacré quelques pages à la Belgique.⁹⁰

En 1911, Louise Van den Plas, secrétaire du « féminisme chrétien », avait fait une conférence sur les *Ligues sociales d'acheteurs* à la Semaine Sociale Féminine de Bruxelles. Elle disait avoir participé, à Genève, à un congrès international sur le sujet et pensait qu'une telle *Ligue* était sur le point d'être créée en Belgique.⁹¹ En effet, à Anvers, une telle *Ligue Sociale d'Acheteurs* avait effectivement été créée en mai 1911 et avait compté d'emblée quelques 250 membres.

Après avoir visité l'Exposition Universelle de Bruxelles de 1910, et son « émouvante exposition du travail à domicile »,⁹² Marie-Élisabeth Belpaire s'était rendu compte de l'impact pédagogique qu'aurait une telle exposition à Anvers. Elle en confia l'idée aux responsables de la toute récente *Ligue Sociale d'Acheteurs d'Anvers*. Pour préparer une telle exposition, les responsables de cette *Ligue* ont invité Pierre Verhaegen⁹³ à exposer les conditions du *Travail à domicile*, véritable *Sweating-System*, ainsi que les mesures politiques discutées à ce propos. La *Ligue Sociale d'acheteurs d'Anvers* a assumé la publication de l'ouvrage rassemblant ces deux exposés.⁹⁴ À ce moment, la *L.S.A.* est dirigée par les responsables suivantes : Léonie Osterrieth-Mols (présidente), J. Osy de Zegwaert (vice-présidente), Hedwige Belpaire-Rieth (Secrétaire),⁹⁵ Hélène Oboussier et M. van der Heyden (trésorières). Après quelques tractations, la *Ligue* avait obtenu que l'exposition se tienne dans la grande salle du zoo d'Anvers. Les organisateurs, parmi lesquels le photographe, Antony

⁸⁹ Par les travaux notamment de Marie-Emmanuelle Chessel.

⁹⁰ Véronique Pouillard, « Catholiques, socialistes et libres-penseurs : les porte-parole des consommateurs en Belgique (1880-1940) », dans *Au nom du consommateur*, [sous la dir. de.....], La découverte, 2005, p. 262-276.

⁹¹ Cette conférence est reprise dans le recueil *La femme Belge. Éducation et Actions sociales* [sous la dir. de Victoire Cappe], Louvain, 1912, p. 159-178

⁹² Comme le dit la Proposition de Loi n° 125 (Session de 1912-1913).

⁹³ Les 21 et 28 mars 1912.

⁹⁴ Pierre Verhaegen, *Travail à domicile et le Sweating-System*, éd. Ligue Sociale d'Acheteurs d'Anvers, , Librairie Albert Dewit, Bruxelles, 1912.

⁹⁵ Ma grand-mère maternelle était devenue par mariage, cousine germaine de Marie-Élisabeth Belpaire.

Neuckens,⁹⁶ insistèrent pour que cette exposition mette particulièrement l'accent sur les questions économiques et sanitaires. À cette époque, la *Ligue Sociale d'Acheteurs d'Anvers* disposait déjà de la petite affichette-label qui était placée à la vitrine des magasins qui adhéraient aux principes qu'elle avait adoptés.

Affichette apposée à la vitrine des commerces souscrivant à L.S.A.



Extrait de : *Les derniers ouvriers libres. Le travail à domicile en Belgique*, op.cit. p. 62

⁹⁶ Les photos de ces expositions ont été publiées par sa petite-fille dans : *Les derniers ouvriers libres. Le travail à domicile en Belgique* [sous la dir. de Anne Askenasi-Neuckens et Hebert Galle] éd. Luc Pire et Archives de l'ULB, Bruxelles, 2000.

Lors de ses exposés à la *Ligue sociale d'acheteurs*, Pierre Verhaegen⁹⁷, après avoir présenté la difficulté pour les ouvrières de lutter pour l'amélioration de leurs conditions de travail, avait fait appel à la responsabilité des consommatrices. Le principe des *Ligues sociales d'acheteurs*, repose sur la responsabilisation des consommateurs, surtout des consommatrices, faut-il le dire ? L'acheteuse n'a pas seulement des droits mais aussi des devoirs ; elle doit se rendre compte de la portée de ses actes quotidiens, elle doit vouloir savoir dans quelles conditions sont fabriqués les articles qu'elle achète et exiger que celles-ci soient au moins morales en permettant aux travailleurs de vivre dignement. Les membres de la *Ligue sociale d'acheteurs* doivent renoncer à ces exigences d'urgence qui obligent les ouvrières à travailler le dimanche, ou tard le soir ; elles doivent renoncer aux baisses de prix, aux soldes et autres promotions qui font pression sur les rémunérations... Elles s'intéresseront aux propositions de loi actuellement en débat et soutiendront la réglementation du travail à domicile, à commencer par l'établissement d'un salaire minimum... Le conférencier évoque enfin les résultats obtenus par de telles *Ligues* dans d'autres pays.

L'exposition d'Anvers a eu lieu au milieu de 1913 ; elle se promettait de lancer le mouvement social des *ligues d'acheteurs* mais la guerre est venue lui couper les ailes.

Après la guerre, on assistera au développement de *coopératives d'achat*, orientées cette fois, plus vers l'intérêt matériel des consommateurs que vers le bien-être des producteurs. Les coopératives de consommation s'écartaient ainsi des principes autrefois défendus au Congrès de la *Ligue Démocratique Belge* par Pierre Verhaegen.

L'intérêt pour la réglementation du travail à domicile a mobilisé la *Ligue Constance Teichmann* jusqu'à la déclaration de la guerre. En 1914, deux numéros de sa publication *Omhoog!* sont consacrés à ce sujet, avec des interventions de l'abbé J. Cardijn qui exposait la proposition de loi de C. Huysmans et ses réactions politiques.

⁹⁷ Il a rédigé plusieurs monographies sur le travail industriel à domicile pour l'Office du Travail, particulièrement sur la dentellerie et la broderie et sur les écoles de dentellières.



CHAPITRE VI

LA LIGUE CONSTANCE TEICHMANN:
UN « PILIER SOCIAL-CHRÉTIEN POUR LES FEMMES »⁹⁸



Les interventions sociales et pédagogiques de Marie-Élisabeth Belpaire étaient marquées, au début de sa vie, par une sorte de 'paternalisme' ambiant : la formation scolaire devait conduire les jeunes bourgeoises à soutenir le mouvement flamand, à promouvoir le catholicisme, à encadrer les œuvres sociales, à se préoccuper des conditions de production de leurs achats...

Avec la guerre scolaire, les associations catholiques avaient été amenées à coordonner leurs efforts, leurs ressources et leurs politiques sociales. Se coordonner, oui, certes, mais sous quel chapeau ? Le « pilier chrétien », en gestation depuis plusieurs années, se ferait-il sur une base politique (avec la *Ligue Démocratique Belge*), socio-professionnelle (avec les syndicats, les mutualités, de la LNTC au *Mouvement Ouvrier Chrétien*) ou paroissiale (avec l'Église) ?

En effet, avec la publication de « *Rerum novarum* » (1891), l'Église Catholique s'efforçait d'adoubier la paroisse comme socle du « pilier chrétien ». Le cardinal Goossens, Archevêque de Malines, s'était adressé d'abord à ses doyens, puis à l'ensemble de son clergé et enfin à ses fidèles pour leur désigner toutes les « œuvres » dont ils devaient assumer la responsabilité et en organiser la coordination dans le cadre paroissial. La convocation d'un quatrième Congrès de Malines (1891) devait faire le point. L'Église, reconnaissait définitivement le rôle de l'État comme un indispensable pouvoir légiférant et subsidiant, et il n'était donc plus question d'affrontement ou de suprématie mais les catholiques devaient aussi assumer personnellement leurs responsabilités sociales.

De son côté, le parti catholique n'arrivait pas à s'entendre et à se coordonner car malgré les perspectives d'un futur suffrage universel, il continuait à bloquer la représentation des classes populaires sur les listes électorales et à boudier ainsi la tendance à la démocratisation. Les émeutes de 1886 avaient incité les 'démocrates chrétiens' à aller de l'avant et à faire « bande à part » en préparant la mise en place d'une tendance démocratique. En 1891, au Congrès de Malines, l'assemblée avait appris la création de la *Ligue Démocratique Belge* (LDB). Celle-ci s'engageait à appuyer politiquement les organisations du mouvement ouvrier chrétien dont elle soutenait les principales exigences en matière sociale.

Ce n'était pas une prédication dans le désert. Les associations sociales chrétiennes n'avaient attendu ni l'encyclique, ni le Congrès de Malines, ni la création de la LDB pour se développer et s'organiser. Les trois Congrès de Liège (1886, 1887, 1890) étaient des congrès d'*Œuvres Sociales*. Certes, ils concernaient surtout les dirigeants d'œuvres s'occupant de la classe ouvrière mais ils

⁹⁸ Pour ce passage, relire les pages de la biographie de *Victoire Cappe. Une vie Chrétienne, sociale, féministe. (1886-1927)* que Denise Keymolen consacre au suivi du Congrès de Malines de 1909, p. 89-105, trad. du néerl. éd. Kadoc, Academia, Carhop, 2001. - Ainsi que les pages du chapitre V, consacré au mouvement ouvrier chrétien féminin, (par Antoon Osaer, Annie De Decker, Nathalie Ista et Denise Keymolen) dans le tome 2 de *l'Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique* [sous la dir. d'Emmanuel Gérard et Paul Wynants] trad. du néerl, éd. Kadoc, Academia, 1994. - Sans oublier l'ouvrage de Annie De Decker, *Vormingswerk in vrouwenhanden. De Voorgeschiedenis van de K.A.V.*, Deel 2, uitg. Acco, Leuven, 1986. L'auteure comprend la compétition qui se joue entre la *Constance Teichmann Vrouwenbond* et la K.A.V. mais elle prêche naturellement pour sa chapelle.

réunissaient aussi des membres du clergé (Doutreloux, Pottier) et des responsables politiques ou intellectuels (Helleputte, Brants) qui étaient favorables à une autonomisation des coordinations d'associations chrétiennes ouvrières...

De leur côté, les organisations sociales chrétiennes *de et pour* les femmes se développaient avec au moins autant d'énergie et d'efficacité. Le plus souvent, elles étaient encadrées par un membre du clergé et souvent prenaient appui sur la paroisse. À Bruxelles, c'est le jésuite Van Langermeersch qui, en 1892, avait mis sur pied la *Ligue des Femmes Chrétiennes* destinée aux ouvrières. À Gand, par contre, en 1893, c'est à l'instigation de Virginie Broeckaert-Marant, que s'était produit un dédoublement de l'*Antisocialistische Werkliedenbond* devenu, pour les femmes, l'*Antisocialistische Vrouwenbond*. À Anvers, c'est le curé de la paroisse Saint-Eloi,⁹⁹ Laurent Karsseleers, qui, en 1897, avait fondé une société de secours mutuels *Hand in Hand*, dont la gestion était confiée à des femmes sous la tutelle de Louisa Van Riel. Quoiqu'on en dise, le développement des mutualités de femmes est impressionnant. Ces mutualités sont, comme les premiers syndicats de femmes, « à base multiple ».¹⁰⁰ En 1900, certaines de ces mutualités se regroupent en fédérations. Anvers connaît une grande fédération, le *Mariakrans* (qui compte 19 mutualités de femmes). Louisa Van Riel en est la fondatrice.¹⁰¹ Marie-Élisabeth Belpaire, en a été choisie comme présidente. Ce *Mariakrans* a l'ambition de devenir, à Anvers, la coordination générale de toutes les *œuvres sociales chrétiennes* de femmes. Il dispose d'un mensuel, *De Christene Vrouw*¹⁰², dont le premier numéro paraît en juin 1902 avec un éditorial de Belpaire.

⁹⁹ Sint-Eligius

¹⁰⁰ Signifie qu'elles regroupent, outre les domaines propres aux sociétés de secours mutuels, divers types de services, dont des formations, une publication, et même un syndicat pour des ouvrières d'usine...

¹⁰¹ Exposé de Louisa Van Riel à la Semaine sociale Féminine d'Anvers de 1911, dans *La Femme Belge*, [sous la dir. de Victoire Cappe], Louvain, 1912, p. 217-218.

¹⁰² Doubleton du mensuel *De Christene Vrouw*, publié par la Fédération des mutualités chrétiennes de femmes gantoises : *Troost en Zusterliefde*.

Depuis l'adoption, en 1894, de la nouvelle loi sur les « sociétés de secours mutuels »,¹⁰³ les mutualités de femmes ont pris leur envol ; elles ont pu se « créer » ou se faire « reconnaître » officiellement et bénéficier ainsi des avantages légaux.

En toute autonomie, ces mutualités de femmes participent à la structuration de la protection sociale. Elles procurent à leurs assurées des droits sociaux individuels.

Le but initial était de couvrir, par une prestation monétaire, le risque d'*incapacité de travail* par suite de maladie. Pour garantir le financement de ces prestations à plus long terme, les 'caisses primaires' se regroupaient en fédérations. L'importante fédération du *Mariakrans* montre la complexité déjà atteinte par ce système de réassurance. Comme ces mutualités sont créées pour couvrir l'*incapacité de travail* découlant d'une *maladie*, elles accordent assez rarement des indemnités d'incapacité pour les accouchées.¹⁰⁴ Les membres effectifs étant majoritairement des travailleuses, le problème de l'affiliation des femmes au foyer se posera seulement à partir du moment où les mutualités assureront aussi les soins médicaux et pharmaceutiques. Et comme, la loi interdit qu'une même caisse soit utilisée pour l'assurance *pension*, les mutualités de femmes fondent souvent, une caisse de retraite séparée dont les calculs doivent tenir compte de l'espérance-vie des membres. Dès la fin du XIX^e siècle, de nombreux manuels décrivent les conditions de création et de fonctionnement de ces mutualités. Inutile de souligner le niveau de qualification et de compétence atteint par toutes les femmes impliquées dans la gestion des mutualités de femmes. Aux congrès nationaux de mutualités, certaines gestionnaires font des exposés au même titre que les responsables (masculins) des mutualités (dites mixtes). L'ouvrage *La femme Belge*,¹⁰⁵ publie le règlement de base de la *Mutualité Sainte-Gudule*¹⁰⁶ à Bruxelles.

¹⁰³ Nous avons expliqué pourquoi entre la première Loi sur les sociétés de secours mutuels (1851) et la seconde (1894), le mouvement de la mutualisation des femmes avait été freiné : H. Peemans-Poullet, « Histoire d'un pouvoir pris, puis confisqué : l'expérience des mutualités de femmes en Belgique », dans *Femmes et Pouvoirs* [sous la dir. de Sophie Stoffel], éd. Université des Femmes, Bruxelles, 2007, p. 227-241.

¹⁰⁴ Rappelons que l'interdiction de faire travailler les parturientes pendant plusieurs semaines n'était pas assortie d'un dédommagement obligatoire. Certaines caisses syndicales de chômage couvrent ce congé de maternité obligatoire.

¹⁰⁵ *La Femme Belge*, [sous la dir. de Victoire Cappe], Louvain, 1912, p. 283-303.

¹⁰⁶ C'est déjà ou ce sera bientôt une fédération.

Cette société de secours mutuels est créée par des femmes pour des femmes, tandis que la *Mutualité Familiale des Groupes professionnels féminins* de Liège¹⁰⁷ est une mutualité créée et gérée par des femmes mais accueillait aussi des membres individuels masculins. L'affiliation aux mutualités de femmes est individuelle mais, déjà à cette époque, les partisans d'une mutualité à base « familiale » s'opposaient aux partisans des mutualités à base « individuelle ». Les responsables des mutualités de femmes dénoncent avec lucidité le danger des mutualités à base « familiale ».¹⁰⁸ Les historiens du mouvement social ou du mouvement des femmes parlent de ces 'sociétés de secours mutuels' de femmes avec une sorte de condescendance comme s'il s'agissait de quelconques petites œuvres d'entraide entre (bonnes)-femmes.¹⁰⁹ C'est une approche très discriminatoire qui occulte la qualification professionnelle de leurs gestionnaires. Des observateurs de l'époque concernée, comme P. Van Nerum, constataient, au contraire, la qualité exceptionnelle de la gestion des mutualités de femmes. Le milieu anversoïse était particulièrement avancé dans ce domaine et Mamieke Belpaire était bien placée pour accompagner le mouvement.¹¹⁰

À la fin du XIX^e siècle, le Gouvernement, soutenant le développement des mutualités de femmes, avait créé, en 1896, un Comité de 9 régentes pour « généraliser et vulgariser l'œuvre des mutualités pour femmes ».

Pendant que les mutualités de femmes se coordonnent et s'organisent en fédérations comme le *Mariakrans* à Anvers, le *Vrouwenkrans* à Ostende, le *Troost en Zusterliefde* à Gand, les mutualités mixtes (dirigées par des hommes) en font autant. Autour de 1903, est fondée, l'*Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes* (ANMC), qui se veut indépendante des structures politiques et qui, dès ses débuts, se positionne en faveur de mutualités « à base familiale » et refuse les mutualités « à base individuelle ». L'ANMC cherche cependant à absorber les mutualités de femmes, chose qui finira par se réaliser au cours des années 1920, lorsque le ministre socialiste Joseph Wauters déci-

¹⁰⁷ Dans le même ouvrage dirigé par Victoire Cappe, cité ci-dessus, Rose Devoguel fait référence à une autre mutualité familiale dirigée par des femmes, celle de la *Ligue Féminine Sainte-Begge* d'Andenne.

¹⁰⁸ Hedwige Peemans-Poulet, « Le caractère « familial » de la sécurité sociale : une histoire récente », article repris dans *Un bon mari OU un bon salaire ? Féminisme en sécurité sociale...*, éd. Université des Femmes, Bruxelles, 2009, p. 255-268.

¹⁰⁹ J'allais écrire entre « bonnes femmes » pour stigmatiser le mépris des auteurs...

¹¹⁰ Comme présidente, mais les compétences techniques d'actuariat, d'adaptation à la législation, etc. sont aux mains de femmes comme Louisa Van Riel.

dera de ne subsidier les services médico-pharmaceutiques qu'aux seules mutualités organisées sur une « base familiale ». La survie des mutualités à base individuelle en est devenue intenable. L'horizon, ainsi dégagé, a permis à l'ANMC d'absorber les mutualités de femmes et leurs fédérations. Exit le *Vrouwenkrans* d'Ostende dont en 1926, la fondatrice/directrice, Berthe Tratsaerts pourra, en guise de consolation, devenir vice-présidente de l'*Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes*. Exit aussi tout le mouvement des mutualités de femmes.¹¹¹

Ce rappel met en lumière, l'intuition qui a poussé Marie-Élisabeth Belpaire à créer une structure sociale chrétienne pour les femmes et dirigée par des femmes comme le sera la célèbre *Ligue Constance Teichmann*.

Quelles circonstances concrètes ont précipité la création de celle-ci ? En 1894, la *Ligue Démocratique Belge* (LDB) avait autorisé les associations féminines à s'affilier à condition qu'elles se constituent en 'fédérations'. En 1904, après avoir écouté un exposé de Louise van den Plas sur le « féminisme chrétien », la LDB reconnaissait le bien fondé de ce « féminisme [s'il était] bien compris » et avait concédé la présence d'une section féminine au sein de ses Congrès. En 1906, les dirigeants de la LDB décidaient de fonder eux-mêmes une *Ligue générale des femmes* et organisaient une réunion au cours de laquelle ils créent la *Ligue Nationale des Œuvres Sociales pour Femmes* (*Landsbond van Maatschappelijke Werken voor Vrouwen*).¹¹² Marie-Élisabeth Belpaire est choisie comme présidente du comité exécutif de celle-ci et Louisa Van Riel comme secrétaire. Chaque ville est appelée à mettre sur pied une institution locale de cette Ligue. Ce projet trouve peu d'échos dans l'ensemble du pays. Mais à Anvers où l'esprit de coordination est déjà développé, Louisa Van Riel met sur pied un *Secretariaat der Vrouwenorganisatie* [Secrétariat de l'organisation des Femmes] qu'elle installe à la Pastorijstraat (rue du Presbytère) où elle dirigeait ses autres œuvres dont le *Mariakrans* avec son périodique *De Christene Vrouw* (ultérieurement *De Werkster/La Travailleuse*).

Mamieke Belpaire ne se sentait pas à l'aise dans la structure lancée par la LDB. Elle la trouvait trop dominée par le pouvoir ecclésiastique (dont l'abbé Florimond Bernaerts). En 1908, elle écrit donc au père dominicain C.G.Rutten, (responsable du *Secrétariat général des Unions Professionnelles Chrétiennes*) pour lui demander de nommer un autre aumônier (comme l'abbé Karsseleers,

¹¹¹ Il subsiste bien quelques mutualités complémentaires mais plus de caisses primaires maladie-invalidité.

par ex.) et elle souligne qu'une *Ligue sociale de Femmes ou Vrouwenbond* doit être dirigée par des femmes. Rutten répond qu'il est d'accord et en profite pour faire savoir au cardinal Mercier qu'une telle *Ligue de Femmes* est, à son avis, superflue parce que son propre *Secrétariat général des Unions professionnelles* et la *LDB* peuvent parfaitement traiter de ces questions. De son côté, le cardinal Mercier qui avait déjà manifesté son opposition à la reconnaissance d'organisations de femmes chrétiennes dirigées par des femmes, manifestait sa colère contre Marie-Élisabeth Belpaire parce qu'elle avait co-signé une lettre-pétition hostile à sa propre déclaration sur l'inaptitude du flamand comme langue universitaire ou scientifique.¹¹³ Mercier avait alors décidé qu'il ne voulait pas rencontrer Belpaire lors de la visite qu'il ferait en juin 1909 au siège du *Mariakrans* dont elle était présidente. Ainsi fut fait.¹¹⁴

Tout cela poussait Marie-Élisabeth Belpaire à lancer une coordination générale d'organisations sociales pour les femmes dirigée par des femmes. C'est ainsi qu'en décembre 1910, elle fonde la *Ligue Constance Teichmann* qui est domiciliée dans son vaste ensemble immobilier des rues De Bom et Sanderus.

Cette coordination destinée aux organisations de femmes se veut à la fois très catholique mais aussi hostile à une ingérence du clergé jugé trop dirigiste. Il était temps pour Mamieke Belpaire de manifester son désir de « rassembler » les femmes et son aptitude à le faire. Elle définit elle-même le but de cette *Ligue Constance Teichmann*¹¹⁵ : « *La Ligue a pour but de relever la femme au point de vue matériel, intellectuel et moral. Toutefois, elle ne crée et ne dirige pas elle-même aucune*

œuvre particulière. Elle se borne à favoriser des œuvres déjà existantes ou à en susciter de nouvelles, auxquelles elle laisse leur indépendance. Elle accorde son concours à toutes les initiatives intéressantes la femme ».

Mamieke énumère ensuite les principales institutions qui devraient faire partie de la « *Ligue Constance Teichmann* » :

► *au point de vue matériel*

- L'amélioration des habitations ouvrières, tant à la ville qu'à la campagne
- L'organisation des secours médicaux à domicile et dans les dispensaires et spécialement l'assistance aux femmes en couches
- L'amélioration des conditions du travail féminin : hygiène, durée, salaire, sécurité, notamment la suppression du travail de nuit et du dimanche, institution des vacances ouvrières
- Les assurances sociales : accidents, chômage, risques professionnels, maladie, vieillesse.

► *au point de vue intellectuel*

- L'adaptation de l'enseignement primaire aux diverses nécessités sociales
- L'établissement de cours du 4^e degré, destinés à compléter l'instruction primaire des femmes des classes laborieuses. L'enseignement ménager et professionnel et l'enseignement professionnel complémentaire pour les ouvrières
- La généralisation de l'instruction moyenne et supérieure pour les femmes des classes aisées
- L'éducation post scolaire, par les cours, les conférences, les extensions universitaires, les cercles d'études, les semaines sociales, etc.

► *au point de vue moral*

- Une formation philosophique et religieuse plus profonde, mieux adaptée aux nécessités du temps
- Le développement de l'esprit de famille : devoirs de la femme au foyer, comme fille, comme épouse et comme mère
- L'initiation aux devoirs civiques et sociaux : responsabilité des patrons et des acheteurs ; lutte contre l'alcoolisme et l'immoralité sous toutes ses formes. »

Il s'agit donc d'un programme complet d'organisations sociales chrétiennes qui seraient dirigées par des femmes et pour des femmes : un « pilier social chrétien féminin » comparable ou même plus large que la *Ligue Nationale des Travailleurs chrétiens (LNTC)* et le futur *MOC /ACW*.

¹¹² Graphique de la structure-type dans A. De Decker, *Vormingswerken in Vrouwenhanden. De voorgeschiedenis van de K.A.V. (1892-1924)*, Deel 1, Leuven, Acco, 1986, bl. 98.

¹¹³ M.-E. Belpaire justifie sa position par rapport à la proposition Coremans dans *DW&B*, 1909, p. 1-4 sous le titre « *Vlaamsch in het onderwijs* ».

¹¹⁴ En 1947, dans *Gestalten in 't Verleden*, p. 75-77, M.-É. Belpaire revient sur cet aspect de son opposition aux déclarations du cardinal Mercier.

¹¹⁵ M. Belpaire, « *Ligue Constance Teichmann* », = chapitre XVII, *L'action féminine en marche...* dans *La Femme Belge* [sous la dir. de Victoire Cappe], Louvain, 1912 (avec imprimatur), p. 211-214. Selon Denise Keymolen, il existe aussi dans le Fonds Belpaire de l'AMVC, un texte manuscrit de M.-E. Belpaire : *Wat wil de Vrouwenbond ?* qui a été soumis, pour approbation, à l'abbé Florimond Bernaerts, curé de paroisse, désigné à ce moment comme directeur des œuvres sociales féminines d'Anvers. Denise Keymolen y voit une influence des idées de Louise Van den Plas ; personnellement, j'y vois, au contraire, le *continuum* des idées de Mamieke depuis le début de sa période pédagogique. La distinction entre la *Ligue* [générale] *Constance Teichmann* et la *Ligue* [provinciale] *Constance Teichmann* est expliquée par Mme Alfons Clement, trésorière de la *Ligue* dans *Vrouwenbeweging*, mars 1912, p. 17-18 (référence empruntée à D. Keymolen, *Victoire Cappe, op. cit.*, p. 138.).

À partir du niveau national, la *Ligue Constance Teichmann* propose de doter tout le pays d'une puissante coordination de toutes les organisations de et pour les femmes, ce qui deviendrait un véritable « pilier » féminin, autonome, chrétien comprenant aussi des institutions scolaires et d'éducation permanente. Chaque province était invitée à créer un Secrétariat de la *Ligue*, comme le Secrétariat anversois. Cette coordination permettra de « mettre ensemble » les francophones et les flamandes. Dès 1913, le staff qui entoure la présidente générale est complet du côté flamand, avec des présidentes provinciales pour Anvers (Maria Gheys), le Brabant (Mme Nolet de Brouwere à Vilvorde), la Flandre orientale (A. De Vreeze-Martens à Gand), la Flandre Occidentale (Mme Struye à Ypres), le Limbourg (Mme de Schaetzen à Tongres) ainsi que deux secrétaires et une trésorière¹¹⁶ (Mme Alfons Clement qui est aussi engagée dans d'autres œuvres sociales). Gravitent aussi comme conseillères autour de cette équipe, la Secrétaire générale Louisa Van Riel (*Hand in Hand* et *Mariakrans*), Lena Nuyens-De Roover, Margriet Baers (qui sera la première directrice de la *KVHV*). Le cardinal ne s'oppose pas à cette création mais exige que les cours de religion soient donnés par un membre du clergé et l'aumônier désigné pour accompagner la *Ligue Constance Teichmann* sera l'abbé Florimond Bernaerts. (un coup fourré du père C. G. Rutten ?)

En 1912, la *LCT* déjà largement présente dans les provinces flamandes, où elle organisait des congrès (Herentals, Tongres) semblait en passe de s'imposer en Wallonie, grâce à l'appui de l'évêque de Liège et du père J.L. Perquy qui faisaient mine de la soutenir.¹¹⁷ À la suite d'un rassemblement d'organisations à Waremmé, toutes les adhérentes présentes se sont affiliées à la *LCT*...

La *Ligue Constance Teichmann* publie un mensuel *Omhoog!* Ce titre avait été utilisé comme bulletin des cadres du *Vrouwenbeweging* d'Anvers ; il sera provisoirement utilisé comme organe de presse pour les travailleuses du front ; puis redeviendra le titre du mensuel de la *Ligue Constance Teichmann*. Ce *Omhoog!* peut être considéré comme l'équivalent, pour les femmes, du *Gids op Maatschappelijke Gebied* destiné aux hommes.¹¹⁸

¹¹⁶ Les membres s'affilient par une cotisation annuelle allant de 1 à 5 fr.

¹¹⁷ Mais le dominicain J. L. Perquy tout comme l'abbé Jan Belpaire soutiennent des initiatives qui, en fait, seront concurrentes voire opposées.

¹¹⁸ Els Flour, f Catherine Jacques et Claudine Marissal [sous la dir. de Leen Van Molle et Éliane Gubin] : *t.2. Repertorium van de feministische en de vrouwenpers 1830-1994*, Bruxelles 1994, p. 195.

La tendance au regroupement et à la coordination des objectifs des institutions sociales chrétiennes était présente partout. Cependant, même sur le terrain de la coordination des organisations sociales de femmes, la *Ligue Constance Teichmann* n'était pas seule. En 1900, nous l'avons vu, la fédération de mutualités de femmes, le *Mariakrans*, regroupait sa coupole de mutualités à « base multiple » en prenant assise dans les paroisses.

En 1907, Victoire Cappe avait fondé, à Liège, un premier syndicat de femmes, le *Syndicat de l'Aiguille* qui, au départ, fonctionnant plutôt comme caisse de chômage et caisse de résistance (cas de grève), mais était vite devenu un syndicat « à base multiple », organisant des cercles d'études, des formations, et d'autres services économiques ou culturels...

Au sein de la section féminine du Congrès Catholique de Malines de 1909, Victoire Cappe avait plaidé pour une 'fédération'¹¹⁹ (coordination et développement) des groupements ayant pour but la formation sociale des femmes.

Le Cardinal Mercier avait décidé de la prendre sous son aile et de lui assurer une formation. De son côté, Victor Brants, l'accompagnait de ses conseils et l'invitait à assister aux réunions de la *Société Belge d'Économie Sociale*.

En mai 1910, Marie-Élisabeth Belpaire propose aussi à Victoire Cappe de prendre la direction¹²⁰ du cercle d'études sociales francophones à son *Institut Supérieur pour Jeunes Filles* de la rue De Bom. Victoire Cappe accepte et, de 1910 à 1914, elle y organise des programmes de formation.

En 1910 et 1911, aux Congrès de la *Ligue Démocratique Belge* de Nivelles et de Courtrai, Victoire Cappe, présente l'intérêt de ces Cercles d'études féminins, dont elle prône une coordination jusqu'à proposer la création d'un *Secrétariat des Cercles d'Études féminins*. Elle énumère les principaux cercles d'études existants et propose une méthode de création et de fonctionnement d'un cercle d'études.¹²¹ Il s'agirait ici, d'un regroupement par « matières », ce qui est différent du projet de la *Ligue Constance Teichmann* mais pourrait facilement y trouver place.

¹¹⁹ C'était une exigence pour devenir membre de la LDB.

¹²⁰ Avec une solide rémunération, le remboursement des frais de déplacement et la possibilité de loger à Bomstraat, ce qui permet à Cappe de réduire un peu son horaire de cours chez les Filles de la Croix.

¹²¹ Victoire Cappe, dans *La Femme Belge* [sous la dir. de Victoire Cappe], Louvain 1912, p. 21-37 et passim. Denise Keymolen, *op. cit.* p. 115 et suiv.

De son côté, Louise Van den Plas se rapprochait de Marie-Élisabeth Belpaire. Rien de plus naturel entre ces deux ferventes chrétiennes féministes. Quel éclairage politique accompagnerait ces coordinations d'organisations de femmes ? C'est là, que se situe le rôle de Louise Van den Plas¹²² avec son « *Féminisme Chrétien* ». ¹²³ Elle avait pris contact avec la *Ligue Belge du Droit des Femmes [LBDF]* et avait lu *Le Grand catéchisme de la Femme* de Louis Frank. À la LBDF, elle avait rencontré une française qui l'avait invitée à venir étudier *Le féminisme chrétien* et son fonctionnement en France. À son retour, Van den Plas rencontre René Henry¹²⁴ et René Colaert¹²⁵ qui viennent de publier une brochure sur *La femme électeur*. Avec eux, elle crée un groupe de pression intitulé *Le Féminisme Chrétien de Belgique*, doté dès 1905, d'un mensuel du même nom.¹²⁶ Louise Van den Plas, avec une incroyable énergie, fait connaître l'idéologie du féminisme chrétien, dans l'ensemble du monde chrétien : Congrès de la *Ligue Démocratique Belge*,¹²⁷ Congrès Catholiques ; journaux de tendance catholique.¹²⁸ Elle fait de nombreuses conférences comme invitée ou comme organisatrice, se lie d'amitié avec Victoire Cappe qu'elle soutient dans toutes ses démarches, se rapproche de manière réservée de certaines organisations féministes comme la *LBDF*. Elle fait campagne, contre des discriminations qui peuvent être corrigées par la loi (recherche de paternité, droit à la capacité civile complète après séparation de corps, égalité de rémunération pour les institutrices et instituteurs, réforme des régimes matrimoniaux)... En 1912, incitée par Cyrille Van Overbergh, elle crée avec Jane Brigode la *Ligue Catholique du Suffrage féminin*, puis en 1913, la *Fédération belge pour le Suffrage des Femmes*. La guerre coupe leur élan mais, peu après, Jane Brigode entraîne Louise Van den Plas dans l'*Union Patriotique des Femmes Belges*.

¹²² Bien qu'elle soit née à Bruxelles en 1877, elle a vécu une bonne partie de sa jeunesse à l'étranger, elle revient avec sa famille à Bruxelles en 1892. Elle ne connaît pas le paysage social de la Belgique. Elle entre en contact avec la *Ligue Belge du Droit des Femmes*, fondée en 1892. Elle lit *Le grand catéchisme de la femme* de Louis Frank, publié en 1894.

¹²³ Paul Gérin, « Louise Van den Plas et les débuts du "Féminisme Chrétien de Belgique" » dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1969, n° 2, p. 254-275. Voir aussi les travaux de Julie Carlier dont sa thèse de doctorat (non publiée).

¹²⁴ Journaliste

¹²⁵ Député

¹²⁶ En 1912, elle reçoit appui et conseils de Cyrille Van Overbergh.

¹²⁷ Elle fait des exposés aux Congrès de la LDB de 1911 et 1913.

¹²⁸ En 1902, *L'Avenir du Luxembourg* publie *in extenso*, la brochure de Louise Van den Plas : *Aux Catholiques belges. Pourquoi les chrétiens doivent être féministes*.

Il est donc tout à fait normal que Van den Plas se trouve proche de Mamie Belpaire. Elle se fait la porte-parole¹²⁹ de la *Ligue Sociale d'Acheteurs d'Anvers*. Elle s'inscrit à la *Ligue Constance Teichmann* où il est question qu'elle dirige les cercles d'études mais cette mission sera confiée à Victoire Cappe. Elle est sur la même longueur d'ondes que Belpaire au sujet de la lutte contre l'immoralisme de la société (alcoolisme, prostitution, etc.) et arrivera à l'entraîner dans le suffragisme féministe au point de l'associer à la création d'un parti féminin autonome, le *Parti Général des Femmes Belges*.¹³⁰

La troisième personnalité qui rejoint la *LCT* est Maria Baers.¹³¹ Début du XX^e siècle, Baers est active comme assistante sociale dans les œuvres sociales de la paroisse Saint-Michel à Anvers. Elle s'occupe de certains syndicats de femmes. Elle rejoint la *Ligue Constance Teichmann* et devient membre du Bureau exécutif. Elle y suit des cercles d'études, y fait des exposés, rédige des articles dans *Omhoog* ! À cette époque, avec la même conviction que Mamie Belpaire, elle affirmait que les coordinations d'organisations de femmes devaient être dirigées par des femmes.

Or, comment ce projet initial, d'une *Ligue Constance Teichmann*, si construit et si cohérent, a-t-il évolué ? Marie-Élisabeth Belpaire semble ne pas avoir mesuré la puissance patriarcale tant ecclésiastique, que socio-chrétienne séculière et politique. Elle ne voit pas les « double jeux », les infidélités de ses plus proches... En juillet 1912, se tient, en effet, le congrès qui institue la *Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC)*. En cette année 1912, les orientations qui s'opposaient au projet féministe de Belpaire, auront gain de cause. Le patriarcat ecclésiastique « veillait au grain » et voulait garder sous la tutelle des paroisses les coordinations sociales et le patriarcat séculier chrétien des organisations masculines (syndicats et mutualités), voulait également se fédérer mais n'entendait en aucune façon laisser aux femmes le droit de s'organiser entre elles.

¹²⁹ En 1911, à la Semaine Sociale Féminine à Bruxelles, elle fait une leçon sur ce sujet, leçon publiée dans *La Femme Belge* [sous la dir. de Victoire Cappe], Louvain, 1912, p. 159-178.

¹³⁰ Sont mêlées aux pourparlers en vue de la création du parti : Louise Van den Plas, Marie-Élisabeth Belpaire, Hedwige Belpaire-Rieth, Jane Brigode, Victoire Cappe qui souhaitent qu'on n'y applique pas la devise "religion, famille, propriété" qui fait trop catholique. Le Cardinal est hostile à l'idée d'un parti catholique de femmes... Voir Denise Keymolen, *Victoire Cappe, op. cit.*, p. 253.

¹³¹ Loes Willems, *Maria Baers (1883-1959) : de constructie van een vrouwbeeld ten opzichte van een manbeeld. Genderdiscours in de Belgische katholieke zuil*, épreuve pour l'obtention du grade de Master en Histoire, U.Gent, 2010-2011, (disponible sur internet).

Ainsi à cette époque, Victoire Cappe, bien que très impliquée dans les activités anversoises de la *Ligue Constance Teichmann*, prend ses distances par rapport à sa base liégeoise et, depuis Bruxelles, se réoriente vers la création d'une fédération des syndicats de femmes. Elle qui, précédemment avait créé un Bureau des *Groupes professionnels féminins*, est désormais de plus en plus convaincue de l'intérêt de créer un *Secrétariat général des Unions professionnelles féminines*. Elle écrit dans ce sens au père dominicain C.G. Rutten qui dirigeait le *Secrétariat général des Unions professionnelles chrétiennes*. Avec Louisa Van Riel, Victoire Cappe convoque une réunion des dirigeantes syndicales féminines afin de préparer un accord de coopération entre elles. Au cours de ce congrès syndical féminin est annoncée la création d'un *Secrétariat général des Unions Professionnelles Féminines Chrétiennes*. La circulaire qui l'officialise est signée par la seule Victoire Cappe, « Secrétaire générale ». Elle s'associe avec Maria Baers pour la correspondance et les conférences en néerlandais. Plus tard, elles se partageront les responsabilités sur base de la langue. Il n'y a pas de rupture explicite avec la *Ligue Constance Teichmann* : Victoire Cappe continue provisoirement à partager son temps entre Bruxelles et Anvers où elle dirigeait ses cercles d'études mais ses principaux engagements sont désormais ailleurs.

Après la guerre, ce Secrétariat général sera rebaptisé en *Secrétariat Général des Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes* pour englober non seulement les femmes des structures socio-professionnelles (syndicales, mutualistes) mais toutes les œuvres chrétiennes traditionnelles, sociétales ou culturelles...¹³² En 1920, ces *Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes (LOFC/KAV)*, rassemblent ainsi toutes les femmes chrétiennes autour des objectifs qui intéressent l'Église. La suite de l'histoire est bien connue.¹³³

¹³² Cet élargissement semble voulu par le père C.G. Rutten et le Cardinal Mercier.

¹³³ Voir notamment « Le mouvement ouvrier chrétien féminin » par Osaer, De Decker, Ista et Keymolen dans *Histoire du Mouvement Ouvrier chrétien en Belgique*, [sous la dir. d'Emmanuel Gérard et Paul Wynants], t. 2. p., 325-423. et Denise Keymolen, *Victoire Cappe, op. cit.* et naturellement A. De Decker, *Vormingswerk in vrouwenhanden. De voorgeschiedenis van de KAV (1892-1924)* Acco, KUL, 1986 et R. Christens & A. De Decker, *Vormingswerk in vrouwenhanden. Geschiedenis an de KAV...(1920-1940)*, Acco, KUL, 1988.

Le premier rapport général du mouvement syndical chrétien pour la période qui va de l'armistice à 1920 montre comment le processus d'intégration des organisations socio-professionnelles de femmes au sein de la confédération générale des syndicats chrétiens et libres de Belgique [CGS-CLB] se déroule. Ainsi, en 1920, Maria Baers est déjà membre du Bureau exécutif de la CGSCLB. La Confédération a son siège au *Secrétariat général des œuvres sociales chrétiennes* dirigé par le père dominicain C.G. Rutten à Bruxelles. Plusieurs Centrales professionnelles de femmes ont adhéré à la CSC : les gantières chrétiennes dont Maria Baers était la représentante, la Centrale de l'Aiguille que représentait Alix Ficher, bras droit de Victoire Cappe.

Quant aux fédérations régionales de la CSC, elles sont presque toutes dirigées par un abbé, dont celle de la province d'Anvers qui est dirigée par l'abbé Jan Belpaire, neveu de Mamieke Belpaire alors qu'il l'avait encouragée à poursuivre sa création de la *Ligue Constance Teichmann*. Le *Secrétariat général des Œuvres sociales féminines chrétiennes*, dont les deux directrices sont Victoire Cappe et Maria Baers et la plupart des Secrétariats régionaux de ces Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes sont également dirigées par un abbé-conseiller moral ou aumônier. La création du *Secrétariat Général des Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes* signifiait donc l'obsolescence programmée de la *Ligue Constance Teichmann*. Il y aura même des accords passés entre ces organisations qui préciseront, par exemple, que tout ce qui concerne les ouvrières et femmes d'ouvriers relèvera dorénavant exclusivement de la compétence du *Secrétariat Général*. Soulignons une fois encore, que le projet de Marie-Élisabeth Belpaire aurait pu constituer pour les femmes un *pilier* complet au moins équivalent à l'actuel ACW-MOC avec, en plus, une ouverture sur l'intégration de l'enseignement dans ce pilier. Qu'il n'ait pas pu se réaliser doit être interprété comme une victoire du patriarcat social chrétien et une défaite pour le mouvement social chrétien féministe.

Les historiens actuels se rangent du côté des « vainqueurs ». S'ils connaissaient le projet de la *Ligue Constance Teichmann*, ils trouveraient que l'initiative de Marie-Élisabeth Belpaire était irréaliste et évidemment vouée à l'échec. Une telle interprétation avalise l'actuelle dépendance du mouvement social chrétien des femmes. Aujourd'hui encore, celui-ci n'a aucune autonomie ni syndicale, ni mutualiste pour les femmes. La KAV et Vie Féminine, mouvements devenus féministes, sont membres de l'ACW-MOC, mais elles sont privées des bases socio-économiques (assurances sociales, caisses de grève, etc.) qui permettraient de conforter leur pouvoir décisionnel. Elles sont, d'une certaine façon, les orphelines du projet de *Ligue Constance Teichmann* initié par Marie-Élisabeth Belpaire.

De son côté, Victoire Cappe semble avoir péché par naïveté, car comme l'écrit Denise Keymolen : « *Le cardinal Mercier et de nombreux ecclésiastiques avec lui, cherchent à mettre en place une ligue féminine profondément catholique, qui servirait avant tout leurs intérêts de l'Église. Se trouvant progressivement enfermée dans ce labyrinthe de projets et d'ambitions antagoniques, l'idéaliste Victoire Cappe se berce de l'illusion que les intérêts de l'Église, les intérêts sociaux en général et les intérêts des femmes s'inscrivent dans le prolongement les uns des autres et peuvent donc être défendus simultanément* ». ¹³⁴

Exit donc l'autonomie des organisations de femmes à l'égard des hiérarchies patriarcales tant ecclésiastiques que politiques ou laïques avec leurs fédérations socio-professionnelles masculines dites mixtes.

L'installation à Bruxelles du *Secrétariat Général des Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes* est un tout autre projet qui va regrouper séparément les « œuvres » culturelles des femmes. Le choix de Bruxelles comme capitale du *Mouvement Ouvrier Chrétien Féminin* choque les organisations anversoises qui se percevaient comme les initiatrices de ces engagements. Marie-Élisabeth Belpaire écrit d'ailleurs à Maria Baers que les anversoises n'accepteront jamais des injonctions venant de Bruxelles... Louisa Van Riel de son côté, ne s'adapte pas à Bruxelles et revient à Anvers.

Ce qui n'a pas réussi, ce qui ne s'est pas réalisé interpelle la réflexion des historiens, au moins autant, que l'inverse.

¹³⁴ Denise Keymolen, *Victoire Cappe...*, op. cit., p. 143.



CHAPITRE VII

SON ADHÉSION AU MOUVEMENT FLAMAND ¹³⁵



Les Belpaire, ces francophones de Flandre, sont, par leurs propres activités professionnelles et sociales, très familiarisés avec la langue flamande. Ainsi, pour son Hôpital Louise-Marie, Constance Teichmann est en contact permanent avec l'administration de la ville qui subsidie le « médecin des pauvres », les médicaments, les frais d'enterrement... Ses relations avec les parents des petits patients et les consultations pour nourrissons se font aussi en flamand. Mais les frais de fonctionnement sont obtenus grâce aux activités philanthropiques des « *Dames de la Charité* » dont les comptes-rendus annuels sont rédigés en français jusqu'en 1893, puis en néerlandais. Par ailleurs, chaque année, une grande collecte de fonds est organisée par les « *Liefdadige vrouwen* », groupe de bénévoles néerlandophones qui font le tour des cafés et restaurants anversoises pour alimenter les caisses de l'hôpital.

Quant à Mamieke, c'est au moment où elle veut rédiger ses écrits en néerlandais qu'elle se rend compte de la distance qu'il y a entre l'utilisation vernaculaire et l'utilisation culturelle de la langue. Elle demande alors l'aide de Hilda Ram, nous l'avons vu.¹³⁶ À son tour, Mamieke a converti sa nouvelle amie, Louisa Duykers, à écrire en néerlandais et à comprendre le mouvement flamand. Pour ces trois amies, le mouvement flamand se vivait, à ce moment, comme une question de culture, d'écriture. Pour elles, les responsabilités sociales des femmes doivent reposer sur une bonne connaissance du néerlandais.

En 1898, au cours d'un séjour à Liège, Marie-Élisabeth Belpaire avait rencontré Auguste Cuppens (1862-1924), prêtre-poète. D'où cette nouvelle initiative de Cuppens et de la troïka Belpaire-Ram-Duykers, de former un cercle littéraire ambulante, intitulé « *Eigen Leven* »¹³⁷, qui se retrouverait alternativement dans les grandes villes flamandes, y mettrait en valeur la littérature flamande et, plus largement, la vie sociale catholique flamande. Ce cercle a réuni des personnalités en vue comme Georges [Joris] Helleputte ou Lodewijk Scharpé ; il va promouvoir les lettres flamandes en créant un prix annuel et en subsidiant de jeunes écrivains. Cuppens est proche du Davidsfonds

¹³⁵ Nous supposons connus les grandes lignes de l'histoire du mouvement flamand qui fait l'objet d'une abondante littérature scientifique. Nous restons au plus près de l'attitude de M.-É. Belpaire dans ces matières comme le fait Herman Schrooten, cité ci-dessous. Pour l'histoire du mouvement flamand, je n'ignore pas des présentations comme celle de Lode Wils, Luc Schepens, voire Martin Van Ginderachter, sans chercher à choisir l'une ou l'autre interprétation, etc. Herman Schrooten, « Belpaire in de Eerste Wereldoorlog » dans *Marie-Elisabeth Belpaire (1853-1948). Facetten...* [sous la dir. d'Aline Dereere...], *op. cit.* p. 85-136.

¹³⁶ Voir chapitre 2.

¹³⁷ Terme maladroitement traduit dans le *Maitron*. Pour transposer cette expression en français, je pense qu'il faut ajouter un adjectif possessif ou un pronom : *Notre propre vie* ou *notre vie à nous...*

dont il souhaite un « rajeunissement » en général mais plus particulièrement de son périodique *Het Belfort*. C'est donc au sein de « *Eigen Leven* » que naît l'idée de doter la Flandre d'une revue d'intérêt général, comparable, selon ses fondateurs, à *La Revue des Deux Mondes* avec, notamment, une portée internationale. Or, la culture flamande manque plus de lecteurs que d'écrivains. Aussi, « *Eigen Leven* » cherche d'abord à prendre le contrôle de la revue *Het Belfort*, propriété d'Alfons Siffer. Mais celui-ci se montre réticent bien que sa revue accueille volontiers les écrits de Belpaire, Ram ou Duykers. « *Eigen Leven* » se tourne alors vers la revue hollandaise *Dietsche Warande*, fondée par J.A Alberdingk Thijm. Les tractations sont difficiles. *Het Belfort* jouit d'un tirage important mais limité aux prêtres et enseignants. Le *Dietsche Warande* dispose d'un public restreint mais d'un standing culturel supérieur. Pour finir, Marie-Élisabeth Belpaire garantit un solide versement annuel pendant dix ans au propriétaire du *Belfort* et un rachat cash à Paul Alberdingk Thijm pour le *Dietsche Warande*. Les deux revues fusionnent alors et publient leur premier numéro en janvier 1900 sous le titre désormais célèbre de *Dietsche Warande en Belfort*.¹³⁸ Le projet se réalise progressivement, propose des comptes-rendus d'activités culturelles, revues, auteurs, artistes non seulement flamands mais aussi de divers pays étrangers.



Couverture des premières années du DW&B

(internet)

¹³⁸ Le processus complet est décrit par Geraldine Reymanants, tant dans l'ouvrage *Marie-Elisabeth Belpaire. Gender macht...*, op. cit., p. 47-64 que dans l'ouvrage *Marie-Elisabeth Belpaire (1853-1948). Facetten...*[sous la dir. de Aline Dereere et Helga Van Beek], p. 163-194.

C'est un premier et lourd engagement financier de Marie-Élisabeth Belpaire qui, âgée de 47 ans, publie désormais d'innombrables articles dans cette revue qui lui appartient.¹³⁹

Une nouvelle étape de l'engagement de Belpaire au sein du mouvement flamand, se déroule au cours de la première guerre. Dès la déclaration de la guerre, les anversoises s'étaient mobilisés pour accueillir et soigner les réfugiés et les blessés de la partie de la Belgique occupée par les Allemands.¹⁴⁰ Des réunions avec Frans Van Cauwelaert, Floris Prims, et le Dr. Van de Perre ont eu lieu à l'*Institut Belpaire* qui, comme d'autres institutions, consacre ses locaux à l'organisation des secours. Mais bientôt les bombes atteignent Anvers. Alors, fuyant la ville bombardée, Belpaire finit par se réfugier à La Panne, dans une villa prêtée, le *Swiss Cottage*. Avec Louisa Duykers, les deux amies transforment rapidement cette villa en un lieu d'accueil culturel et social où défilent soldats, officiers, prêtres, brancardiers, étudiants, médecins, artistes et hommes de lettres.¹⁴¹ Mamie Belpaire y fait une rencontre décisive avec August Van Cauwelaert, volontaire de guerre avec qui elle noue une amitié permanente. La Panne, est en pleine effervescence comme tout ce qui reste de la Belgique non occupée. On y accueille les blessés, les troupes au repos, les belges ayant fui l'occupation, on y crée des hôpitaux avec de nombreux médecins et infirmières, des institutions scolaires, diverses entreprises provisoires... Sans oublier la famille royale qui est aussi, le plus souvent, présente à La Panne.

Marie-Élisabeth Belpaire qui a dû abandonner ses activités anversoises, décide en 1916, d'éditer une version de guerre de *Omhoog!* à l'intention des infirmières flamandes et une doublure pour les infirmières francophones : *Aujourd'hui et demain*. La première publication, autrefois bulletin destiné aux cadres des œuvres sociales des femmes catholiques d'Anvers, était devenue la revue de la *Ligue Constance Teichmann* avec tous les sujets propres aux organisations de cette Ligue. Ainsi pendant ces années, à partir de son *Swiss Cottage*, Belpaire poursuit son œuvre culturelle et sociale en s'adaptant aux réalités de la vie près du front. Peu après son retour à Anvers, *Omhoog!* redeviendra le périodique de la *Ligue Constance Teichmann*.

¹³⁹ Liste publiée par Geraldine Reymanants, dans *Marie-Elisabeth Belpaire...*, op. cit., p. 251-254.

¹⁴⁰ Dans ses souvenirs rédigés en 1947, Mamie raconte de manière très vivante toutes ces activités : M.E. Belpaire, *Gestalten in 't verleden*, éd. De Kinkhoren & Desclée De Brouwer, Brugge, 1947, p. 109 et suiv.

¹⁴¹ Herman Schrooten, « Belpaire in de Eerste Wereldoorlog » dans *Marie-Elisabeth Belpaire [Facetten...]*, op. cit., p. 85-136.

Au mois de décembre 1914, Belpaire avait reçu la visite d'un père capucin, Ildefons (Gustaaf) Peeters¹⁴² qui séjournait, avec sa famille, à la villa *Ma Coquille*. Il voulait disposer d'une publication 'vlaamsvoelend' et catholique pour s'occuper des soldats flamands. Mais il n'avait aucune aptitude à l'écriture et aucune expérience dans les métiers du journalisme. La famille Peeters était prête à financer l'opération et à prêter sa villa pour y installer les bureaux de la rédaction. Il demandait donc à Belpaire de prendre l'affaire en mains. Celle-ci hésite, croit encore que la guerre ne durera pas longtemps, mais finalement, elle met tout en place et un premier numéro du fameux « *De Belgische Standaard* » paraît le 10 janvier 1915. Il est d'abord hebdomadaire, puis bi-hebdomadaire et finalement quotidien à partir du 15 juin 1915. Le premier numéro avait précisé sa tendance : patriotique, flamande et catholique. Un numéro du mois de février donnait la liste des collaborateurs : le père Ildefons Peeters en était le directeur ; le comité de rédaction se composait de Belpaire, Duykers, Frans Daels,¹⁴³ le père Bertrand van der Schelden et Firmin Deprez ; Juul Filliaert était secrétaire de rédaction.

Mamieke Belpaire n'est pas intervenue financièrement dans la création de ce journal.¹⁴⁴ Il est vrai que la famille Peeters en a largement assumé le financement. Par contre, Belpaire contribue largement au contenu du journal. De janvier 1915 à novembre 1918, elle a signé 250 articles, dont la liste est publiée par Geraldine Reymenants.¹⁴⁵ À la libération, le sort du « *Belgische Standaard* » est conflictuel : certains veulent en faire un quotidien local. D'autres, décident de quitter la rédaction en demandant un dédommagement.

Marie-Élisabeth Belpaire et Louisa Duykers retournent à Anvers sans tambour ni trompette. La rapidité avec laquelle Ildefons Peeters et le petit groupe autour de Belpaire avaient réalisé la publication de ce « *Belgische Standaard* », oblige à rappeler qu'à Anvers, au début du mois de mai 1914, un projet de publication d'un journal *De Standaard* avait été élaboré par Frans Van

¹⁴² *Het vlaamsgezinde dagblad. DE BELGISCHE STANDAARD, van de Kapucijn Ildefons Peeters (1915-1919)*, door P. Hildebrand, Archivaris, uit. Antwerpen, Archief der Kapucijnen, 1957 (disponible sur internet).

¹⁴³ Sa radicalisation flamingante s'accroît au cours de cette période où il participe au comité de rédaction du *Belgische Standaard*

¹⁴⁴ Belpaire n'est pas intervenue financièrement. Il semble que la poudrerie ait été mise sous séquestre pendant la guerre et que les revenus des héritiers aient fondu. Dans une lettre qu'elle adresse à la reine, elle évoque cette situation pour demander une aide financière pour son neveu, Jan Belpaire.

¹⁴⁵ Geraldine Reymenants, *Marie-Élisabeth Belpaire*, op. cit. p. 134.

La une du jeudi 23 mars 1916 :
avec l'appel du *Bond van de Deftige Liederen*¹⁴⁶



(internet)

Cauwelaert et Alfons Van de Perre, entre autres...Le « *Belgische Standaard* » avait-il coupé l'herbe sous les pieds du *Standaard* ? Certains le pensent. Toujours est-il que dès la fin de la guerre, en décembre 1918, le projet initial du *Standaard* a été remis sur pieds et finalisé.

Au cours de sa période au *Swiss Cottage*, Marie-Élisabeth Belpaire a accueilli l'auteur danois, Johannes Joergensen, récemment converti au catholicisme grâce à la découverte de la vie de saint François d'Assise. Elle avait fait sa connaissance en 1901 par l'intermédiaire de Godefroid Kurth et l'avait invité avec Persyn. Au moment de la guerre, Joergensen commençait à rédiger des vies de saintes. Belpaire traduira plusieurs de ses œuvres. À cette époque, elle traduit et publie dans *De Belgische Standaard*, « *Klokke Roeland* » et « *In het laatste uithoekje van België* ». Les droits de ces traductions vont au *Belgische Standaard*.¹⁴⁷

¹⁴⁶ Voir chapitre suivant.

¹⁴⁷ À la lecture de certaines discussions conflictuelles au sujet des droits de traduction, il semble que lorsqu'un journal (ou une revue) publie des traductions, il perçoit ces droits, tandis que les traductions publiées sous forme d'ouvrage procurent des droits à l'auteur de la traduction. Après la guerre, quand la reprise du *DW&B* est en grande difficulté financière, il est convenu que les auteurs ne bénéficieront d'aucune rémunération.

Au contact de la vie économique et sociale du front de l'Yser (entreprises de proximité des troupes : blanchisserie, entretien et réparation des uniformes), Mamieke Belpaire s'interroge sur l'après guerre et les conditions de vie des victimes de ce conflit. Elle déclenche ainsi, sans le vouloir, une 'guerre de la bienfaisance' avec la création, à partir de 1915, du « *Fonds belge des œuvres économiques en faveur des victimes de la guerre* ». ¹⁴⁸ Pour cela, elle mobilise sa *Ligue Constance Teichmann* et s'associe avec une *Union nationale des classes moyennes*, ¹⁴⁹ ainsi qu'avec une *Association pour la défense des intérêts de l'agriculture*, ¹⁵⁰ deux associations affichées comme catholiques. Les fonds que ces associations récolteront serviront après la guerre à créer des écoles professionnelles, des syndicats, des mutualités, des institutions de formation sociale... comme dans le programme de la *Ligue Constance Teichmann*. Cette initiative, soutenue par des autorités sociales et politiques de Belgique, étend son réseau de collecte dans les pays européens mais aussi, par exemple, en Amérique Latine. Elle suscite rapidement le mécontentement d'Émile Vandervelde ¹⁵¹ qui demande de regrouper toutes ces entreprises caritatives dans un seul ensemble neutre, placé sous sa propre responsabilité. Belpaire fait à ce moment une nouvelle ¹⁵² crise de radicalisme catholique par hostilité à l'égard du socialisme et sa crainte obsessionnelle d'une révolution rouge. Pendant ce séjour à La Panne, Belpaire multiplie ses initiatives en faveur des infirmières qui y sont très nombreuses. Au seul hôpital « Océan » que dirige le Docteur Depage figurent 25 à 40 médecins et quelque 220 infirmières. Il y a d'autres hôpitaux à l'arrière du front à Hoogstade, Adinkerke, Poperingue... Un home pour convalescence des infirmières, avait été créé à Etrepat. Parmi les infirmières francophones figure Élisabeth Mansion, ¹⁵³ sa nièce. Mamieke Belpaire veut mettre sur pied une « Amicale » qui défendrait les intérêts matériels des infirmières (salaires, congés, logement, nourriture, uniforme) et leurs intérêts moraux (respect, dignité). ¹⁵⁴ En 1916, alertée par la lettre d'une infirmière, elle lance deux petits feuillets d'une page « *Pour les Nurses* » où elle

¹⁴⁸ Het Belgisch Steunfonds der Economische Werken ten bate der Slachtoffers van de Oorlog

¹⁴⁹ Il s'agit sans doute de l'association fondée par Albert van der Cruyssen (dom Marie-Albert ...restaurateur d'Orval) qui avait souvent fait visite à Mamieke Belpaire à sa villa *Swiss Cottage*.

¹⁵⁰ Vereniging tot verdediging der landbouwbelangen, genre de boerenbond.

¹⁵¹ Récemment nommé ministre d'État à Sainte-Adresse.

¹⁵² Comme celle qu'elle avait connue avec l'arrivée des libéraux radicaux à la gouvernance d'Anvers et à leurs attaques contre l'enseignement catholique.

¹⁵³ fille de Marie-Cécile Belpaire, sœur de Mamieke et épouse de Paul Mansion.

¹⁵⁴ Luc De Munck, « *Soms genezen, dikwijls verlichten, altijd troosten. Belgische verpleegsters tijdens de Eerste Wereldoorlog* ». Masterproef in de Geschiedenis, 2016-2017, KULeuven. (internet).

invite les infirmières à s'organiser pour défendre elles-mêmes leurs propres intérêts matériels et moraux. Cette organisation trouverait tout naturellement sa place ¹⁵⁵ dans la « *Ligue Constance Teichmann* ». En 1917, elle revient sur cette proposition dans le périodique *Aujourd'hui et demain* destiné aux infirmières francophones qui pourraient intituler cette organisation « Cercle Élisabeth ». ¹⁵⁶

Connaissant les engagements de la Reine Élisabeth pour les infirmières, Mamieke Belpaire lui demande de soutenir matériellement et moralement ces initiatives. La reine répond positivement à certaines d'entre elles. Ainsi, elle procure, une villa à Cannes (Villa Henri IV) pour en faire un home pour les infirmières en repos et les blessés en convalescence. Ce « Club Royal Élisabeth » est placé sous la responsabilité de Hedwige Belpaire-Rieth, installée provisoirement, avec son mari ¹⁵⁷ à la villa Édith, à Cannes.

Mamieke est venue leur rendre visite au début de 1918 ; elle y retrouve son ami August Van Cauwelaert, en convalescence à la Villa Henri IV, après avoir été grièvement blessé à Passchendaele.

Revenons à la mer du Nord. La famille Royale séjournait tantôt dans sa villa de La Panne, tantôt dans un château à l'arrière du front.

Mamieke Belpaire cherche par tous les moyens à alerter la reine et le roi sur la gravité de l'évolution du mouvement flamand. Elle qui avait souvent été considérée comme « moeder van de Vlaamse Beweging » ¹⁵⁸ adresse de nombreuses missives à la reine. L'ensemble de cette correspondance a été analysé par Katrien François. ¹⁵⁹ À propos du mouvement flamand, Mamieke Belpaire semble, à cette époque, persuadée que les Souverains ne sont « pas au courant », qu'il faut les informer ou les alerter de l'urgence du problème. Elle pense que si la reine devenait sensible à cette question, elle pourrait influencer le roi. Elle se propose

¹⁵⁵ Mamieke a toujours précisé qu'elle n'avait pas l'intention de créer elle-même toutes les organisations qui feraient partie de sa *Ligue Constance Teichmann*.

¹⁵⁶ Outre le fait que le gouvernement est hostile à toute création d'associations... il est probable que les infirmières francophones ne vont pas se regrouper en se séparant de leurs collègues flamandes et étrangères...

¹⁵⁷ Voir fonds des souvenirs familiaux.

¹⁵⁸ Terme que lui attribuent certains partisans du mouvement flamand.

¹⁵⁹ Katrien François, « Marie-Elisabeth Belpaire en Koningin Elisabeth : een briefwisseling (1917-1919) » dans *Marie-Elisabeth Belpaire [1853-1919]. Facetten...* [sous la dir. de Aline Dereere & Helga Van Beeck], *op. cit.*, p. 137-162.



Mars 1918, villa Édith à Cannes chez Édouard et Hedwige Belpaire.
Mamieke avec August Van Cauwelaert et avec Hedwige Belpaire-Rieth

August Van Cauwelaert y joue aux cartes avec Édouard Belpaire et sa fille Yvonne



Mamieke, 65 ans, au jardin de la villa Édith

Originaux en nos archives

d'être, auprès de la Souveraine, la porte-parole des flamands. Elle plaide pour que la reine devienne la « mère du peuple flamand ». Or, on sait – Belpaire devrait le savoir aussi¹⁶⁰ – que le gouvernement discute de la question flamande avec le roi. Luc Schepens, rappelle d'ailleurs que le roi, après avoir rencontré Marie-Élisabeth Belpaire, en 1917, lui avait écrit en ces termes : « Vous avez beaucoup d'influence, madame. Dites bien que la Monarchie est tout à fait persuadée du droit des Flamands à un développement complet dans leur langue, à tous les degrés [...] Il n'y a ici pas un antiflamingant, je ne dis pas même, antiflamand, mais antiflamingant ».¹⁶¹

Au cours de la guerre, les divers organes de presse se repositionnent sur la question flamande. Geraldine Reymanants distingue, d'une part, la presse francophone et flamande sous occupation, d'autre part, la presse aux mains des exilés aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en France, et enfin la presse de proximité au front. Elle souligne, à juste titre, que les fransquillons radicaux, comme Fernand Neuray, mettent de l'huile sur le feu. Belpaire observait aussi qu'au lieu d'appuyer l'*Union sacrée* qui s'était nouée autour de la résistance à l'occupant, la presse francophone faisait tout à fait le contraire. Elle incrimine particulièrement le *XX^e siècle* et, plus tard, elle va utiliser ses réseaux de presse pour essayer de contrecarrer les discours anti-flamands des journaux francophones.

Au sein du mouvement flamand, les uns, 'minimalistes' ou passivistes, se montrent loyaux envers la Belgique, acceptent une « *godsvrede* » et pensent que la Flandre pourra avoir gain de cause par la voie légale, les autres, les 'activistes' veulent brusquer le cours des choses par des moyens plus radicaux et certains iront jusqu'à s'associer à l'occupant pour obtenir de lui, ce qu'ils n'obtiennent pas du gouvernement belge, à savoir : la flamandisation de l'Université de Gand, la séparation administrative des provinces flamandes et wallonnes ainsi que la promesse, qu'au cours des discussions de paix, l'Allemagne évoquerait la question de l'autonomie de la Flandre.¹⁶²

¹⁶⁰ H. Schrooten pense que Marie-Élisabeth est au courant de ce qui se trame à Sainte-Adresse... Je suis sceptique : il y a un tel décalage entre les faits et la manière dont elle écrit à la reine...

¹⁶¹ Dans ses souvenirs, Belpaire décrit cet échange oral avec le roi au cours d'une rencontre fortuite sur la plage : M.E. Belpaire, *Gestalten in 't verleden*, éd. De Klinhorn-Desclée de Brouwer, Brugge, 1947, p. 302-303 mais Luc Schepens, *Koning Albert, Charles de Broqueville en de Vlaamse Beweging tijdens de Eerste Wereldoorlog*, éd. Lannoo, 1983, p. 138 le présente comme une note suite à une rencontre.

¹⁶² Ils s'appuyaient sur les déclarations du *Raad van Vlaanderen* mais les Allemands ne veulent pas les suivre sur ce point. L'occupant exige la dissolution du Raad et prétend vouloir soumettre à une consultation populaire une formulation d'indépendance qui s'inspirerait directement du Plan de Paix en 14 points que le Président Wilson vient de soumettre au Congrès Américain et qui dans son dernier paragraphe fait référence aux politiques d'indépendance des petites nations... Voir Luc Shepens, *Koning Albert, ... op. cit.*, p. 156-159.

Marie-Élisabeth Belpaire va être directement confrontée aux tensions entre les diverses tendances des « *vlaamsgezinden* » au sein même du « *Belgische Standaard* » qui se définissait comme patriotique, catholique et fidèle au mouvement flamand. Au cœur de la rédaction, on se posait des questions sur l'orientation du quotidien. Une réunion de discussion a eu lieu en juillet 1916.

Pour diverses raisons, « *De Belgische Standaard* » décide de se rapprocher du journal « *Ons Vaderland* » qui est plus en phase avec le *Frontbeweging* et soutient les reproches des soldats flamands à l'égard des officiers et médecins qui ne parlent pas le néerlandais. Au « *Ons Vaderland* », les représentants activistes du SKVH¹⁶³ (Secrétariat des étudiants flamands des hautes écoles catholiques) pouvaient exprimer leurs positions activistes. Or, ils sont soutenus par Frans Daels, professeur à l'Université Catholique de Louvain, lui-même membre du comité de rédaction du « *Belgische Standaard* ». D'où la tension au sein de la rédaction. Une même tension se produit bientôt à propos de Cyriel Verschaeve¹⁶⁴ que Belpaire avait proposé comme collaborateur mais qui quittera la rédaction du « *Belgische Standaard* » tout en continuant, à titre personnel, à correspondre avec Mamieke. En 1917, Belpaire organisera une rencontre entre le Ministre Van de Vyvere¹⁶⁵ et Cyriel Verschaeve pour essayer de rapprocher les points de vue. Sans succès.

Malgré ces spectaculaires divergences de vues, Marie-Élisabeth Belpaire semble envisager l'avenir du mouvement flamand avec confiance parce que, au sein du gouvernement réfugié à Sainte-Adresse, elle connaissait les dispositions favorables de certains ministres comme Helleputte, Schollaert, Van de Vyvere, Poulet...

À son retour à Anvers, en remettant sur pied son *Dietsche Warande en Belfort*, Mamieke se montre fidèle en amitiés¹⁶⁶ mais le cercle étroit des responsables et des auteurs du périodique se divise.

¹⁶³ SKVH : Secretariaat van Katholieke Vlaamse Hoogstudenten.

¹⁶⁴ L'itinéraire personnel de Cyriel Verschaeve est bien connu. Curé d'une petite paroisse près du front, il se sent de plus en plus proche de la culture allemande au point que, fin des années 1930, il pensera voir des points communs entre le catholicisme et le nazisme, puis sera un collaborateur engagé, recrutant des jeunes pour la « Légion flamande ». Après la guerre, il sera déchu de la nationalité belge, condamné à mort par contumace...

¹⁶⁵ Verschaeve avait été autrefois le professeur de Van de Vyvere.

¹⁶⁶ Ses sentiments amicaux ne sont guère affectés par une « trahison politique » qu'elle interprète comme une « divergence d'opinion ».

La situation est particulièrement tendue à propos de Jules Persyn qui avait été secrétaire de rédaction du *Dietsche Warande & Belfort* avant la guerre mais avait accepté, pendant une courte période, d'enseigner à l'Université de Gand alors contrôlée par les allemands, ce que le gouvernement avait interdit. Après la guerre, il fut supendu pendant plusieurs années.¹⁶⁷

Par ailleurs, Mamieke restait si excédée par la manière dont la presse francophone¹⁶⁸ parlait du mouvement flamand qu'elle décide de s'adresser à un journal francophone pour y rédiger en français un article réfutant leurs principaux dénigrements anti-flamands. Peine perdue. Sa demande est restée sans réponse. Constatant que pas un journal francophone ne peut ou ne veut exposer convenablement les enjeux de la question flamande, elle se résigne à publier en français l'article projeté dans sa propre revue, le *Dietsche Warande en Belfort*.¹⁶⁹

Malgré tout, sa foi dans l'unité viscérale de la Belgique n'est pas ébranlée par ces événements. En 1938, elle décrit encore à quel point francophones et flamands sont complémentaires, ce qui est une richesse culturelle, mais aussi semblables, ce qui fonde l'âme belge comme disait Godefroid Kurth.¹⁷⁰ Elle précise maintenant que, pour elle, le mouvement flamand était avant tout un mouvement démocratique et qu'elle se sentirait moins concernée par lui si c'était uniquement une question de 'langues'.¹⁷¹

Dans les années 1920-1930, l'influence de Belpaire sur la rédaction du DW&B s'estompe progressivement. Le nécessaire redressement financier du périodique se fait largement en dehors d'elle et s'accompagne de la transformation en une ASBL pour le piloter.

¹⁶⁷ Voir Géraldine Reymenants, le chapitre « De tanende invloed... » dans *Marie-Elisabeth Belpaire, op. cit.*, p. 181-237.

¹⁶⁸ *Le Drapeau* (journal catholique de Gand), *La Nation Belge*, *La Métropole*, *La Libre Belgique*...

¹⁶⁹ M.E. Belpaire, « Nog eens Vlaamschgezindheid », dans *DW&B*, 1923, p. 613-620.

¹⁷⁰ M.-E. Belpaire, « Gestalten uit 't verleden », III, dans *Dietsche Warande en Belfort*, 1938, 6, p. 409 et suivantes.

¹⁷¹ M.E. Belpaire, « Gestalten uit 't verleden », IV, dans *Dietsche Warande en Belfort*, 1938, p. 510.



CHAPITRE VIII

LA LUTTE CONTRE L'IMMORALISME PUBLIC¹⁷²



La lutte contre l'immoralité est une des pièces maîtresses du « *féminisme chrétien* » dont un des atouts majeurs était de placer la *morale* au cœur de son combat.

Marie-Élisabeth Belpaire en avait pressenti l'importance dès 1910.

Dans la liste des organisations destinées à « *relever la femme au point de vue moral* » qu'elle placerait sous la coupole de la *Ligue Constance Teichmann*, figure la « *lutte contre l'alcoolisme et l'immoralité sous toutes ses formes* ».

Mais où situer la morale ? Dans la sphère publique avec ses institutions politiques, sociales ou économiques ou dans la sphère privée avec ses relations interpersonnelles et familiales ? Le « *féminisme chrétien* », rappelons-le, se veut *égalitariste* pour ce qui concerne la sphère publique et *différentialiste* pour ce qui concerne la sphère privée. Les organisations féministes qui, à cette époque, luttaient contre le dualisme de la morale visaient la sphère publique : pour elles, les principes moraux doivent s'appliquer également aux deux sexes dans tous les domaines de la vie. Or, au début de ses engagements, Mamieke n'avait pas participé aux actions et organisations luttant contre la double morale et n'avait pas personnellement cherché à mettre sur pied une telle organisation, comme elle l'a fait pour les institutions scolaires, ou pour la *Ligue sociale d'acheteurs d'Anvers*. Mais elle sait et écrit que cette lutte doit faire partie du « *pilier social chrétien féminin* » qui rassemblerait toutes les organisations sociales chrétiennes de femmes, gérées par les femmes pour les femmes.

Cependant, elle est à la croisée des chemins. Elle est convaincue que la religion catholique et le peuple flamand ne font qu'un, que la religion avec sa morale est identique pour les deux sexes.¹⁷³ Elle pense que les femmes, comme mères et éducatrices, sont les principales transmettrices de ces valeurs chrétiennes. Elle souhaite que les femmes les plus formées deviennent un rempart contre la déconfessionnalisation de la société.¹⁷⁴ Ces convictions sont conciliables avec l'égalité intrinsèque des hommes et des femmes au regard de Dieu, mais aussi au regard des exigences d'égalité dans la vie publique, sociale et culturelle.

¹⁷² Pour ce chapitre, relire au moins, Catherine Jacques et Christine Machiels, *Du sordide au mythe. Féminisme et abolitionnisme aux XIX^e et XX^e siècles*, PULouvain, 2009, p. 153-179 ; Christine Machiels, *Les Féminismes et la prostitution (1860-1960)*, PURennes, 2016.

¹⁷³ Est-ce que Mamieke se tient au courant de la doctrine de l'Église en matière de sexualité ? L'Église catholique est, à ce moment, en guerre contre le malthusianisme. En 1909, elle publie son *Instruction contre l'onanisme*. À l'instigation du jésuite belge, Arthur Vermeersch, elle défend l'idée que, dans le mariage, seule la chasteté permet de contrôler les naissances sans commettre de péché, ce qui aboutit en 1930 à la publication de l'encyclique *Casti connubii*.

¹⁷⁴ Comme responsables des organisations sociales de femmes. Cette idée est présente dans l'exposé qu'elle fait en 1903 au Hooger Onderwijs voor het Volk, sous le titre *Vroweninvoer*. Voir Kaatje Aerts, dans *Marie-Élisabeth Belpaire (1853-1948)*. *Facetten ... op. cit.*, p. 215-219.

Mais face à la dénonciation de comportements si ouvertement immoraux, comment continuer à défendre l'idée que le peuple flamand est fondamentalement catholique ? Il aurait la « foi sans les mœurs » ? Dans les domaines de la morale, de la sexualité, de la vie privée, les hommes et les femmes s'opposent. En réalité, il conviendrait d'incriminer les hommes comme principaux acteurs du mal et de reconnaître les femmes comme les principales victimes...

Dans son master consacré à l'engagement de Belpaire contre l'immoralisme, Nikita Vos,¹⁷⁵ situe le début de cet engagement en 1912. Elle se réfère à Mamieke elle-même. Celle-ci raconte que, suite à une invitation du père Alphonse Ariëns (autrefois très lié avec Mgr Schaeapman¹⁷⁶), elle s'était rendue chez lui à Nimègue en mars 1912. Ariëns, est un prêtre hollandais très engagé dans les organisations ouvrières sociales chrétiennes. Il s'étonne que la Belgique soit si peu préoccupée par l'abolitionnisme, expose ce que les hollandais ont déjà entrepris et organise pour Belpaire une rencontre avec un groupe de 'dames' qui partageaient ses plans « féministes » contre l'immoralisme. Alors, écrit Mamieke, vu qu'il n'y avait personne d'autre pour s'occuper de cela (en Belgique), cette responsabilité tomba sur nos épaules (à Louisa Duykers et à moi-même) mais poursuit-elle, nous avions à ce moment d'autres croix à porter : Louisa avait perdu sa mère en juillet et moi, j'avais perdu ma nièce, malade depuis tant d'années. Ces excuses sont manifestement des faux-fuyants...¹⁷⁷ Mamieke avait-elle oublié en 1912 ce qu'elle avait écrit et voulu en 1910 ?

Toutefois, Alphonse Ariëns ne renonce pas à leur collaboration et il leur envoie à Anvers deux protestants actifs dans la lutte contre l'immoralisme. Belpaire avoue qu'elle ne se sent pas capable de mener des actions comparables à celles décrites par ces deux porte-parole hollandais mais

¹⁷⁵ Nikita Vos, *Marie-Elisabeth Belpaire en de strijd tegen zedeloosheid. Een casus van het georganiseerde belgische abolitionnisme*, Master in de geschiedenis, UGent, 2012-2013.(internet) et le chapitre 5 « Ten strijde tegen de zedeloosheid. Pleitbezorgster Belgisch abolitionnisme » dans Marie-Elisabeth Belpaire. *Een vrouw met impact*, op. cit. bl. 125-143.

¹⁷⁶ Décédé depuis 1903.

¹⁷⁷ La mère de Louisa est décédée en juillet 1911, pas particulièrement proche de la date de la visite à Ariëns.

que Louisa et elle-même ont fait ce qu'elles pouvaient à commencer par créer un comité de personnes de toutes tendances (alle gezindheden), aussi bien des catholiques et des protestants que des juifs et des socialistes, à savoir : le dominicain J.L.Perquy,¹⁷⁸ le capucin P. Valeriaan, le juge de paix en retraite Witteveen, le libéral Nijssens, et enfin le socialiste et theosophe, Frans Witteman.¹⁷⁹ Quant à Hélène Oboussier, déjà secrétaire de la récente *Ligue Sociale d'Acheteurs*, elle était prête à mettre son expérience¹⁸⁰ à la disposition de l'association. Celle-ci s'intitule *Vereeniging ter bestrijding der openbare Zedeloosheid*,¹⁸¹ une structure « neutre » qui sera utile quand on voudra engager des actions auprès des pouvoirs publics. Ainsi, aurait-elle adressé, en 1913, une pétition¹⁸² à la Chambre des représentants pour que le projet de loi sur la répression des outrages publics aux bonnes mœurs soit complété par un amendement sur l'abolition de la « prostitution officielle ».¹⁸³ Mais où en est sa conviction que les femmes doivent s'organiser en toute autonomie par rapport aux tuteurs masculins tant laïcs qu'ecclésiastiques ? La *Vereeniging tegen de Openbare Zedeloosheid* est entièrement aux mains de membres du clergé et d'hommes de pouvoir qui ne vont évidemment pas s'activer sérieusement dans la lutte contre la prostitution et le dévergondage...

Belpaire et Duykers créent parallèlement une autre association exclusivement catholique celle-là, intitulée *Mariabond tegen Zedeloosheid*, pour rayonner dans toute la Flandre. Un appel, lancé en décembre 1913, est publié dans *Omhoog!* en janvier 1914 (p. 44-45). Il s'appuie sur l'angoisse propre aux hygiénistes : la transmission des maladies vénériennes peut concerner tout le monde. Des femmes mariées innocentes et des nouveaux-nés peuvent être contaminés. La traite des

¹⁷⁸ À ce moment, supérieur du couvent d'Anvers.

¹⁷⁹ La sélection de ces personnalités est incongrue : deux religieux pour commencer et ce personnage étrange pour représenter les socialistes...c'est un groupe dont on voit d'avance qu'il sera tout à fait inefficace, voire indifférent à la cause en question.

¹⁸⁰ Dans les œuvres de protection des jeunes filles.

¹⁸¹ Dont l'intitulé oscille entre plusieurs termes : *Den Bond ter Bestrijding...*, *Maatschappij ter Bestrijding...*, *Bond van de Deftige Liederen...*

¹⁸² Selon les *Gestalten* de 1947, il semble que cette « pétition » soit plus modestement un entretien : Mamieke dit qu'elle s'est rendue à Bruxelles pour y rencontrer Carton de Wiart et d'autres responsables dont Isidore Maus... (p. 103). C'est probablement une rencontre au cours de la réunion préparatoire au Congrès de Londres.

¹⁸³ Les débats au sujet de cette Loi qui sera adoptée en 1923 ne font pas allusion à cette intervention.

blanches concerne chaque année des centaines de jeunes victimes. C'est pourquoi, un groupe de dames catholiques d'Anvers ayant décidé de partir en guerre contre ce fléau, en appelle aux catholiques des deux sexes. Il faudra accueillir les victimes, adopter des mesures de prévention, analyser et faire adopter des dispositions légales ou des réglementations urbaines. La *Mariabond* pourra s'associer à d'autres organisations indépendantes ayant les mêmes objectifs. Il lui faudra recueillir des fonds,¹⁸⁴ publier des tracts, disposer de locaux, financer un secrétariat qui est fixé à la rue Nationale (n° 119). Melle Van Gehuchten, inspectrice de l'enseignement catholique, est l'âme de cette deuxième association. Ces deux associations peuvent bénéficier de l'aide de la *Ligue Constance Teichmann*.

Au cours de cette même année, Belpaire voulait faire reconnaître la *LCT* comme membre de l'*Union Internationale des Ligues de Femmes Catholiques* qui organisait un grand Congrès à Vienne. Elle a donc d'autres préoccupations plus urgentes, elle participe à ce congrès et évoque son suivi, un peu éblouie par les dames de la grande aristocratie qui y tiennent le haut du pavé. Ensuite, elle prend un plaisir touristique à raconter son voyage de retour. Enfin, les pieds sur terre, elle revient à Bruxelles où, en Octobre, se tient un rassemblement pour préparer la tenue du congrès sur la traite des blanches qui se tiendra à Londres en 1913. Cette préparation rassemble des personnalités de tous les pays d'Europe : Royaume-Uni (Mr Coote), Hollande, Suisse, France (Mme Avril de Sainte-Croix), Allemagne, Espagne... C'est le ministre Carton de Wiart qui ouvre la session des travaux préparatoires.

Finalement, c'est en tant que simples citoyennes engagées que Belpaire et Duykers accompagnent à Londres en 1913, la délégation belge pour ce cinquième congrès de la *National Vigilance Association* et de l'*International Bureau for the Suppression of the White Slave Traffic*. Dans le compte-rendu qu'elle en fait, Mamiekie Belpaire avoue que, malgré son âge déjà mur,¹⁸⁵ elle se sent encore bien naïve dans ce domaine.¹⁸⁶ Pendant les premières années qui suivent ce congrès, elle consacre plusieurs écrits à la lutte contre l'immoralité. Dans le *Omhoog!* de janvier 1914, elle publie en

¹⁸⁴ Les membres paieront 0,50 fr et les membres protecteurs au minimum 5 fr. Des dons seront bienvenus.

¹⁸⁵ 60 ans.

¹⁸⁶ Impressions publiées dans le n° d'août 1913 de *Omhoog!* que je cite d'après Nikita Vos, p. 119.

néerlandais le compte-rendu de l'exposé de William Coote¹⁸⁷ qui, au Congrès de Londres, avait retracé l'historique de la lutte contre la traite des blanches. Dans le *Dietsche Warande en Belfort* de l'année 1914, elle consacre plusieurs articles à « *De strijd tegen de Zedeloosheid* ». Dans « *De Belgische Standaard* » de 1916, après une série d'articles moralisateurs (*Voor Onze Vrouwen*) de Frans Daels,¹⁸⁸ Belpaire et Duykers lancent le 23 mars, un appel à tous les « *Deftige Liederen* »¹⁸⁹ qui se sentent préoccupés par l'augmentation de l'immoralité dans la partie non occupée du pays. Elles rappellent qu'à Anvers, elles sont à la tête de deux florissantes associations de lutte contre l'immoralité publique regroupant des personnalités de toutes les classes sociales (*standen*), des deux sexes qui, avec des bénévoles s'inspirant d'expériences européennes, cherchent des moyens déjà éprouvés ou même nouveaux à mettre en œuvre dans cette lutte contre l'immoralité. Les personnes de bonne volonté qui veulent se joindre à l'une de ces deux associations : la *Vereeniging tegen de Openbare Zedeloosheid* ou la *Mariabond* peuvent s'adresser aux deux responsables signataires, vivant à la villa *Swiss Cottage* de La Panne.

Les écrits de Mamiekie Belpaire traduisent une profonde indignation face au cancer que représentent les divers aspects de cette immoralité : « Cela paraît presque incroyable », écrit-elle, « que dans notre catholique Belgique, ce « Jardin d'Eden » de toutes les institutions sociales, cette région privilégiée de foi et de pure morale, rien n'ait été entrepris contre cette violation de notre peuple, contre la propagation du plus grave de ces fléaux. »¹⁹⁰ Elle avoue qu'Anvers¹⁹¹ est particulièrement marquée par ces débauches, ce qui est souvent le cas des villes portuaires, mais elle en profite pour rappeler le rôle néfaste joué par les libéraux radicaux qui ont voulu des écoles publiques « sans Dieu ». ¹⁹² Comment se fait-il que les pays protestants nous aient précédés dans cette lutte contre la débauche ? Est-ce que notre catholicisme nous empêche de voir ce mal qui nous ronge ?

¹⁸⁷ « *De bestrijding van den Blanke-Slavinnenhandel* », dans *Omhoog!* n° 3, janvier 1914, p. 38-40

¹⁸⁸ Membre du comité de rédaction du *Belgische Standaard*, il est présenté ici comme professeur d'Université (UCL) mais il est déjà très engagé dans le *Frontbeweging* et il a fondé ou soutient le *Secretariaat der Katholieken Vlaamse Hoogstudenten*. Plus tard, il ira jusqu'à la collaboration et sera condamné pour cela.

¹⁸⁹ Voir page de ce n° du *Belgische Standaard*, plus haut, p. 79.

¹⁹⁰ M.E. Belpaire, « *De strijd tegen...* », dans *DW&B*, 1914, p. 309 et suiv. Traduction libre du néerl. de l'article du (4 mars 1914).

¹⁹¹ Cette ville aurait édicté en 1817, le premier règlement communal sur la prostitution.

¹⁹² M.E. Belpaire, « *De Strijd tegen de Zedeloosheid* » dans, *DW&B*, 1914, p. 68 et suiv., (30 juin 1914.).

Faut-il croire que les protestants avec leur foi amoindrie et la faiblesse de leurs sacrements font mieux que nous ? Marie-Élisabeth Belpaire pense que les pays plus mécréants, comme la France, sont davantage frappés. Mais qu'en est-il des pays avec des religions différentes de la nôtre ? Certes les peuples germaniques sont plus chastes que les latins... En tout cas, ce sacré combat contre l'immoralisme nous vient d'Angleterre, a été poursuivi par la Hollande et la Suisse, puis s'est répandu jusqu'en Scandinavie...

L'engagement concret de Belpaire semble tardif et instable. Elle s'en explique par son « ignorance » préalable. N'acceptons pas trop facilement cet aveu : l'ignorance n'est pas une simple absence primaire de connaissance mais une « *construction sociale* » au sein des savoirs disponibles. Autrement dit, à cette époque, qu'aurait-elle dû savoir et n'a pas voulu savoir ? Comment se fait-il qu'elle ait commencé à s'en inquiéter à la suite de ce rendez-vous improvisé avec ce père Ariëns à Nimègue ? Alors que ces sujets sont débattus un peu partout ? En effet, la lutte contre la prostitution (la question de l'abolitionnisme) et la « traite des blanches » font l'objet de congrès internationaux, de débats au Parlement, de comités *ad hoc*,¹⁹³ d'œuvres sociales.¹⁹⁴ Aux actualités sociales, la « traite des blanches », fait la « une » de certains journaux depuis la fin du XIX^e siècle. De plus, Belpaire qui avait des contacts internationaux, devait être au courant de ce qui se passait au Royaume-Uni¹⁹⁵ ou aux Pays-Bas.¹⁹⁶ Des féministes connues sont engagées dans cette lutte : Joséphine Butler, Avril de Sainte Croix, Anna van Hogendorp, Isala Van Diest... Pourquoi Mamieke

se sentira-t-elle plus proche d'une Henriette Roland-Holst que de ces féministes ? Elle est active dans des organisations sociales (mutualités, syndicats...), développe des conceptions catholiques susceptibles de lutter contre la déconfessionnalisation, elle réunit des femmes de divers milieux dans sa *Ligue Constance Teichmann*, elle parcourt des publications dans plusieurs langues... Comment croire qu'elle ignorait tout de ces problèmes d'immoralité publique ?¹⁹⁷

Certes, au début du XX^e siècle, Mamieke est complètement absorbée par la mise en œuvre de ses projets culturels et pédagogiques longuement mûris auparavant. Mais son « ignorance » n'est pas un argument crédible. L'aspect profondément moral du féminisme est si conflictuel entre femmes et hommes qu'il a toujours été difficile de l'évoquer au sein des organisations sociales et culturelles voire religieuses où femmes et hommes sont solidairement associés. Belpaire refusait de se ranger sous le label du « féminisme ». Ce rejet cache-t-il une hostilité à l'égard des réseaux féministes ? Indique-t-il qu'elle pensait devoir ignorer ce que font et pensent les associations féministes ?

Il faudra attendre 1920, pour voir Mamieke Belpaire rejoindra des féministes qui, comme Marie Parent, Louise Van den Plas et Jane Brigode pensaient que si les femmes obtenaient le droit de vote, le dédoublement de la morale en fonction du sexe deviendrait impossible. Elle adhéra donc à la création du *Parti général des femmes belges* en vue des élections de 1921. Au programme de ce parti figuraient aux premières lignes : la lutte contre l'alcoolisme, la lutte contre la débauche, la lutte contre l'ignorance...

Au cours des années 1920, le secrétaire général de la *Fédération Abolitionniste Internationale (F.A.I.)*, viendra encore demander à Belpaire de « réorganiser » la branche belge de la *F.A.I.* Dans un dernier sursaut, la branche belge de la *F.A.I.* arrive à organiser un congrès à Anvers en 1927 avant de décider d'interrompre ses activités.

¹⁹³ Comité national belge pour la répression de la traite des blanches.

¹⁹⁴ Sa propre grand-mère Marie Teichmann-Cooppl s'occupait d'œuvres concernant la prostitution (accueil des repenties, foyers pour jeunes filles tombées, prévention, etc...).

¹⁹⁵ Elle reconnaît le rôle majeur de Joséphine Butler. Mais au Royaume-Uni, la lutte contre l'immoralité a fait au cours du XIX^e siècle l'objet d'enquêtes nombreuses et d'interventions tant par les philanthropes ou les organisations sociales, que par l'État et l'Église anglicane.

¹⁹⁶ La féministe hollandaise Anna van Hogendorp et son association *Nederlandsche Vrouwenbond tot Verhooging van het Zedelijk Bewustzijn*. C'est peut-être d'elle que parlait le père Ariëns. Elle est décédée en 1915 ; un article de Johanna Naber *in memoriam* d'Anna van Hogendorp est paru en 1916 dans le *Jaarboek van Maatschappij der Nederlandse Letterkunde*, 1916, p. 59-103.

¹⁹⁷ Ainsi dans un numéro de 1906 de *DW&B*, Floris Prims et Jan Belpaire rendent compte de lectures socioéconomiques. Jan Belpaire évoque le cas de la prostitution à Berlin qui découle de l'insuffisance des rémunérations des vendeuses de magasins ou des filles de services.



CHAPITRE IX

ARTS ET LETTRES,
LA MUSIQUE AVANT TOUT,
BEETHOVEN AU SOMMET



Mamieke Belpaire hérite d'un capital culturel important dont elle fait souvent état. La musique y joue un rôle central. En famille, on fait de la musique presque chaque soir. Sa mère et ses tantes chantent et jouent d'un instrument ; avec leur père, elles peuvent former un quatuor. Constance, avec sa belle voix, est même devenue une cantatrice réputée ; elle tient les orgues de la paroisse Saint-Laurent, veut contribuer au mouvement de rénovation de la musique d'église et fonde l'association Saint Grégoire. Avec *Les Dames de la Charité*, elles organisent des concerts pour récolter des fonds. Plusieurs membres de la famille dont la mère de Mamieke, forment une troupe de théâtre « *L'Accord parfait* ».

Marie-Élisabeth ne chante pas, ne joue d'aucun instrument, elle assiste aux pièces de la troupe familiale... Mais elle a appris le solfège et lit couramment les partitions d'œuvres complexes. Ses discussions avec le directeur du conservatoire, Jan Blockx, à propos de certaines interprétations faites par le « *Vlaams Kwartet* » permettent de penser qu'elle aurait presque pu « faire la cheffe d'orchestre ».¹⁹⁸

Son potentiel créatif va donc se concentrer sur l'écriture. Pour s'adresser aux enfants, elle écrit. Pour relater des événements, elle écrit. La ville de Bruges qu'elle admire tant, elle la décrit.¹⁹⁹ Elle aborde plusieurs genres littéraires : poésie,²⁰⁰ prose, contes pour enfants, traductions, portraits, vie de saints, souvenirs d'enfance, souvenirs de guerre, comptes-rendus d'actions, d'événements, d'ouvrages, essais pour exposer ses propres convictions religieuses, sociales ou politiques... Au regard de l'ensemble de son œuvre, c'est plutôt le style journalistique qui domine (longueur des textes, liberté de rédaction, choix du support,...). Son propre périodique, le *Dietsche Warande en Belfort*, ne se veut ni didactique, ni scientifique, sauf rare exception.²⁰¹ Il se veut le reflet du niveau de « culture générale » que possède un lecteur de bon aloi d'expression néerlandaise.

Mamieke jongle parfois entre les articles rédigés pour le *Dietsche Warande en Belfort* et les sujets auxquels elle travaille (biographies de Beethoven ou de Constance Teichmann...). Elle n'hésite pas à utiliser des sources dont elle dispose par ailleurs (correspondances, extraits d'un journal

¹⁹⁸ Parfois les musiciens parlent d'elle en disant : « la chef ».

¹⁹⁹ Avec un premier texte dans *Het Belfort*, n° 14, 1899.

²⁰⁰ Certains de ses proches lui conseillent de rédiger en prose plutôt qu'en poésie.

²⁰¹ Comme le numéro consacré à Guido Gezelle.

personnel) ainsi, évoquant le rôle d'Edgar Tinel dans le renouveau de la musique d'église, elle utilise le journal de Constance Teichmann et sa correspondance avec Edgard Tinel, ce qui lui confère une touche de vécu originaire.

Le rôle de Marie-Élisabeth dans le domaine des lettres a été mis en lumière par Géraldine Reymenants²⁰² qui, loin d'en faire une idole hors du temps, n'hésite pas à évoquer honnêtement quelques aspects conflictuels des rapports entre Belpaire et ses collaborateurs. Parmi les centaines d'articles relevés par Reymenants, sélectionnons quelques thèmes :

-L'ancrage chrétien de la culture de Mamieke Belpaire est présent à toutes les pages, souvent à partir du socle des grands auteurs de la tradition catholique comme Ozanam, Montalembert, Lacordaire surtout, qu'elle cite fréquemment et dont elle aime le style.²⁰³ Elle reconnaît leur importance mais ne pénètre pas réellement leurs idées. Elle s'appuie sur ce bagage culturel comme allant de soi.²⁰⁴

-Quand elle s'oriente vers un catholicisme plus social avec les tendances politiques de la démocratie chrétienne, elle s'appuie sur Mgr Doutreloux, l'abbé Pottier, Godefroid Kurth ; elle admire Théophile Reyn et sa fondation des aumôniers du travail. On sent mieux alors comment elle « rejoint » ou adhère aux personnalités dont elle parle.

-Parfois, elle utilise un petit incident pour développer ses propres convictions. Ainsi, suite à une discussion conflictuelle avec Emiel Vliebergh, son secrétaire de rédaction, sur l'opportunité de publier dans *Dietsche Warande en Belfort* un article de Hendrik De Marez,²⁰⁵ elle se lance dans un écrit très critique sur les auteurs « modernes » ; elle poursuit sa réflexion dans un autre article intitulé : « déclin ou aube ? »²⁰⁶

²⁰² Geraldine Reymenants, *Marie-Elisabeth Belpaire. Gender en macht in het literaire veld (1900-1940)*, éd. KADOC et U.Pers Leuven, 2013.

²⁰³ Voir notamment son article du 11 mai 1930 sur « Lacordaire » dans le *DW&B* de 1930, p. 591-601.

²⁰⁴ Dans ce groupe de penseurs, elle cite aussi Dupanloup, Gratry, le cardinal Newman...

²⁰⁵ Article de De Marez commentant notamment les œuvres de Hélène Swarth. Marie-Élisabeth Belpaire s'oppose à l'opinion de son secrétaire de rédaction Emiel Vliebergh et fait œuvre d'autorité. M.E. Belpaire, « Modernen », dans *DW&B*, 1904, p. 341-357 (écrit le 3 février 1904).

²⁰⁶ M.-E. Belpaire, « Verval of dageraad ? » dans *DW&B*, 1904, p. 1-8 (écrit le 8 juin 1904).

Son style traduit la nature de ses relations avec les personnalités évoquées. Prenons le cas d'Auguste Cuppens, prêtre-poète, « curé de campagne », avec qui elle noue une longue amitié dans un style de camaraderie qui autorise la taquinerie réciproque. Elle le connaît depuis la fin du XIX^e siècle. En 1896, avec Hilda et Louisa, elles l'avaient emmené en pèlerinage à Lourdes. Avec lui, elles avaient fondé le cercle littéraire ambulante « *Eigen Leven* », avaient travaillé à la revitalisation du *Davidfonds* et à la fusion des revues *Het Belfort* et *De Warande*. Cuppens, grand admirateur de Guido Gezelle, représente, pour Mamieke, l'âme flamande de la Campine. Elle l'appelle Cupke et de son côté, il lui adresse des Mieke, Moeke, « Mère supérieure »... De très nombreux articles dont l'« *in memoriam* » de juillet 1924²⁰⁷ évoquent cette amitié.

Tout autre est son amitié pour August Van Cauwelaert dont elle parle avec autant d'affection que d'admiration.²⁰⁸ Elle le voit comme un fils, le trouve vraiment beau, avec sa belle prestance, son regard brûlant mais tendre... Il a une trentaine d'années de moins qu'elle. Lors de la guerre de 1914, il s'était engagé comme volontaire (sous-lieutenant), avait fait visite au *Swiss Cottage*, où, dès le début, Mamieke en « devient bleue ». Il représente tout ce qu'elle aime dans la personnalité des flamands. Il a fait le droit, est devenu juge de paix, est surtout poète, amoureux de Guido Gezelle et de Karel Van de Woestijne. Il a été grièvement blessé à la bataille de Passchendaele, et avait été envoyé en convalescence à Cannes à la villa Henri IV. Quand Mamieke Belpaire rendra visite à ses cousins Édouard et Hedwige Belpaire en séjour à la villa Édith à Cannes, elle aura le plaisir d'y retrouver son cher August. Après la guerre, August Van Cauwelaert reprendra des fonctions de juge au tribunal de police d'Anvers.

En 1932, Belpaire lui demandera de devenir rédacteur en chef du *Dietsche Warande en Belfort*. Au sein du mouvement flamand, August partage les idées de son frère aîné Frans Van Cauwelaert. En poésie, il se veut démocratique et écrit pour le peuple flamand.

²⁰⁷ M.E. Belpaire, « Zes en twintig jaar Vlaamsche vriendschap », dans *DW&B*, 24, 1924, p. 769-795.

²⁰⁸ M.E. Belpaire, « Een ridder van het recht », sous la rubrique « De vier wonderse jaren », dans *DW&B*, 1920, p. 419-426.

Le ton de Marie-Élisabeth Belpaire est très différent lorsqu'elle évoque Édouard Huberti (1818-1880), cousin germain de son père Alphonse. Il est fréquemment en séjour dans le quartier de la Lei et fait alors partie de la joyeuse bande des filles Teichmann et des frères Belpaire. Son fils, Gustave Huberti (1843-1910) compositeur, proche de Constance Teichmann,²⁰⁹ soutient la nécessité de développer une « musique flamande ». Mamieke, connaît aussi bien le père que le fils, or, elle présente Édouard Huberti avec une certaine condescendance. Elle apprécie ses œuvres musicales mais se montre réservée pour le peintre à part entière. Sa peinture serait trop efféminée, trop empreinte de mélancolie. Huberti craint son regard critique. Or, ce peintre de l'« École de Ter-rueren » et de la peinture de plein air, aurait dû lui plaire avec son romantisme et la modestie du choix de ses paysages (notamment autour de la Lei). L'article de Belpaire²¹⁰ montre que la peinture ne tient pas une place importante dans son esprit, alors que c'est un aspect culminant de l'« âme flamande »... Pendant la guerre, si elle se mobilise pour les expositions « *Kunst op den IJzer* », c'est par esprit social pour meubler les loisirs des soldats du front.

Au fond, pour Mamieke, c'est la musique avant tout. Elle déclare d'ailleurs cette préséance de la musique sur les arts picturaux dans un article de 1906²¹¹ avec sa vénération pour Beethoven. Depuis son enfance, elle baigne dans la musique. Sa préférence pour le quatuor, forme idéale de composition, est d'ailleurs une tradition familiale.²¹² Beethoven c'est le sommet. Elle situe son œuvre dans le champ de la douleur : s'il existait un royaume de la douleur, c'est un génie comme Beethoven qui en serait le roi...²¹³ Elle étudie tour à tour ses œuvres symphoniques, concertantes, ses sonates, sa musique de chambre. Un choc d'admiration l'atteint lorsqu'avec Lodewijk Ontrop, elle va écouter une exécution de la *Missa Solemnis* en Allemagne. Tous deux sont persuadés qu'on pourrait en donner une meilleure interprétation à Anvers, ce qui fut fait. Elle attribue son engagement musical à sa rencontre avec L. Ontrop, élève de Peter Benoît. Au début du XX^e siècle²¹⁴,

²⁰⁹ Elle interprète certaines de ses œuvres lors de grand concours.

²¹⁰ M.E. Belpaire, « Edouard Huberti (1818-1880) », dans *DW&B*, 1912, p. 517-543.

²¹¹ M.E. Belpaire, « Het zieleleven in Beethovens muziek » dans *DW&B*, 1907, p. 1-9.

²¹² Du temps où Théodore Teichmann était gouverneur, il faisait jouer un quatuor au cours des réceptions d'artistes. Et souvent, le soir, lui-même jouant du violon formait des trios ou quatuors avec ses filles.

²¹³ Dans *Het Belfort*, 1899, p. 331.

²¹⁴ Rappelons qu'elle dispose de sa fortune à partir du décès de sa mère en 1900.

voulant reproduire la tradition familiale du quatuor elle avait formé un *Vlaamsche Kwartet aan huis*.²¹⁵ Elle pouvait compter sur un trio de fidèles : le violoniste P. Saenen, le violoncelliste Van Sintruyen, et l'alto A. Crahay ; elle pourra disposer alternativement de L. Ontrop et L. De Vocht pour le deuxième violon. Or, de son côté, le nouveau directeur du Conservatoire, Jan Blockx, avait, lui aussi, fondé un quatuor au sein duquel le violoncelliste était également Van Sintruyen. Belpaire et Blockx décident alors de fusionner leurs projets et créent ainsi het *Vlaamsch Kwartet*, partiellement financé par Mamieke Belpaire.²¹⁶ Le *Vlaamsch Kwartet* joue régulièrement dans la salle Beethoven de l'*Institut Belpaire*.

Mamieke s'imprégnait de Beethoven, l'avait adopté émotionnellement. Elle cherche et trouve ses origines flamandes, analyse ses œuvres, les sentiments exprimés, l'association de ces sentiments à la spiritualité chrétienne. Elle étudie les éléments de sa vie, ses sources d'inspiration et fournit un considérable travail qui aboutit en 1911 à la biographie bien connue : « *Beethoven : een kunst-en levensbeeld* »²¹⁷ Elle écrit aussi des articles dans son *DW&B* soit, repris ensuite dans l'ouvrage soit, publiés à partir de l'ouvrage. C'est autour de cet ouvrage qu'est fondée, en 1921, la « *Beethoven-Broederschap* »²¹⁸ qui devait inciter les amoureux de Beethoven à rassembler leurs avis et connaissances.

²¹⁵ M.E. Belpaire, « Gestalten in 't verleden » VIII, dans *DW&B*, 1938, p. 738.

²¹⁶ Je pense qu'elle octroyait un subside pour que le *Vlaamsch Kwartet* ait de manière permanente dans son répertoire l'ensemble des quatuors de Beethoven et en fasse une interprétation régulière tout au long de l'année.

²¹⁷ M.E. Belpaire, *Beethoven : een kunst-en levensbeeld*, Opdebeek, Antwerpen, 1911, réédition augmentée en 1921, 3^{ème} et 4^{ème} éd. en 1933 et 1947.

²¹⁸ Fraternelle Beethoven

À la fin de sa vie, en 1943, elle fonde encore l'« *Artistenmis* » dont elle confie l'avenir au tenor Benoît A. Roose.²¹⁹ Peu après, l'« *Artistenpenning* » (collecte du denier des artistes) bénéficie de la protection de la Reine Élisabeth.



Toussaint 2016 : messe des artistes à Saint Charles Borromée

Le prospectus rappelle le patronage de la reine et la fondation par Marie-Élisabeth Belpaire

Mamieke Belpaire s'est fréquemment adressée à la reine, principalement pour évoquer la question du mouvement flamand mais aussi pour demander des interventions (patronage ou aide financière).²²⁰

²¹⁹ Qui, à cette occasion, entreprend le récit de la vie de Mamieke : *De wijze vrouw van Vlaanderen. Het leven van Marie-Elisabeth Belpaire*, uitg. Mercurius, Antwerpen, 1948.

²²⁰ Katrien François, « Marie-Elisabeth Belpaire en Koningin Elisabeth : een briefwisseling (1917-1919) » dans *Marie-Elisabeth Belpaire [1853-1919]. Facetten...* [sous la dir. de Aline Dereere & Helga Van Beeck], op. cit., p. 137-162.

Si la reine avait peu répondu aux réflexions socio-politiques de Belpaire, elle avait, par contre, été très attentive à ses autres préoccupations notamment en matière scolaire, sociale et culturelle.

Outre le patronage et la subsidiation de la villa Henri IV à Cannes pour le repos des infirmières et la convalescence des blessés de guerre.

En 1925, la reine avait fait une visite officielle à l'Hôpital Louise-Marie, fondé par Constance Teichmann.



Visite de la Reine Élisabeth à l'Hôpital Louise-Marie (Meistraat, 1925)

Extrait de : Dr. Med. Theo Costy, « *De romantische geschiedenis van Constance Teichmann en de Kliniek Louise- Marie* », *De Bie, Antwerpen*, bl.28

En 1933, la Reine Élisabeth avait fait une visite officielle à l'*Institut Belpaire* où elle est entourée par des élèves de l'enseignement primaire, moyen et supérieur (*KVHV*).

En 1948, la Reine Élisabeth fait une visite surprise et personnelle à Mamieke Belpaire à l'occasion de son anniversaire (95 ans).

Voir photo dans : *Marie-Elisabeth Belpaire (1853-1948) Facetten van een levenswerk*, op. cit. p. 152-153)

Honneurs et décorations ne lui ont pas manqué.

En 1922, Marie-Élisabeth Belpaire a été nommée « membre permanent » de la *Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal-en Letterkunde*.

En 1937, elle a été nommée « Docteur honoris causa » de l'Université Catholique de Louvain.

En 1947, elle a reçu le titre de Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

Âgée de 95 ans, Marie-Élisabeth Belpaire est décédée à Anvers, le 9 juin 1948.

Visite de la Reine Élisabeth à l'Institut Belpaire (1933)



Photo recoupée extraite de : Lutgarde Govaerts, « Marie-Elisabeth Belpaire en haar onderwijs initiatieven tot 1914 » p. 56-57 dans Marie Elisabeth Belpaire (1853-1948). Facetten...[sous la dir. de Aline Dereere et Helga Van Beeck], op. cit.



CONCLUSION



Au départ de cette monographie, il y avait l'engagement de rédiger une notice destinée au dictionnaire MAITRON, notice qui a effectivement été mise en ligne en avril 2020.²²¹ Naïvement, je pensais pouvoir rédiger facilement cette notice grâce à mon passé familial²²² et aux importantes publications à son sujet. J'ai été surprise par l'ampleur de la matière et stimulée par les relectures critiques de mon cousin, Frans Belpaire. Historienne de formation et de passion, je n'envisageais pas de faire de Mamieke Belpaire un portrait idéalisé qu'on accrocherait au mur des vénérations. Je souhaitais, au contraire, que sa biographie s'inscrive dans l'histoire générale du féminisme, de la scolarisation des filles, du mouvement flamand, du « pilier social chrétien »...

Par exemple, en questionnant sa place dans le « *féminisme chrétien* » et donc en renonçant à scotcher toujours le « *féminisme chrétien* » belge à la seule personnalité de Louise Van den Plas.²²³ C'est une manière de le marginaliser comme si le féminisme était incompatible avec une religion. Si l'histoire générale du féminisme s'intéresse tant aux féminismes égalitaires qu'aux féminismes *différencialistes*, pourquoi ne s'intéresserait-il pas à un féminisme qui traite de manière divergente une sphère publique *égalitariste* et une sphère privée *différencialiste* ?

Par exemple, en lui ouvrant aussi pleinement l'espace qui lui revient dans l'histoire de l'enseignement catholique général,²²⁴ mais aussi technique et professionnel. Les écoles professionnelles pour filles (*Anna Bijns* à la rue Everdij n° 35, celle du n° 45 rue Jozeph De Bom) interpellent les travaux de Dominique Grootaers sur l'enseignement technique et professionnel des filles.²²⁵

²²¹ Pour citer cet article : <https://maitron.fr/spip.php?article226590.notice> BELPAIRE Marie-Élisabeth, dite Mamieke. Par Hedwige Peemans-Poullet, version mise en ligne le 24 avril 2020. Je n'ai pas eu l'occasion de faire, en temps utile, une dernière re-lecture de la notice avant sa mise en ligne. D'où quelques différences entre cette publication et la notice en question.

²²² Dans les sources, voir fonds des souvenirs familiaux

²²³ « Louise van den Plas » dans *Des Femmes dans l'Histoire en Belgique, depuis 1830*, [sous la dir. de Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval-Vervoort, et Jacqueline Aubenas] éd. Luc Pire, Bruxelles, 2006, p. 83 et Paul Gérin, « Louise Van den Plas et les débuts du "Féminisme Chrétien de Belgique" » dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1969, n° 2, p. 254-275. Voir aussi les travaux de Julie Carlier dont sa thèse de doctorat (non publiée).

²²⁴ *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19^e-21^e siècles)* [sous la dir. de Jan De Maeyer et Paul Wynants] éd. SEGEC, KOV, KADOC, Averbode-Erasme, 2016 (La même version existe en néerlandais). *Histoire de l'Enseignement en Belgique* [sous la dir. de Dominique Grootaers], éd. du CRISP, 1998.

²²⁵ Dominique Grootaers (en coll. avec Francis Tilman), *Histoire de l'enseignement technique et professionnel en Belgique (1860-1960)*. éd. Le Grain, EVO, 1994.

Enfin, l'engagement de Mamieke Belpaire au sein du mouvement flamand peut toujours être revisté. Ses convictions sont nées à la fin du XIX^e siècle avec son désir de littérature (écrire et diffuser) et elle y a apporté une contribution majeure avec son *Dietsche Warande en Belfort*. Ses principaux amis et inspireurs acceptent provisoirement ses conceptions unitaristes mais, à aucun moment, ils n'envisagent qu'elle puisse infléchir ou orienter le mouvement flamand. Mamieke qui a manifesté une lucidité remarquable sur la nécessaire autonomie des femmes par rapport aux autorités patriarcales politiques, ecclésiastiques ou sociales n'a pas appliqué le même esprit critique dans son adhésion au mouvement flamand. À mi-parcours, elle s'est dit convaincue que le mouvement flamand était essentiellement une question de « démocratie ». Elle aurait pu regarder comment pensaient les socialistes. Or, le mouvement socialiste ne s'est pas montré à la hauteur de l'enjeu, comme le suggère Maarten Van Ginderachten.²²⁶ Herman Schrooten pense que Mamieke ne mesure pas le fossé qui se creuse entre elle et le *frontbeweging*.²²⁷ En pleine guerre, Mamieke se dit rassurée sur l'avenir du mouvement flamand à cause de la présence au gouvernement de ministres favorables aux revendications flamandes. Or, l'élargissement du gouvernement de Sainte-Adresse n'apportait aucun atout au mouvement flamand.²²⁸ Au contraire, il aurait plutôt affaibli (numériquement) le poids des ministres favorables aux revendications flamandes.

L'aspect le plus original des engagements de Marie-Élisabeth Belpaire est sa tentative de créer pour les femmes un « pilier social chrétien » complet, aux mains des femmes, permettant d'échapper aux autorités patriarcales tant politiques, qu'ecclésiastiques ou que sociales. Ce projet a été étouffé. Mais ces objectifs qui n'ont pas abouti font partie intégrante de notre histoire présente. L'échec ne « prouve » pas que ce projet ait été irréalisable. Les structures actuelles du « Pilier social chrétien », de l'ACW/MOC avec ses branches séparées pour les femmes, KAV/Vie Féminine,²²⁹ sont le produit de l'échec du projet de la *Ligue Constance Teichmann*. Les branches féminines de l'ACW/MOC sont le produit de la confiscation passée des initiatives de femmes qui avaient créé des mutualités et syndicats « à base multiple », et voulaient fonder un « pilier social chrétien » complet de femmes, pour les femmes, dirigé par des femmes.

Loin d'avoir épuisé tous les aspects de la vie si intense de Marie-Élisabeth Belpaire, nous n'en finissons pas de scruter les diverses formes de ses engagements, tant comme femme d'action et de conviction, que comme femme de lettres et, bien sûr, comme mécène...

²²⁶ Maarten Van Ginderachter, *Het rode Vaderland. De vergeten geschiedenis van de communautaire spanningen in het Belgische socialisme voor de W.O.I.*, uitg. Lannoo/AmsPaul Hymans et ab, 2005.

²²⁷ Herman Schrooten, « Belpaire in de Eerste Wereldoorlog » dans *Marie-Elisabeth Belpaire (1853-1948). Facetten...* op. cit. p. 85.

²²⁸ Paul Hymans et Eugène Goblet apportaient plutôt du sang franc-maçon et Emile Vandervelde s'occupait plus de l'international que des conflits entre belges..

²²⁹ Voir aussi Patrick Pasture, *Kerk, politiek en sociale actie. De unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België*, éd. HIVA-Garant, Leuven, 1992 ainsi que les deux numéros de la revue *Contradictions*, n° 45-46 et 49-50 consacrés respectivement à « Le mouvement ouvrier chrétien en Flandre » et « Le mouvement ouvrier chrétien vu de Flandre » [sous la dir. de Jan Van Kerkhoven et al.] Bruxelles, automne 1985 et automne 1986, 208 et 192 p.

ANNEXES

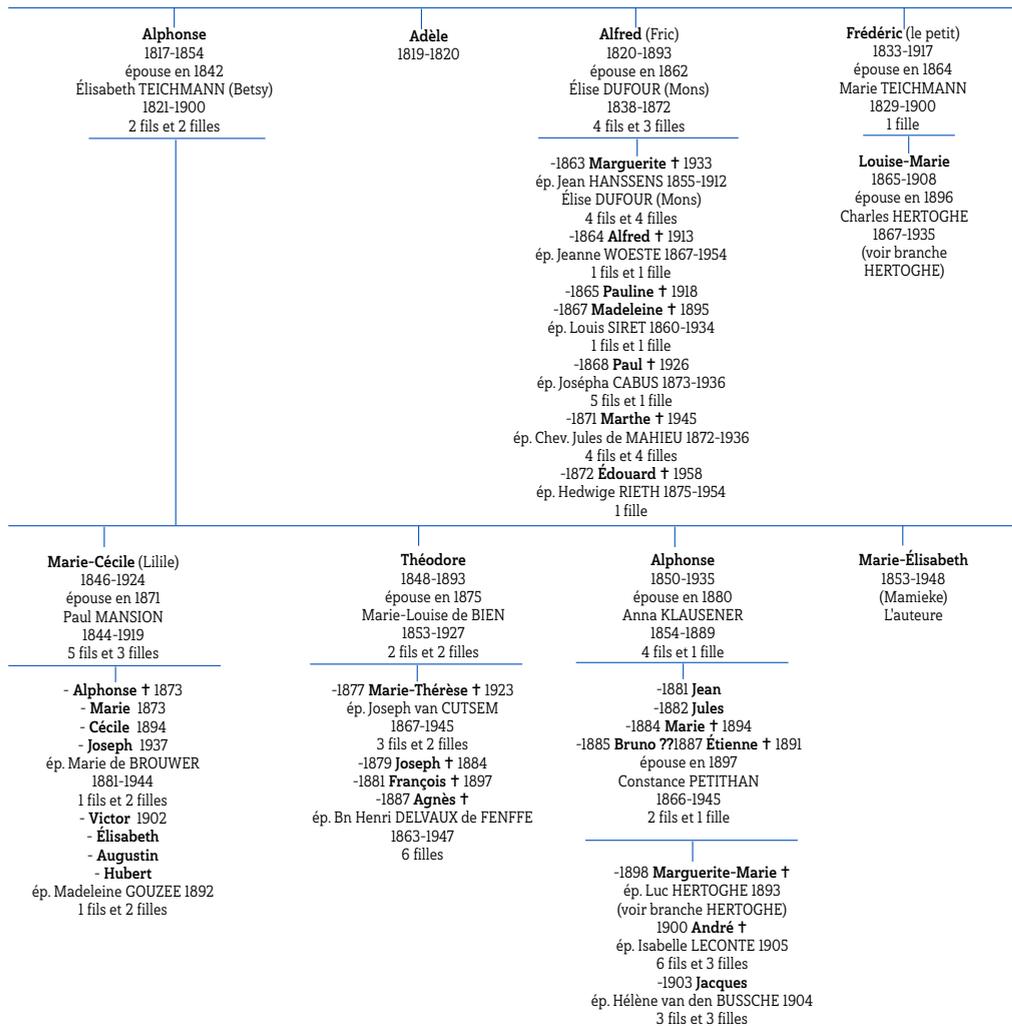


ARBRES ET TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES DES DESCENDANTS DE SIDRON BELPAIRE ET ANTOINETTE HARLEBEKE

- Le grand arbre généalogique de 1,50 x 1 m, entamé par Hippolyte Belpaire (Gand 1866) en 1884 et poursuivi par Fernand Belpaire (Anvers 1898) jusqu'en 1943. Cette version fait figurer tous les enfants de Sidron Belpaire et Antoinette Harlebeke, donc les frères et sœurs d'Antoine et Marie. Des copies avec les mêmes dimensions que l'original ont été réalisées et diffusées dans la famille à cette époque. Une de ces copies se trouve actuellement chez Frans Belpaire qui m'en a aimablement envoyé une photocopie.
- Le grand arbre généalogique de 2m X 0,60 m réalisé en 1982 par Pierre Belpaire et sa femme Christiane van Melckebeke concerne les trois fils d'Antoine Belpaire et Marie-Cécile Cirez : Alphonse, Alfred et Frédéric. Il omet donc deux générations de Hertoghe qui n'y rejoignent la famille Belpaire qu'au mariage de la fille de Frédéric avec Charles Hertoghe au lieu de commencer avec Marie Belpaire sœur d'Antoine. (copie en nos archives).
- Le tableau généalogique utilisé dans cet ouvrage a été réalisé en 1958 dans le but de faciliter la lecture des œuvres familiales de Mamieke qui utilise régulièrement des petits surnoms comme Fric, le petit, Chip, (il figurait dans un de ces ouvrages familiaux).

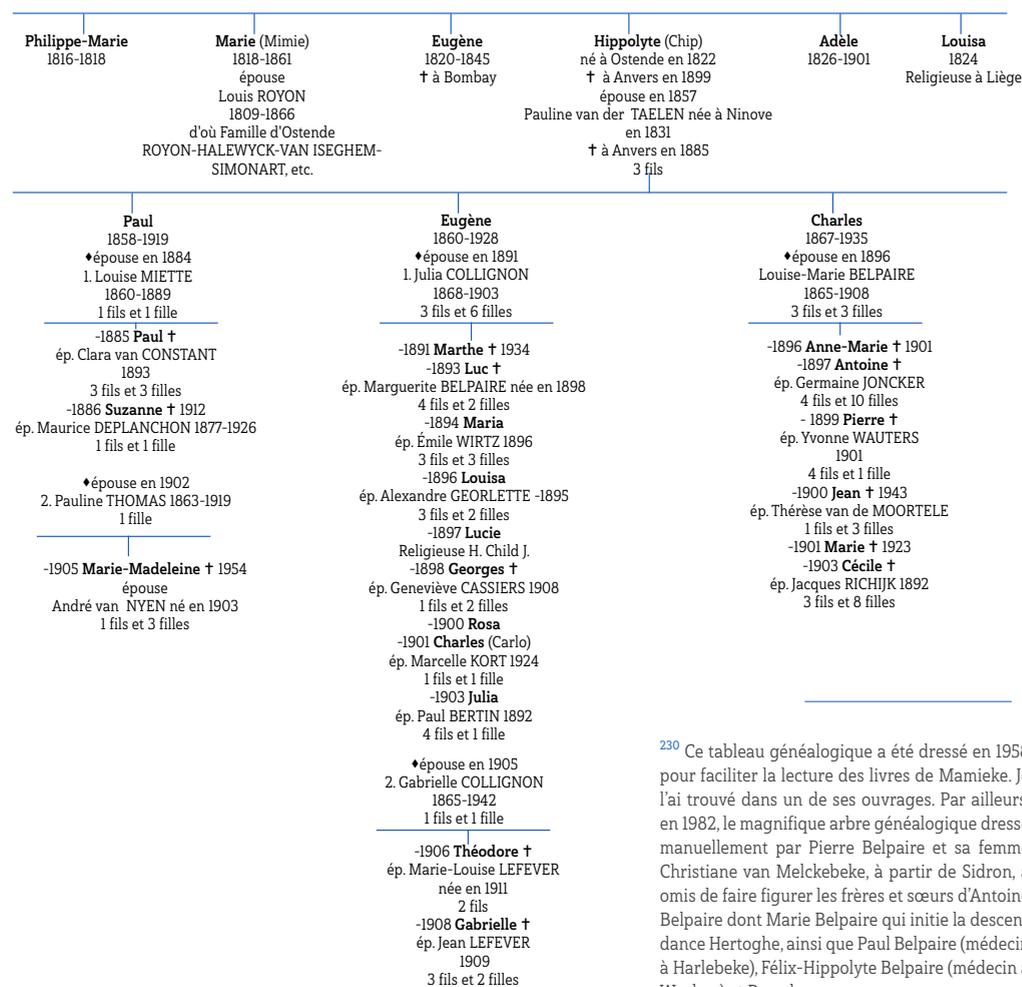
A. Famille d'Antoine Belpaire et Marie-Cécile Cirez

Antoine BELPAIRE né à Ostende 1789, † à Anvers 1839
épouse en 1816 Marie-Cécile CIREZ 1790-1843 (Fille d'un émigré français)
3 fils et 1 fille



B. Famille de Marie Belpaire et Philippe Hertoghe ²³⁰

Marie BELPAIRE née à Ostende 1792, † à Anvers 1881
épouse le 29 novembre 1815 Philippe HERTOGHE né à Tournai en 1764 et † à Ostende en 1828
3 fils et 3 filles



²³⁰ Ce tableau généalogique a été dressé en 1958 pour faciliter la lecture des livres de Mamieke. Je l'ai trouvé dans un de ses ouvrages. Par ailleurs, en 1982, le magnifique arbre généalogique dressé manuellement par Pierre Belpaire et sa femme Christiane van Melckebeke, à partir de Sidron, a omis de faire figurer les frères et sœurs d'Antoine Belpaire dont Marie Belpaire qui initie la descendance Hertoghe, ainsi que Paul Belpaire (médecin à Harlebeke), Félix-Hippolyte Belpaire (médecin à Wacken) et Pamela...

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Fonds des souvenirs familiaux

Mamieke Belpaire est la cousine germaine de mon grand-père, Édouard Belpaire (1872-1958) qui avait épousé Hedwige Rieth (1875-1954) dès la fin de ses études d'ingénieur. Ma mère Yvonne est née à Anvers en 1900, Frédéric Belpaire était son parrain. Elle a habité rue Jordaens²³¹ jusqu'au début de la guerre de 1914. Ma grand-mère Hedwige était allemande de naissance, devenue belge par mariage.²³²

Hormis ses deux sœurs mariées,²³³ toute la famille était restée allemande. Aussi, lors de la déclaration de guerre de 1914 et au vu des hostilités de la population et des autorités anversoises à l'égard de la colonie allemande, les Rieth ont quitté la ville. Mon arrière-grand-mère Rieth-Scherer a acheté une maison près de La Haye ; mon arrière-grand-père Rieth s'est installé en Suisse pour s'y faire soigner. La maison de « campagne » de mes arrière-grands-parents à Vieux-Dieu a été réquisitionnée pour l'armée belge et le stock de pétrole Nobel-Rieth situé à l'Amerikadock, semble avoir été mis en feu pour ne pas tomber aux mains des allemands.

À Anvers, pendant ses premières années de mariage, Hedwige Belpaire-Rieth s'est engagée auprès de Mamieke et a partagé ses conceptions et activités. Au début de la guerre, mes grands-parents se sont provisoirement installés à Uccle. Vers 1916, ils ont loué à Cannes, la villa Edith où ils ont passé la fin de la guerre avant de se réinstaller à Uccle à l'avenue Longchamp. Pendant son séjour à Cannes, ma grand-mère s'est occupée du home Élisabeth, installé dans la villa Henri IV, financé par la Reine Élisabeth, pour accueillir des infirmières et des blessés en repos ou convalescence. Au début de 1918, Mamieke Belpaire leur a rendu visite, et y a retrouvé August Van Cauwelaert qui était en convalescence au home.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, mon père était prisonnier de guerre, ma mère et nous, les cinq enfants, avons été vivre chez nos grands-parents Belpaire à l'avenue Longchamp. À table, comme les conversations se déroulaient principalement entre adultes, nous avons indirectement enregistré des récits de famille et cela particulièrement lors de la présence de certains invités comme le chanoine Jan Belpaire qui y était fréquemment le dimanche soir. J'ai à ce moment de 7 à 12 ans. C'est au cours de cette période que nous avons rendu visite à Mamieke à Anvers.

²³¹ Dans cette même rue, mes arrières grands-parents avaient leur maison de ville et des bureaux.

²³² Sur la colonie allemande d'Anvers : G. Pelckmans, *De Duitse kolonie van Antwerpen*, [résumé sur internet].

²³³ Jenny ayant épousé un anversois, Georges Vaes et Martha, ayant épousé un hongrois, Frederich von Tarnoczky.

Plus tard, mon grand-père étant devenu veuf (en 1954), mon frère Jean et moi-même avons séjourné chez lui. Après son décès (1958), nous avons hérité des ouvrages que Mamieke avait écrits sur les membres de la famille (voir ci-dessous). Je les ai parcourus superficiellement et les ai légués au « Fonds Peemans & Peemans-Poullet » à la Bibliothèque Royale.

Au cours de la guerre, Maurice Belpaire,²³⁴ fils aîné de Paul Belpaire et de Josepha Cabus, a effectué une copie, d'abord manuelle, puis dactylographiée d'une grande partie des carnets de Betsy Belpaire-Teichmann, particulièrement, des passages concernant les années d'enfance et de jeunesse de mon grand-père. J'ai utilisé ces notes qui figurent dans nos archives. Pour rappel, Betsy Belpaire-Teichmann était la marraine de mon grand-père et Frédéric Belpaire était le parrain de ma mère.

Récemment, Frans Belpaire, en relisant mon premier manuscrit m'a fait connaître une « *Déclaration de succession* » rédigée après le décès de Sidron Belpaire. J'y ai découvert l'importance des biens légués aux enfants mineurs de sa veuve, Antoinette Harlebeke. Mais je n'y ai pas découvert comment Antoine Belpaire et sa sœur Marie Belpaire-Hertoghe étaient devenus des propriétaires fonciers si importants dans les quartiers de Berchem et de la Lei. L'original de cette Déclaration se trouve probablement chez les descendants de Luc Hertoghe.

Dans les années 2000, j'ai fait partie d'un groupe de recherches sur la petite enfance et j'y ai proposé un article sur le début de l'hospitalisation des enfants pauvres et ai présenté la fondation par Constance Teichmann de l'Hôpital Louise-Marie d'Anvers (1846). Grâce à l'amabilité du Docteur Theo Costy²³⁵ j'ai pu consulter les rapports annuels présentés aux « *Dames de la Charité* » et y trouver le nombre des entrées et sorties, des guéris ou décédés, des maladies et épidémies, et certaines indications sur les soins donnés.²³⁶ J'ai alors relu, avec un intérêt nouveau, les écrits de Mamieke Belpaire sur Constance Teichmann.

²³⁴ Maurice, fils aîné de Paul, frère de mon grand père. En 1944, il habite 38, rue ancienne Église, à Anvers. Maurice sert aussi d'intermédiaire entre mon grand-père et la famille Dufour qui cherche à compléter ses sources généalogiques. Dans ce dossier, on voit également que Fernand Belpaire, fils d'Hippolyte Belpaire, cherche à reconstituer des données généalogiques.

²³⁵ Il avait pratiqué à l'hôpital Louise-Marie et lors de l'absorption de celui-ci par l'Eeuwfeestkliniek, il avait, *in extremis*, sauvé quelques objets, meubles, portraits qui figuraient dans la chambre de Constance Teichmann qu'il avait entreposés dans le grenier de la « maison des médecins » d'Anvers.

²³⁶ Hedwige Peemans-Poullet, « Soigner l'enfant pauvre : l'hôpital Louise Marie d'Anvers (1846) », dans *Mères et nourrissons. De la bienfaisance à la protection médico-sociale 1830-1945* [sous la dir. de G. Masuy-Stroobant et P.-C. Humblet], éd. Labor, Bruxelles, 2004, p. 119-139 et X-XI.

2. Biographies familiales rédigées par Mamieke Belpaire

o Belpaire M.-E., *Constance Teichmann*, Anvers, éd. Buschmann, 1908 (d'autres éditions chez d'autres éditeurs en 1911 et 1926) Traduction en français sd. Louvain&Tours. Elle a aussi publié des brochures (ex. *Constance Teichmann als franciscanesse*) et des articles à son sujet.

o Belpaire M.-E., *Antwerpen vòòr honderd jaar*, Anvers, éd. Buschmann, 1919. (concerne entre autres les deux sœurs Coopal)

o Belpaire M.-E., *Alphonse Belpaire*, Anvers, éd. Buschmann, 1922.

o Belpaire M.-E., *De families Teichmann en Belpaire*.

Deel 1. *De tegegang der liefde*, Anvers, éd. Buschmann, 1925,

Deel 2. *Het aardsch paradijs*, Anvers, éd. Buschmann, 1930,

Deel 3 *De vier zusters*, Anvers, éd. Buschmann, 1930.

3. Auto-biographies de Mamieke Belpaire

Les éléments autobiographiques de Mamieke se retrouvent un peu partout dans son œuvre. Signalons particulièrement : « Daar achter woonde 't geluk » (*DW&B*, 1921, p. 543) ; « Na veertig jaar » (*DW&B*, 1912) ; « Na vijftig jaar » (*DW&B*, 1924) et ses divers articles de souvenirs intitulés « Gestalten in 't verleden », ou « De Vier Wondere Jaren » (souvenirs de la première guerre)... qui, à partir de 1938, seront rassemblés en un recueil publié après la seconde guerre :

o M.E. Belpaire, *Gestalten in't verleden*, éd. De Kinkhoren & Desclée De Brouwer, Brugge, novembre, 1947, 377 bl.

4. Principaux travaux sur Mamieke Belpaire consultés pour cette plaquette

De précieuses notices biographiques sont disponibles sur internet : j'ai utilisé (<http://schrijversgewijs.be/schrijvers/belpaire-maria-elisabeth/>) et (http://www.odis.be/Ink//PS_2064).

Nombreux sont les hommages qui lui ont été rendus lors de son 95^{ème} anniversaire : l'ouvrage de Benoît A. Roose, cité ci-dessous, reprend ceux de la Reine Élisabeth, de Mgr van Waeyenbergh, recteur de l'Université Catholique de Louvain, et de Frans van Cauwelaert. On retrouvera aussi de nombreux « in memoriam » dans les revues et journaux, dont celui de Frans van Cauwelaert au nom du cercle d'amis de Mamieke Belpaire (dans *DW&B*, n° 93, 1948, p. 12-15) et celui de Albert Westerlinck, prêtre-poète et rédacteur en chef du *DW&B*.

En français, plusieurs notices biographiques ont été publiées dans :

o *Des Femmes dans l'Histoire en Belgique*, depuis 1830 [sous la dir. de Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval-Vervoort et Jacqueline Aubenas], « Marie Belpaire, à l'avant-garde du commerce équitable », p. 86, éd. Luc Pire, Bruxelles, 2006.

o *Dictionnaire des femmes belges. XIX^e et XX^e siècles*, [sous la dir. de Éliane Gubin, Catherine Jacques, Valérie Piette et Jean Puissant] éd. Racine, Bruxelles, 2006, la notice « Belpaire Marie-Élisabeth (1853-1948) a été rédigée par Geraldine Reymenants.

o *Encyclopédie d'histoire des Femmes. Belgique, XIX^e-XX^e siècles* [sous la dir. d'Éliane Gubin, Catherine Jacques, et la coll. de Claudine Marissal], Belpaire est citée dans divers passages ad hoc.

La première biographie Mamieke Belpaire, rédigée de son vivant, est celle du ténor :

• Benoît A. Roose, *De wijze vrouw van Vlaaderen. Het leven van Marie Elisabeth Belpaire*, uitg. Mercurius, Antwerpen 1948. L'auteur a rencontré Mamieke en 1943 et, sous son impulsion, a lancé le « denier des artistes » (Artistenpenning) et la « messe des artistes » (Artiestenmis) ; puis il a encore fondé un lieu de rencontre pour les artistes (Tehuis der Artisten). Sa biographie se base sur des conversations et des écrits de Mamieke.

• M.-E. Belpaire (1853-1948). *Facetten van een levenswerk* [onder redactie van Alice Dereere en Helga Van Beeck], uitg. Stichting Marie-Elisabeth Belpaire, Antwerpen, voorjaar 2002.

Plusieurs contributions de ces ouvrages ont été fondamentales pour moi :

o Lutgarde Govaerts, « Marie-Elisabeth Belpaire en haar onderwijsinitiatieven tot 1914 ».

o Herman Schrooten, « Belpaire in de Eerste Wereldoorlog » (p. 85-136) consacre plusieurs pages à la progressive et définitive hostilité des frontistes à l'égard des positions de Marie-Élisabeth Belpaire.

o Katrien François, « Marie-Elisabeth Belpaire en Koningin Elisabeth : een briefwisseling (1917-1919) ».

o Geraldine Reymenants, « Marie-Elisabeth Belpaire : bezielster van het tijdschrift Dietsche Warrande en Belfort »

• Geraldine Reymenants, *Marie-Elisabeth Belpaire. Gender en macht in het literaire veld 1900-1940*, UPersLeuven, KADOC, Leuven 2013, 277 blad. Sa connaissance des écrits de Mamieke est irremplaçable.

• Marie-Elisabeth Belpaire. *Een vrouw met Impact* [onder redactie van Karl Scheerlinck, Helga Van Beeck, en Rita Vanderheyden], AcademiaPress, Gent, 2019, 303 bl.

o Karl Scheerlinck a fondé une association de défense urbanistique du quartier de la Lei et édite une revue *Leicahier*. Il est l'auteur du premier numéro consacré à *Belpaire in de Lei. Tussen Torenhof en domein Hertoghe*. éd. Plakkaat & C°, 2019.

o Par ailleurs, Marcel Windey a établi un inventaire des monuments funéraires du cimetière Sint-Fredegandus où figurent la plupart des membres des familles Belpaire & Teichmann et de Charles Hertoghe, tous décédés à Anvers.

5. Instruments de travail

Sont toujours irremplaçables les outils de travail suscités par Miet SMET, alors Ministre de l'Emploi et de l'Égalité des Chances, et réalisés par Els Flour, Catherine Jacques et Claudine Marissal [sous la dir. de Leen Van Molle et Éliane Gubin] :

o *Répertoire des Sources du Féminisme en Belgique (1830-1993)*, Bruxelles 1993 [bilingue]

o *Répertoire des sources pour l'histoire des femmes en Belgique, t. 1, Répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique (1830- 1994) ; t. 2. Repertorium van de feministische en de vrouwenpers (1830-1994)*, Bruxelles 1994.

N.B. Pour obtenir de l'aide en matière de sources, etc. on peut s'adresser à Els Flour et Claudine Marissal au CARHIF.

6. Les organisations de femmes sociales chrétiennes en Belgique

o Evelyn Thayer Eaton, *The Belgian Leagues of Christian Working-Class Women*, éd. The Catholic University of America, vol. n° 39, Washington, 1954 (285 p. thèse de doctorat ; l'auteure ne connaît pas Belpaire).

o Annie De Decker est l'auteure qui voit le mieux la connexion qui pouvait exister entre le projet de la *Ligue Constance Teichmann* et une organisation comme la K.A.V. Annie De Decker *Vormingswerk in vrouwenhanden : de voorgeschiedenis van de kristelijke arbeiders vrouwenbeweging t. 1 (1892-1924)* éd. Acco, Leuven/Amersfoort, 1986.

o Ria Christens & Annie De Decker, *Vormingswerk in vrouwenhanden*, tome 2, *De geschiedenis van de Kristelijke Arbeiders Vrouwen-beweging voor de Tweede Wereldoorlog (1920- 1940)* éd. Acco, Leuven/Amersfoort, 1988.

o Le chapitre V de : *Le mouvement ouvrier chrétien féminin* [sous la dir. d'Antoon Osaer, Annie De Decker, Nathalie Ista, Denise Keymolen] dans *Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique* [sous la dir. d'E. Gérard et P. Wynants], tome 2 (trad. française), éd. KADOC et Leuven UPress, 1994 p. 325-423.

o Ria Christens, à partir d'une réflexion portant sur une autre tranche d'histoire, voit également cette connexion : « Sociaal geëngageerd en ongehuwd. Sociale werksters in Vlaanderen in de jaren 1920-1930 » dans *Cahiers d'Histoire du Temps Présent* [bilingue] n° 4, 1998 (=Femmes et Société),

o Paul Gérin, « Les mouvements populaires en Belgique », dans *Een kantelend Tijdperk/Une époque en mutation... 1890-1910* [sous la dir.d'Emiel Lamberts], éd. KADOC& LeuvenUPress, 1992, p. 143-173.

7. Les initiatives de Marie-Élisabeth Belpaire et les organisations de femmes à l'étranger

o Julie Carlier consacre plusieurs recherches aux rapports entre les féministes belges les mouvements étrangers, ou plus globalement : « *Women in transnational history : connecting the global and the local* », éd. Routledge, 2016 (je ne l'ai pas consulté)

o Eef Depoortere, *Een netwerk van vrouwen. De katholieke vrouwenbeweging in België vanuit transnationaal perspectief, met de focus op Marie-Elisabeth Belpaire en de Vrouwenbond Constance Teichmann*. [Masterproef, UGent, 2008-2009, consulté par internet]

8. Personnalités incontournables pour comprendre Marie-Élisabeth Belpaire

o Loes Willems, *Maria Baers (1883-1959) : de constructie van een vrouwbeeld ten opzichte van een manbeeld. Genderdiscours in de Belgische katholieke zuil* [Master in de Geschiedenis, UGent, 2010-2011].

o Denise Keymolen, *Victoire Cappe (1886-1927). Une vie Chrétienne, sociale, féministe* [traduit du néerl.] éd. KADOC, Academia, Carhop, Leuven-Louvain-la Neuve, 2001,482 p.

o Louise Van den Plas : « Louise van den Plas » dans *Des Femmes dans l'Histoire en Belgique, depuis 1830*, [sous la dir. de Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval-Vervoort, et Jacqueline Aubenas] éd. Luc Pire, Bruxelles, 2006, passim et Paul Gérin, « Louise Van den Plas et les débuts du "Féminisme Chrétien de Belgique" » dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1969, n° 2, p. 254-275.

9. Bibliographie plus générale

[Souci d'économie oblige : pour les thèmes qui font partie de la culture générale, seuls seront mentionnés quelques ouvrages ou auteurs incontournables qui indiquent mon propre environnement culturel Nous supposons connus, les ouvrages généraux sur l'histoire de Belgique, sur le mouvement flamand, sur la Ligue Démocratique Belge, ainsi que les ouvrages de présentation des organisations du mouvement ouvrier chrétien...)

• Unionisme. Libéralisme. Catholicisme libéral, Ultramontanisme, Catholicisme social

o Les travaux de Mgr Aloïs Simon ainsi que *L'Église et l'État à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de...*, [sous la dir. de Gaston Braive et Jacques Lory], UStLouis, Bruxelles, 1975, 612 p.

o Henri Haag, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique. 1789-1839*, éd. UCL, 1950, 300 p.

o *La Belgique au temps de Frère-Orban*, n° spécial du Bulletin du Crédit Communal, 195, 1966/1/p. 5-111.

o Jean Mayeur, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne » dans *Annales. Economie. Sociétés. Civilisations*. 27, 1972, n° 2, p. 483-499.

o *Le Catholicisme social*, n° 25, 1991, de la Revue de l'Économie sociale, p. 3-188.

o Rudolf Rezsohazy, *Origines et Formation du Catholicisme social en Belgique (1842-1909)*, éd. UCL, Louvain, 1958, 432 p.

o *De Kruistocht tegen het Liberalisme* [sous la dir. de Emiel Lamberts], éd. LeuvenUPress & KADOC, 1984, 361 p. (articles fondamentaux sur l'ultramontanisme en Belgique).

o Jean Levie (s.j.), *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*, éd. Nauwelaerts, Louvain, 1962, 537 p.

o Jean-Louis Jadoulle, *La pensée de l'abbé Pottier (1849-1923). Contribution à l'histoire de la démocratie chrétienne en Belgique*, éd. UCL, Louvain-la-Neuve & Bruxelles, 1991, 341 p.

o Les travaux d'Emmanuel Gerard, dont :

- *De Katholieke Partij in crisis. Partijpolitiek leven in België (1918-1940)*, éd. Kritak, Leuven, 1985, 548 p.

• Évolution socio-politique entre les deux guerres

o Emmanuel Gérard, *La démocratie rêvée, bridée et bafouée*, éd. LE CRI, coll. Nouvelle Histoire de Belgique, 2010.

• Mouvement ouvrier chrétien

Les travaux d'Emmanuel Gérard, dont :

o *Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique* [sous la dir. d'E. Gérard et P. Wynants], 2 tomes, (trad. française), éd. KADOC et Leuven UPress, 1994.

o *Voor Kerk en werk. Opstellen over de geschiedenis van de christelijke arbeidersbeweging 1886-1986* [sous la dir. de Emmanuel Gerard et Jozef Mampuy], UPersLeuven, 1986 (=KADOK Jaarboek, 1985).

- On y lira particulièrement l'article de Lode Wils, « De historische verstrengeling tussen de christelijke arbeidersbeweging en de Vlaamse beweging », (p15-38).

o Paul Pasture, *Kerk, Politiek en Sociale Actie. De Unieke positie van de Christelijke Arbeidersbeweging in België*, uitg. Garant, Leuven, 1992.

• Le mouvement flamand

Dans la littérature générale sur le mouvement flamand, il n'est guère question de Mamieke Belpaire. Les femmes sont d'ailleurs quasi absentes des études sur le mouvement flamand.²³⁷ Que deviennent toutes ces jeunes femmes élevées à la Sint- Lutgardeschool, à l'Institut Belpaire et à la Katholieke Vlaamse Hoogeschool voor Vrouwen que ce soit dans le mouvement social en Flandre ou dans le mouvement flamand ? Quel est l'impact de l'instauration de l'enseignement obligatoire pour les femmes et pour le mouvement flamand ?

• Organisations de femmes : histoire des femmes et du féminisme en Belgique

• Catherine Jacques, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique 1918-1968*, Mémoire de la Classe des Lettres, éd. Académie royale de Belgique, 2013, 277 p.

• Catherine Jacques, *Le Féminisme en Belgique de la fin du 19^e siècle aux années 1970*, éd. CRISP, Courrier hebdomadaire, n° 2012-2013, 2009, p. 5-54 · Denise De Weerd, *En de Vrouwen ? Vrouw, vrouwenbeweging en feminisme in België (1830-1960)*, éd. Frans Masereelfonds, Gent, 1980, 225 p.

• Denise De Weerd, *De Dochters van Marianne. 75 Jaar SVV*, éd. Hadewijch & AMSAB, Antwerpen & Gent, 1997, 352 p

²³⁷ Voir cependant, Maarten Van Ginderachter, « Dragen...De ambivalente verhouding tussen vrouwen en Vlaams-Nationalisme tijdens het Interbellum » dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 80, 2002, p. 531-561.

- N.B. La littérature sur les femmes et le féminisme est consultable à la Bibliothèque Léonie La Fontaine de l'Université des Femmes.
- N.B. Pour la deuxième vague du féminisme en Flandre, on consultera ROSA.

TABLES ONOMASTIQUES

• Personnalités citées dans le texte

ALBERDINGK THIJM, J. A., fondateur de la revue *Dietsche Warande*, p. 76
 ALBERDINGK THIJM, Paul, responsable de la revue *Dietsche Warande*, p. 76, (note 66)
 ALLEWAERT, Evariste, p. 37
 ARIËNS, Alphonse, prêtre catholique, p. 90 et 94, (notes 177, 196)
 AVRIL DE SAINTE-CROIX, Mme, p. 92, 94
 BAERS, Maria, p. 47, 48, 68, 69, 70, 71, 72, 123
 BAERS, Margriet, sœur de Maria, première directrice de la *KVHV*, p. 66
 BEETHOVEN, Ludwig van... p. 7, 8, 47, 97, 99, 102, 103, (notes 2, 211, 216, 217, 218)
 BELPAIRE, Alphonse, père de Mamieke, fils d'Antoine, frère d'Alfred et de Frédéric, p. 11
 BELPAIRE, Alphonse junior, époux d' Anna Klausener, puis de Constance Petithan, frère de Mamieke, p. 23
 BELPAIRE, Alfred, fils d'Antoine, frère d'Alphonse et Frédéric, époux d'Élise Dufour, p. 16, 18, 23, 25 (notes 25, 27, 32)
 BELPAIRE, Antoine, époux de Marie-Cécile Cirez, grand-père de Mamieke, p. 11, 12, 13, 22, 37, 115, 116, 119 (notes 4, 5, 6, 7, 230)
 BELPAIRE, Betsy, née Teichmann, mère de Mamieke, p. 11, 14, 16, 18, 20, 22, 23, 25 à 28, 38, 116, 119 (notes 13, 20, 27, 34, 39, 48)
 BELPAIRE, Frans, descendant de Félix-Hippolyte Belpaire, p. 109, 119 (note 4)
 BELPAIRE, Frédéric, fils d'Antoine, frère d'Alphonse et d'Alfred, p. 12, 16, 18, 23, 25, 28, 38, 39, 43, 115, 116, 118, 119 (notes 6, 32, 39, 48, 49)
 BELPAIRE, Édouard, fils d'Alfred, époux d'Hedwige Rieth, p. 18, 82, 101, 116, 118
 BELPAIRE, Jan, (abbé, chanoine, monseigneur), neveu de Mamieke (voir notice dans le MAITRON), p. 26, 71, 118 (notes 43, 87, 117, 144, 197)
 BELPAIRE, Marie, veuve de Philippe Hertoghe, grande tante de Mamieke, p. 13, 17, 119, 121 (note 230)
 BELPAIRE, Marie-Cécile, épouse de Paul Mansion, sœur de Mamieke, p. 11, 25, 26, 28, 38 (notes 49, 153)
 BELPAIRE, Maurice, fils de Paul, neveu d'Édouard, p. 16, 119 (notes 13, 34, 234)

BELPAIRE, Sidron, époux d'Antoinette Harlebeke, 8 enfants, dont Antoine et Marie, p. 11, 115, 119 (notes 4, 230)
 BELPAIRE, Théodore, époux de Marie-Louise de Bien, frère de Mamieke, p. 11, 44, 116, 117, (notes 49, 212)
 BELPAIRE, Marie-Élisabeth (dite Mamieke), passim
 BELPAIRE-DUFOUR, Élise, épouse d'Alfred, mère d'Édouard, tante de Mamieke, p. 16, 18, 23, 33, 116
 BELPAIRE-HARLEBEKE, Antoinette, épouse de Sidron, mère d'Antoine, arrière-grand-mère de Mamieke, p. 11, 12, 115, 119, (note 4)
 BELPAIRE-RIETH, Hedwige, épouse d'Édouard cousin de Mamieke, secrétaire de la Ligue Sociale d'Acheteurs d'Anvers, p. 18, 53, 81, 82 (ill.), 101, 116, 118, (note 130)
 BENOÎT, Peter, p. 102
 BERNAERTS, Florimond, abbé, aumônier désigné pour accompagner la *LTC*, p. 63, (note 115), 66
 BIJNS, Anna, p. 45, 111
 BLOCKX, Jan, directeur du conservatoire, p. 101, 105
 BRANTS, Victor, p. 62, 69
 BRIGODE, Jane, p. 70, 97 (note 130)
 BROECKAERT, Virginie, p. 62
 BRUNHES, Henriette-Jean, p. 55
 BUTLER, Joséphine, p. 96 (note 195)
 CAPPE, Victoire, p. 49, 69, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 125 (notes 91, 98, 101, 105, 107, 115, 120, 121, 129, 130, 133, 134)
 CARDIJN, J. abbé, p. 57
 CARTON de WIART, ministre, p. 94 (note 182)
 CIREZ, Marie-Cécile, épouse d'Antoine BELPAIRE, p. 15, 117
 CLEMANT, Mme Alfons, trésorière de la *LTC*
 COLAERT, René, p. 70
 COOPPAL, Pierre-François,
 COOPPAL Marie (dite Mimi) épouse de Théodore Teichmann, p. 13, 21, 22, 23, 27, 29, 33, 45 (notes 29, 52, 194)
 COOTE, William, abolitionniste, p. 94, 95
 CRAHAY, A., alto, membre du *Vlaamsche kwartet aan huis*, p. 105
 CUPPENS, Auguste, prêtre-poète, p. 77, 103
 DAELS, Frans, p. 80, 86, 95
 de LAVELEYE, Émile, p. 40

De MAREZ, Hendrik, p. 102 (note 205)
DEPAGE, Docteur, dirige l'hôpital « Océan » à La Panne, p. 82
DEPREZ, Firmin, p. 80
de SCHAEZTEN, Mme, ., responsable de la *LCT* pour la province de Limbourg, p. 68
DE VREEZE-MARTENS, A., responsable de la *LCT* pour la province de Flandre orientale, p. 65
DE VOCHT, Lodewijk, deuxième violon, membre du *Vlaamsche kwartet aan huis* et du *Vlaamsche kwartet*, p. 105
DOUTRELOUX, mgr, p. 62, 102
DUFOUR, Élise, épouse d'Alfred Belpaire, p. 18, 25, 35, 118 (note 234)
DUVIVIER, architecte de la maison de Mamieke et souvent son conseiller, p. 29
DUYKERS, Louisa, amie, fidèle compagne, bras droit de Mamieke, auteure, p. 29, 33, 34, 35, 49, 77, 78, 79, 80, 92, 93, 94, 95 (note 57)
ÉLISABETH, Reine de Belgique, p. 83, 85, 106, 107, 108, 120, 122 (notes 144, 159, 160, 220)
FICHER, Alix, p. 73
FILLIAERT, Juul, secrétaire de rédaction de *De Belgische Standaard*, p. 80
FRANK, Louis, p. 70 (note 122)
FRÈRE-ORBAN, p. 39, 126
FRÖBEL, p. 39
GATTI de GAMOND, Isabelle
GEZELLE Guido, p. 103, (note 201)
GHEYS, Maria, responsable de la *LCT* pour la province d'Anvers, p. 68
GOOSSENS, cardinal, Archevêque de Malines, p. 61
GROOTAERS, Dominique, p. 111 (notes 224 et 225)
HELLEPUTTE, Joris (Georges), p. 62, 77, 86
HENRY, René, p. 70
HERTOGHE, Charles, fils de Hippolyte, époux de Marie Belpaire-Teichmann, p. 117, 124
HERTOGHE, Eugène, fils de Marie Hertoghe-Belpaire, décédé à Bombay en 1845
HERTOGHE, Hippolyte, (dit Chip), parrain de Mamieke
HERTOGHE, Marie, née BELPAIRE, sœur d'Antoine
HERTOGHE, Philippe, p. 15, 119
HERTOGHE, Luc, p. 121 (note 4)
HUBERTI, Édouard, p. 104 (note 210)
HUBERTI, Gustave, p. 104
HUYSMANS, Camille, p. 57

JOERGENSEN, Johannes, p. 81
KARSSELEERS, Laurent, curé de la paroisse Saint-Eloi, p. 62, 65
KEYMOLEN, Denise, p. 74, 125 (notes 98, 98, 115, 121, 130, 133, 134)
KURTH, Godefrod, p. 81, 87, 102
LACORDAIRE, p. 102 (note 203)
MANSION, Paul, époux de Marie-Cécile Belpaire, p. 40, 41 (notes 68, 153)
MANSION, Élisabeth, fille de Marie-Cécile et Paul, nièce de Mamieke, infirmière, p. 83
MANSION-BELPAIRE, Marie-Cécile, fille de Betsy, épouse de Paul, sœur de Mamieke
MERCIER, Cardinal, p. 66, 69, 74 (notes 114, 132)
MONTALEMBERT, p. 102
NEUCKENS, Antony, photographe, p. 56 (note 96)
NIJSSENS, libéral, p. 93
NOLET de BROUWERE, Mme, responsable de la *LCT* pour la province de Brabant, p. 68
NUYENS-DE ROOVER, Lena, p. 68
OBOUSSIER, Hélène, p. 55, 93
ONTROP, Lodewijk, deuxième violon, membre du *Vlaamsche kwartet aan huis* et du *Vlaamsche kwartet*, p. 104, 105
OSTERRIETH-MOLS, Léonie, présidente de la *Ligue Sociale d'Acheteurs d'Anvers*, p. 55
OSY de ZEGWAERT, J, vice-présidente de la *Ligue Sociale d'Acheteurs d'Anvers*, p. 55
OZANAM, p. 102
PARENT, Marie, p. 97
PEETERS, Ildéfons (Gustaaf), père capucin, directeur du *De Belgische Standaard*, p. 80 (note 142)
PERQUY, père dominicain J.L., évêque de Liège, p. 68 (note 117)
PERSYN, Jules, p. 49, 79, 85
POTTIER, abbé, p. 62, 102
POUILLARD, Véronique, (note 90)
POULLET, Prosper, Ministre, p. 86
POULLET-BELPAIRE, Yvonne, fille d'Édouard et Hedwige Belpaire-Rieth
PRIMS, Floris, p. 79, (note 197)
REYN, Théophile, p. 102
SAENEN, P., violoniste membre du *Vlaamsche kwartet aan huis*, p. 105
SCHAEPMANN, Mgr
SCHARPÉ, Lodewijk, p. 77
SCHEPENS, Luc, p. 85 (notes 135, 161)

SCHEPPERS, Institut à Wetteren, (Frères de Notre-Dame de la Miséricorde), p. 24, 46
RAM, Hilda (pseudonyme de Mathilde Ramboux), écrivaine, amie de Mieke, p. 33, 34, 35, 49, 77, 78 (note 50)
REYMNANTS, Géraldine, p. 80, 85, 102, 123 (notes 50, 138, 139, 145, 167)
RIETH, Hedwige épouse d'Édouard Belpaire, devenue par mariage, cousine de Mamieke, p. 20, 55, 83, 120 (note 130)
ROLAND-HOLST, Henriette, p. 97
ROOSE, Benoît A., ténor, premier biographe de Mamieke, p. 106, 122, 123 (note 26)
ROYON Louis, gendre de Marie HERTOEGHE-BELPAIRE, (note 8)
RUTTEN, C.G., père dominicain, p. 65, 66, 68, 72, 73 (note 132)
SCHOLLAERT, p. 86
SIFFER, Alfons, fondateur de la revue *Het Belfort*, p. 30, 78
STRENS, Jules, époux de Jenny Teichmann, p. 28 (note 38)
STRUYE, Mme, , responsable de la *LCT* pour la province de Flandre occidentale, p. 68
TEICHMANN, Théodore, gouverneur de la province, grand-père de Mamieke, p. 14, 21, 22, 24, 25, 27 (notes 52, 212)
TEICHMANN, Betsy (Élisabeth), fille du ménage TEICHMANN-COOPPAL, épouse d'Alphonse Belpaire, mère de Mamieke, p. 13, 18, 22, 121 (notes 34, 48)
TEICHMANN, Constance, fille du ménage TEICHMANN-COOPPAL, p. 19, 22, 25, 33, 34, 57, 59, 65, 66, 67, 77, 101, 102, 104, 107, 121, 122, 125 (notes 87, 98, 235)
TEICHMANN, Jenny, née CoopPAL, première épouse de Théodore Teichmann
TEICHMANN, Jenny, fille du ménage TEICHMANN-COOPPAL, épouse de Jules Strens
TEICHMANN, Marie dite Mimi, née CoopPAL, seconde épouse de Théodore Teichmann, p. 22, 23, 25, 27, 45 (notes 52, 194)
TEICHMANN, Marie, fille du ménage TEICHMANN-COOPPAL, épouse de Frédéric Belpaire
TINEL, Edgar, p. 102
TRATSAERTS, Berthe, fondatrice du *Vrouwenkrans* d'Ostende, vice-présidente de l'ANMC, p. 65
VALERIAAN, P., Capucin, p. 93
VAN BEERS, famille, p. 34
VAN CAUWELAERT, August, p. 20, 30, 79, 83, 84, 103, 120
VAN CAUWELAERT, Christine, fille d'August
VAN CAUWELAERT, Frans, p. 51, 79, 103, 122
VAN COPPERNOLLE, architecte, p. 29
VAN CROMPHOUT, Constant directeur de CoopPAL

VAN DEN BERGH, famille voisine au sein du *Torenhof*, p. 16 (note 3)
VAN den PLAS, Louise, p. 49, 55, 65, 70, 71, 97, 111, 125 (notes 115, 123, 128, 130, 223)
VAN DE PERRE, Dr. Alfons, p. 51, 79, 81
VAN de WOESTIJNE, Karel, p. 103
Van der HEYDEN, M, p. 55
Van der SCHELDEN, Bertrand, père, p. 80
VANDERVELDE, Émile, p. 82, (note 228)
VAN de VYVERE, Aloïs, ministre, p. 49, 86 (note 165)
VAN DIEST, Isala, p. 96
VAN GEHUCHTEN, inspectrice de l'enseignement catholique, p. 94
VAN GINDERACHTEN, Maarten, p. 112
VAN HUMBEEK, p. 39
van HOGENDORP, Anna, p. 96 (note 196)
VAN LANGERMEERSCH, S.J., p. 62
VAN NERUM, P., p. 64
VAN SINTRUYEN, violoncelliste, membre du *Vlaamsche kwartet aan huis* et du *Vlaamsche kwartet*, p. 105
VAN OVERBERGH, Cyrille, p. 70 (note 126)
VAN RIEL, Louisa, p. 62, 65, 68, 72, 74 (notes 101, 110)
VERBIEST, Jacques et Fanny
VERBIEST, épouse de Constantin Van Cromphout, directeur de CoopPAL.
VERHAEGEN, Arthur, architecte, ami de Théodore Belpaire jr., p. 46 (notes 31, 68)
VERHAEGEN, Pierre, p. 55, 57 (notes 61, 94)
VERHEYEN, A. s.j., p. 49
VERSCHAEVE, Cyriel, p. 86 (notes 164, 165)
VERSTRAETEN, Maria, p. 50
VLIEBERGH, Emiel, secrétaire de rédaction du *DW&B*, p. 102 (note 205)
VOS Nikita
WAUTERS, Joseph, ministre, p. 64
WITTEMAN, Frans, théosophe socialiste, p. 93
WITTEVEEN, juge de paix à la retraite, p. 93
WOESTE, Charles, ministre, président de la Fédération des Cercles catholiques, p. 41
WOESTE, Jeanne, fille de Charles, épouse de Alfred Belpaire junior, cousine de Mamieke, p. 41

• *Auteurs et personnes cités dans les notes infrapaginales*

Adèle, petite fille d'Antoine et Marie-Cécile Belpaire-Cirez, morte prématurément
Kaatje Aerts
Evariste Allewaert
Père Ariëns
Anne Askenasi-Neuckens
Jacqueline Aubenas
Maria Baers
Beethoven
Alfred Belpaire
Alphonse (jr) Belpaire
Frans Belpaire
Frédéric Belpaire
Hedwige Belpaire-Rieth
Jan Belpaire (abbé, chanoine, monseigneur)
Maurice Belpaire
Yvonne Belpaire (ma mère)
Belpaire (rue)
Hedwige Belpaire-Rieth
Florimond Bernaerts (abbé)
Elke Brems
Jane Brigode
J. Bungeneers
Joséphine Butler
Dieter Byttebier
Victoire Cappe
Julie Carlier
Carton de Wiart (ministre)
Marie-Emmanuelle Chessel
Ria Christens
Marie-Cécile Cirez, épouse d'Antoine Belpaire
Alfons Clement (Mme)
Coremans
Servaas Daems

Annie De Decker
Émile de Laveleye
Jan De Maeyer
De Marez
Luc De Munck
Gita Deneckere
Aline Dereere
Rose Devoguel
Denise de Weerd
Dupanloup (mgr)
Louisa Duykers
Els Flour
Katrien François
Louis Frank
Hebert Galle
Emmanuel Gérard
Paul Gérin
Guido Gezelle
Lutgarde Govaerts
Gratry
Éliane Gubin
Luc Hertoghe
Philippe Hertoghe
P. Hildebrand, (père capucin, archiviste)
Perrine Humblet
Nathalie Ista
Catherine Jacques
Jörgenssen
Denise Keymolen
Anna Klausener, première épouse d'Alphonse (jr) Belpaire
Lacordaire
Emiel Lamberts,
Lagasse de Loch
Jacques Lory

Christine Machiels
Élisabeth Mansion, infirmière, fille de Paul Mansion et Marie-Cécile Belpaire
Marie Mansion, décédée en 1912, fille de Paul Mansion et Marie-Cécile Belpaire
Paul Mansion, époux de Marie-Cécile Belpaire
Claudine Marissal
Geneviève Masuy-Stroobant
Isidore Maus
Cardinal Mercier
Jean-Benoît Motte dit Falisse
Jean-Pierre Nandrin
Newman (cardinal)
Antoon Osaer
Maarten Osstyn
Patrick Pasture
Valérie Piette
Hedwige Peemans-Pouillet
Ildefons Peeters (père capucin)
J.L. Perquy (dominicain)
Véronique Pouillard
Floris Prims
Adolphe Quetelet
Hilda Ram
Rudolf Rezsöházy
Geraldine Reymenants
Benoît A. Roose,
Père C.G. Rutten
Karl Scheerlinck
Luc Schepens
Herman Schrooten
Irene Smets,
Jean-Luc Soete
Sophie Stoffel
Jules Strens, mari de Jenny Teichmann
Hélène Swarth

Mimi Teichmann-Cooppal
Théodore Teichmann
Helga Van Beeck
Jef Van Vanbussel
Christine Van Cauwelaert
Van den Bergh, Mme
Louise Van den Plas
Albert van der Cruyssen
Rita Vanderheyden
Alois Van de Vyvere
Maarten Van Ginderachter
Anna van Hogendorp
Jan Van Kerkhoven
L. Van Langendonck
Leen Van Molle
Cyrille Van Overbergh
Louisa Van Riel
Suzanne Van Rokeghem
Jacques Verbiest
Jeanne Vercheval-Vervoort
Arthur Verhaegen
Pierre Verhaegen
Arthur Vermeersch (s.j.)
John Verpaalen
Cyriel Verschaeve
Emiel Vliebergh
Nikita Vos
Loes Willems
Lode Wils
Président Wilson
Els Witte
Paul Wynants

TABLE DES INSTITUTIONS ET PÉRIODIQUES CITÉS DANS LE TEXTE ET LEURS SIGLES

Académie Royale
 Académie des Beaux-Arts d'Anvers
 L'Accord parfait, troupe de théâtre familiale
 ACV/CSC
 ACW/MOC
 Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes (ANMC)
 Anna Bijnschool
 Association Anna Bijns
 Association pour la défense des intérêts de l'agriculture
 Antisocialistische Vrouwenbond
 Antwerpsch Catholiek Schoolverbond
 Artistenmis
 Artistenpenning
 Association des Saints-Anges Gardiens
 Aujourd'hui et Demain
 Beethoven-Broederschap
 Bien-Être
 Bureau des Groupes Professionnels féminins
 Cercle Catholique d'Anvers
 Cercle Élisabeth
 Comité [...]pour généraliser et vulgariser l'œuvre des mutualités pour femmes
 Congrès de Malines
 Cooppal & C°
 Cours Supérieur pour jeunes filles/Institut Supérieur pour jeunes filles
 CSC/Confédération des Syndicats Chrétiens
 Dames de la Charité
 Davidsfonds
 De Belgische Standaard
 De Christene Vrouw
 De Werkster
 Dietsche Warande
 Dietsche Warande en Belfort (DW&B ou DWB)

Eigen Leven
 Extension Universitaire pour les Femmes
 Fédération Abolitionniste Internationale (FAI)
 Fédération Belge pour le Suffrage des Femmes
 Fédération des Cercles Catholiques
 Féminisme Chrétien/Le féminisme chrétien de Belgique
 Fonds Belge des Œuvres Économiques en Faveur des Victimes de la Guerre
 Frères de Notre-Dame de la Miséricorde ou Frères Scheppers
 Frontbeweging
 Gids op Maatschappelijke Gebied
 Hand in Hand
 Het Belfort
 Hôpital Louise-Marie
 Hôpital Océan
 Institut Belpaire
 Institut Supérieur pour Jeunes Filles
 International Bureau for the Suppression of the White Slave Traffic
 KAV
 Katholieke Vlaamse Academie voor Taal-en Letterkunde
 Katholieke Vlaamse Hogeschool voor Vrouwen (KVHV)
 Kunst op den Ijzer
 Landsbond van Maatschappelijke Werken voor Vrouwen
 Le Grand Catéchisme de la Femme,
 Liefdadige Vrouwen
 Lessius Hogeschool
 Ligue Belge du Droit des Femmes (LBDF)
 Ligue Catholique du Suffrage féminin
 Ligue Constance Teichmann (LCT)
 Ligue Démocratique Belge (LDB)
 Ligue de l'Enseignement
 Ligue des Femmes Chrétiennes
 Ligue générale des Femmes
 Ligue Nationale des Œuvres Sociales pour Femmes
 Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens (LNTC)

Ligue Ouvrière antisocialiste
LOFC/Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes
Ligue Sociale d'Acheteurs (d'Anvers) (LSA)
Maatschappij Belpaire & C°
Ma Coquille (villa)
MAITRON
Mariabond tegen zedeloosheid
Mariakrans
Marie Haps
Meetingpartij
MOC, Mouvement Ouvrier Chrétien
Mutualité Familiale des Groupes professionnels féminins
Mutualité Sainte-Gudule,
National Vigilance Association
Nederlands Taal-en Letterkundig Congres
Omhoog!
Ons Vaderland
Parti général des femmes belges
Poudreries Réunies de Belgique (PRB)
Poudrerie Royale de Wetteren
Pour les Nurses
Raad van Vlaanderen
Rerum Novarum
(La) Revue des Deux Mondes
Saint-Vincent de Paul
Secretariaat der Vrouwenorganisatie
Secrétariat des Cercles d'Études Féminins
Secrétariat général des Unions Professionnelles Chrétiennes
Secrétariat général des Unions Professionnelles Féminines Chrétiennes
Secrétariat Général des Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes
Secrétariat Général des Œuvres Sociales Chrétiennes
Semaine Sociale Féminine
SKVH
XX^e siècle

Sint-Lutgardeschool
Société Belge d'Economie Sociale
Société Royale de Géographie d'Anvers
Swiss Cottage (villa)
Syndicat de l'Aiguille
Tehuis der artisten,
Troost en Zusterliefde
Union Internationale des Ligues de Femmes Catholiques
Union nationale des classes moyennes
Union Patriotique des Femmes Belges
Vereeniging ter bestrijding der openbare zedeloosheid/Vereeniging tegen de Openbare
Zedeloosheid
Vie Féminine
Villa Edith (villa à Cannes)
Villa Henri IV (villa à Cannes)
Vlaamsch Kwartet
Vlaamsch Kwartet aan huis
Vlaamsche Troubadours
Vrouwenkrans

10. Cartes

- Plans d'Anvers antérieurs à 1910, provenant d'un Baedeker (Belgique et Hollande) de 1910 dont l'extrait ci-dessous :

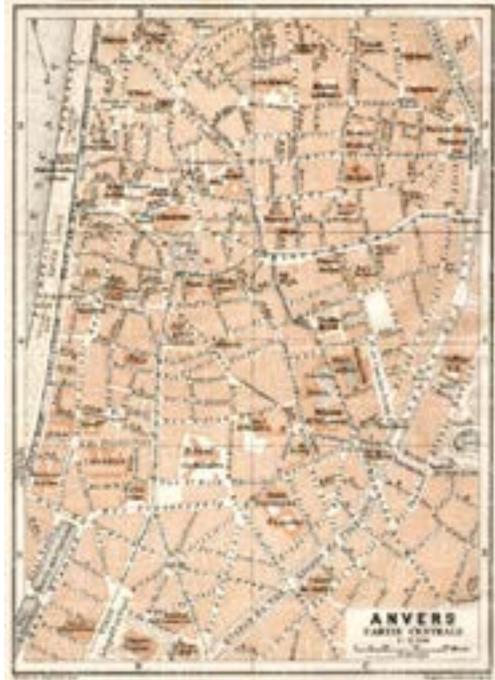


TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
CHAPITRE I Traditions et héritages	11
CHAPITRE II Avec les amies indéfectibles Hilda Ram et Louisa Duykers : les premiers écrits	31
CHAPITRE III La guerre scolaire. Marie-Élisabeth Belpaire évolue du catholicisme libéral au catholicisme social en passant par l'ultramontanisme	37
CHAPITRE IV La création d'institutions scolaires pour les filles	43
CHAPITRE V La « Ligue sociale d'acheteurs d'Anvers »	53
CHAPITRE VI Un pilier social-chrétien de et pour les femmes : la « Ligue Constance Teichmann »	59
CHAPITRE VII Son adhésion au mouvement flamand	75
CHAPITRE VIII La lutte contre l'immoralisme public	89
Chapitre IX Arts et Lettres. Surtout la musique et par-dessus tout Beethoven	99

Conclusions	109
Annexes	115
Arbres et Tableaux généalogiques des descendants de Sidron Belpaire et Antoinette Harlebeke	117
Sources et Bibliographie	120
Tables onomastiques	128
- Personnalités citées dans le texte	128
- Auteurs cités en références	134
Table des institutions, publications et sigles	138

Maquette et mise en page : Isabelle Van Campenhout

Éditions : Université des Femmes, Bruxelles

isbn : 2-87288-062-3

Dépôt légal : D/2022/5493/63

Imprimerie : Initial s.a.

Prix de vente : 18 € (frais de port non compris)

Compte n° IBAN BE 68 001 1118659 34 // CODE BIC GEBABEBB

Disponible auprès de : l'Université des Femmes (Marcelle Diop),

Adresse :

Rue du Méridien, 10

1210 - Bruxelles

Belgique

Tel. : +32 (0) 229 38 25

e-mail : info@universitedesfemmes.be

Site web : <http://www.universitedesfemmes.be>



Université
des femmes